



Accusé de réception en préfecture

- Date de télétransmission: 22/11/2016

- Date de réception en préfecture: 22/11/2016

DELIBERATION N° CP 16-622

DU 16 Novembre 2016

Affectations pour la mise en œuvre de la politique contractuelle et dispositions pour achèvement d'opérations diverses en faveur des territoires ruraux

Troisième affectation 2016

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** Le Code de l'Environnement ;
- VU** La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 de délégations d'attributions du Conseil régional à sa commission permanente ;
- VU** La délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prolongation du règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération n° CR 57-01 du 13 décembre 2001 relative à l'évolution du règlement des contrats régionaux et création des contrats de territoire et fixant les nouveaux plafonds des contrats ruraux ;
- VU** La délibération n° CR 30-03 du 26 juin 2003 relative à la refonte de la politique d'aide de l'aménagement et au développement rural ;
- VU** La délibération n° CR 07-12 du 28 juin 2012 relative à la mise en œuvre de la modulation des aides régionales dans la contractualisation : création du contrat régional territorial ;
- VU** La délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;
- VU** La délibération n° CP 96-355 du 21 novembre 1996 relative à l'actualisation des contrats ruraux ;
- VU** La délibération n° CP 11-406A du 19 mai 2011 approuvant le contrat rural type ;
- VU** La délibération CP 04-605 du 23 septembre 2004 relative à l'approbation du contrat rural de la commune d'Authon la Plaine (91) ;
- VU** La délibération CP 07-776A du 13 septembre 2007 relative à l'approbation du contrat rural des communes de coulombs en Valois (77) et de Marchemoret (77) ;
- VU** La délibération CP 08-581A du 12 juin 2008 relative à l'approbation du contrat rural de la commune de SI Ecoles Coupalay la Chapelle Iger (77) ;
- VU** La délibération CP 10-565A du 8 juillet 2010 relative à l'approbation du contrat rural des communes de Champdeuil (77), de Noyen sur Seine (77), d'Orsonville (78), de Chalou Moulineux (91) et de Saint-Cyr-Larivière (91) ;
- VU** La délibération CP 12-329 du 29 mars 2012 relative à l'approbation du contrat rural des communes de Favieres en Brie (77) et de Saint Hilarion (78) ;
- VU** La délibération CP 12-434 du 12 juillet 2012 relative à l'approbation du contrat rural des communes de Champdeuil (77) et de Courtomer (77) ;
- VU** La délibération CP 12-553 du 12 juillet 2012 relative à l'approbation du contrat de territoire de la communauté de communes Pays de France (95) ;
- VU** La délibération CP 13-108 du 23 janvier 2013 relative à l'approbation du contrat rural des communes de Sermaise (91), de Villeneuve sur Auvers (91) et de Saint Hilarion (78) et à l'adoption de l'avenant portant sur la modification du contrat de la commune de Favières en Brie ;
- VU** La délibération CP 11-233 du 7 juillet 2011 relative à l'approbation du contrat régional territorial de la commune de Lardy (91) ;
- VU** La délibération CP 13-278 du 04 avril 2013 relative à l'approbation du contrat régional territorial de la commune de Château-Landon (77) ;

- VU** La délibération CP 13-702 du 17 octobre 2013 relative à l'approbation du contrat rural de la commune de Bazoches-lès-Bray (77) ;
- Vu** La délibération CP 14-167 du 10 avril 2014 relative à l'approbation du contrat rural de la commune de Maisoncelles-en-Brie (77) ;
- VU** La délibération CP 14-576 du 17 octobre 2014 relative à l'approbation des contrats ruraux des communes de Saint-Méry (77) et des Marets (77) ;
- VU** La délibération CP 14-367 du 18 juin 2014 relative à l'attribution de subvention au profit de la commune de Soignolles-en-Brie dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle régionale des contrats régionaux territoriaux
- VU** La délibération CP 15-184 du 09 avril 2015 relative à l'approbation des contrats ruraux des communes de Bezalles (77) et de Saint-Martin-du-Boschet (77) ;
- VU** La délibération CP 15-479 du 9 juillet 2015 relative à l'approbation des contrats ruraux des communes de Iverny (77), Léchelle (77), Vanvillé (77), Grandchamp (78), Boissy-la-Rivière (91) et du SIRP Beauthail-Saints (77)
- VU** La délibération CP 15-487 du 9 juillet 2015 relative à l'attribution de subvention au profit de la commune de Bourron-Marlotte dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle régionale des contrats régionaux territoriaux ;
- VU** La délibération CP 15-674 du 08 octobre 2015 relative à l'approbation des contrats ruraux des communes de Chevru (77), Saint-Mars-Vieux-Maisons (77) et Sancy-lès-Provins (77) ;
- VU** La délibération CP 15-678 du 8 octobre 2015 relative à l'adoption de l'avenant portant sur la modification du contrat de territoire de la communauté de communes Pays de France ;
- VU** La délibération n° CP 16-183 du 18 mai 2016 relative à l'approbation de la convention de réalisation-type pour les contrats régionaux approuvés à partir du 18 mai 2016 ;
- VU** La délibération n° CP 16-184 du 18 mai 2016 relative à l'approbation de la convention-type concernant l'aménagement et le développement rural et à l'approbation des contrats ruraux des communes de Chambry (77), Saint-Fiacre (77), Sognolles-en-Montois (77) et à l'adoption de l'avenant portant sur la modification du contrat régional de la commune de Lardy ;
- VU** La délibération CP 16-291 du 12 juillet 2016 relative à l'approbation du contrat régional territorial de la commune de Chessy (77) et l'approbation des contrats ruraux de la commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (77) ;
- VU** Le budget de la Région d'Ile-de-France pour 2016 ;
- VU** Le rapport CP 16-622 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Ile-de-France
- VU** L'avis de la commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire ;
- VU** L'avis de la commission des finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

Décide de la conclusion de contrats régionaux territoriaux avec les collectivités mentionnées dans le tableau récapitulatif du présent article et fixe le montant de la dotation régionale prévisionnelle maximum consacrée à la réalisation des opérations prévues aux dits contrats régionaux.

Autorise la Présidente à signer avec ces collectivités territoriales les contrats régionaux territoriaux conformes au modèle approuvé par délibération n° CR 07-12 du 28 juin 2012 incluant les échéanciers financiers prévisionnels en annexe 3 à la présente délibération.

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	DOTATION REGIONALE PREVISIONNELLE MAXIMUM EN €
SEINE-ET-MARNE (77)		
MORMANT	Construction d'une maison des jeunes	227 000,00
	Réhabilitation de la ferme du centre-ville : pôle administratif et aménagements extérieurs	435 362,00
	Réhabilitation de la ferme du centre-ville : pôle culturel	435 362,00
	Total subvention	1 097 724,00
MOUSSY-LE-NEUF	Création d'un centre multi-activités	368 647,74
	Extension de la salle polyvalente du chêne	166 231,76
	Total subvention	534 879,50
PONTCARRE	Rénovation et extension du gymnase Crozet	337 217,00
	Démolition et reconstruction des salles d'activités attenantes au gymnase	59 129,80
	Reconstruction du local des arts martiaux	83 839,00
	Total subvention	480 185,80
THOMERY	Création d'un espace socio-culturel au Vieux Logis	335 060,00
	Création d'une nouvelle école maternelle	172 250,00
	Création d'un bâtiment d'accueil périscolaire et de motricité	32 168,00
	Total subvention	539 478,00
YVELINES (78)		
CHEVREUSE	Construction d'un pôle petite enfance	82 413,20
	Construction d'une Maison des Associations	176 190,00
	Réalisation/aménagement des espaces extérieurs	41 000,00
	Total subvention	299 603,20
ESSONNE (91)		
ETRECHY	Extension du cimetière	68 834,40
	Bâtiments et aménagements intérieurs des ateliers municipaux	222 273,45
	Aménagements extérieurs	131 816,02
	Total subvention	422 923,87

VAL-D'OISE (95)		
BOUFFEMONT	Construction de la maison des jeunes	230 046,00
	Construction d'un nouveau gymnase	311 025,50
	Total subvention	541 071,50
PIERRELAYE	Construction d'une école élémentaire (nouveau groupe scolaire)	608 845,65
	Construction d'une école maternelle (nouveau groupe scolaire)	260 933,85
	Total subvention	869 779,50
TOTAL GENERAL		4 785 645,37

Article 2 :

Décide de participer au titre du dispositif « contrats régionaux territoriaux » au financement des opérations, telles que détaillées en annexe 2 à la présente délibération, et dont le montant maximum prévisionnel est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Pour les contrats régionaux territoriaux votés à partir du 18 mai 2016, subordonne le versement des subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type de réalisation approuvée par délibération n°CP16-183 du 18 mai 2016 et autorise la Présidente du Conseil Régional à les signer.

Pour les contrats régionaux territoriaux votés avant le 18 mai 2016, subordonne le versement des subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type de réalisation approuvée par délibération n°CR07-12 du 28 juin 2012 et autorise la Présidente du Conseil Régional à les signer.

Article 3 :

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **2 934 701,14 €** disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 52 « Agglomération et villes moyennes », programme HP 52-002 : « Contrat régional territorial », action 15200205 « Contrat régional territorial » du budget régional 2016, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Affectation 2016 pour les nouveaux contrats régionaux territoriaux :

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	AFFECTATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME EN €
SEINE-ET-MARNE (77)		
MORMANT	Construction d'une maison des jeunes	227 000,00
	Total subvention	227 000,00
MOUSSY-LE-NEUF	Création d'un centre multi-activités	368 647,74
	Total subvention	368 647,74
PONTCARRE	Rénovation et extension du gymnase Crozet	337 217,00
	Démolition et reconstruction des salles d'activités attenantes au gymnase	59 129,80
	Total subvention	396 346,80
THOMERY	Création d'une nouvelle école maternelle	172 250,00
	Création d'un bâtiment d'accueil périscolaire et de motricité	32 168,00
	Total subvention	204 418,00
YVELINES (78)		
CHEVREUSE	Construction d'un pôle petite enfance	82 413,20
	Construction d'une Maison des Associations	176 190,00
	Total subvention	258 603,20
ESSONNE (91)		
ETRECHY	Extension du cimetière	68 834,40
	Total subvention	68 834,40
VAL-D'OISE (95)		
BOUFFEMONT	Construction de la maison des jeunes	230 046,00
	Construction d'un nouveau gymnase	311 025,50
	Total subvention	541 071,50
PIERRELAYE	Construction d'une école élémentaire (nouveau groupe scolaire)	608 845,65
	Construction d'une école maternelle (nouveau groupe scolaire)	260 933,85
	Total subvention	869 779,50
TOTAL GENERAL		2 934 701,14

Article 4 :

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **452 118,75 €** disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 52 « Agglomération et villes moyennes », programme HP 52-002 : « Contrat régional territorial », action 15200205 « Contrat régional territorial » du budget régional 2016 pour des opérations inscrites dans la programmation prévisionnelle des contrats régionaux territoriaux déjà conclus, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Affectations 2016 pour les opérations de contrats antérieurement adoptés :

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	AFFECTATIONS AP 2016 SUR DOTATIONS ANTERIEURES EN €
SEINE-ET-MARNE (77)		
BOURRON-MARLOTTE	Construction d'une aire de stationnement et de ses accès	19 054,91
	Total subvention	19 054,91
CHESSY	Réhabilitation et extension d'un bâtiment pour y implanter un auditorium	143 100,00
	Aménagement des espaces extérieurs	18 259,50
	Total subvention	161 359,50
CHÂTEAU LANDON	Extension de l'école maternelle	246 444,82
	Total subvention	246 444,82
SOIGNOLLES-EN-BRIE	Création d'un second espace de stockage pour les services techniques	25 259,52
	Total subvention	25 259,52
TOTAL GENERAL		452 118,75

Article 5 :

Décide de la conclusion de contrats ruraux avec les collectivités mentionnées dans le tableau récapitulatif du présent article et fixe le montant de la dotation régionale prévisionnelle maximum consacrée à la réalisation des opérations prévues aux dits contrats ruraux.

Autorise la Présidente à signer avec ces collectivités territoriales, un contrat rural conforme au modèle approuvé par délibération CP n° 11-406A du 19 mai 2011.

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	DOTATION REGIONALE PREVISIONNELLE MAXIMUM EN €
SEINE-ET-MARNE (77)		
BARCY	Aménagement d'atelier communal	33 327,00
	Aménagement des abords	43 444,13
	Construction d'une salle de motricité	58 228,87
	Total subvention	135 000,00
CHAMPEAUX	Amélioration thermique de la salle des fêtes	75 577,50
	Réhabilitation de la cour d'école	54 000,00
	Création d'un columbarium	5 422,50
	Total subvention	135 000,00
FONTAINE-FOURCHES	construction d'une salle polyvalente	72 000,00
	construction de salles associatives	58 500,00
	Aménagement des abords	4 500,00
	Total subvention	135 000,00
JOUY-LE-CHATEL	Construction d'un groupe scolaire de 4 classes	99 900,00
	Construction d'un préau couvert au groupe scolaire	4 724,10
	Aménagement des abords du groupe scolaire	61 875,90
	Total subvention	166 500,00
LE PIN	Aménagement paysager de la place du village	83 317,50
	Rénovation du gymnase multisports	37 192,50
	Aménagement d'une aire de jeux et construction d'un city-stade	45 990,00
	Total subvention	166 500,00
POIGNY	Réhabilitation et mise aux normes de la salle polyvalente	81 000,00
	Travaux de reprise des façades de la Mairie	45 000,00
	Création d'une classe	9 000,00
	Total subvention	135 000,00

SAINTE-AULDE	Rénovation de la toiture de l'église Aménagement d'une placette près de la mairie Aménagement de cheminements piétons rue du Bourg	18 000,00 36 225,00 80 775,00
	Total subvention	135 000,00
SAINT-HILLIERS	Réhabilitation du ravalement de la façade Nord Aménagement des abords de l'église Réfection des enduits intérieurs et mise en conformité	48 015,00 46 845,00 40 140,00
	Total subvention	135 000,00
SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY	Aménagements intérieurs de la mairie Aménagements extérieurs de la mairie et mise en accessibilité Restauration de l'église	81 000,00 18 112,50 35 887,50
	Total subvention	135 000,00
SIGNY-SIGNETS	Aménagement intérieur et extérieur et mise aux normes de la salle communale Aménagement intérieur et extérieur et mise aux normes de la salle des associations Réhabilitation intérieure et extérieures du préau en local réserve-rangement	78 274,80 44 652,60 12 072,60
	Total subvention	135 000,00
SYNDICAT SCOLAIRE DE FONTAINE FOURCHES – NOYEN SUR-SEINE-VILLIERS-SUR-SEINE	Construction d'un bâtiment scolaire primaire	343 010,25
	Total subvention	343 010,25
THIEUX	Construction d'un préau Aménagement de l'accessibilité PMR et réfection des abords immédiats de l'école Réhabilitation et extension de l'école	46 428,75 32 145,75 56 425,50
	Total subvention	135 000,00

VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN	Réhabilitation de l'école élémentaire	63 000,00
	Création de deux classes supplémentaires	63 000,00
	Restauration de l'église bas-côté Nord	9 000,00
	Total subvention	135 000,00
VIMPELLES	Aménagement d'un secrétariat et du bureau du maire dans l'ancienne salle du presbytère	17 325,00
	Réhabilitation de l'ancien logement communal en salle de conseil et locaux administratifs	81 000,00
	Aménagement des abords de la future mairie	36 675,00
	Total subvention	135 000,00
YVELINES (78)		
CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES	Création d'un local commercial	81 000,00
	Création d'une halle	36 000,00
	Aménagement de la place du village	18 000,00
	Total subvention	135 000,00
CONDE-SUR-VESGRES	Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie	99 900,00
	Transferts de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie	36 000,00
	Création d'un terrain multisports	30 600,00
	Total subvention	166 500,00
JAMBVILLE	Construction d'un bâtiment pour les services techniques	81 000,00
	Construction d'un local réserve pour les associations	18 000,00
	Réhabilitation extérieure du bâtiment de la mairie	13 500,00
	Réhabilitation de la salle multifonction	22 500,00
	Total subvention	135 000,00
MAULETTE	Réhabilitation de l'ancienne mairie école en nouvelle mairie	67 500,00
	Réhabilitation de la salle communale polyvalente	22 500,00
	Aménagement des services techniques	45 000,00
	Total subvention	135 000,00

NEAUPHLE-LE-VIEUX	Aménagement d'un dortoir dans l'école maternelle	13 500,00
	Aménagement d'une salle de motricité	40 500,00
	Construction d'un restaurant scolaire	81 000,00
	Total subvention	135 000,00
SOINDRES	Construction d'une cantine scolaire	81 000,00
	Restauration de la place centrale mairie-cimetière-église	27 000,00
	Construction d'un bâtiment pour les services techniques	27 000,00
	Total subvention	135 000,00
ESSONNE (91)		
BAULNE	Construction de l'école élémentaire	67 500,00
	Construction d'un accueil périscolaire	90 000,00
	Aménagements extérieurs de l'école	9 000,00
	Total subvention	166 500,00
FONTENAY-LE-VICOMTE	Rénovation extérieure de la mairie	50 850,00
	Aménagement du parvis de la mairie	92 700,00
	Transformation de la bibliothèque en salle de classe de l'école primaire	22 950,00
	Total subvention	166 500,00
MESPUITS	Mise en sécurité de la RD 63	78 750,00
	Mise en accessibilité des cheminements rue de la Croix Boissée	45 000,00
	Rénovation et isolation de la mairie et de la salle des fêtes	11 250,00
	Total subvention	135 000,00
MOIGNY	Construction d'un restaurant scolaire	76 500,00
	Construction d'un accueil périscolaire	56 250,00
	Construction d'une salle de motricité	33 750,00
	Total subvention	166 500,00
SOISY-SUR-ECOLE	Mairie : Rénovation	81 000,00
	Agencement de l'agence postale dans la mairie	27 000,00
	Mairie : Aménagement des abords	58 500,00
	Total subvention	166 500,00

VAUHALLAN	Extension et réhabilitation de l'école maternelle	27 569,70
	Reprise de la façade de la crypte de l'église	7 422,75
	Réhabilitation d'un cabanon dans le jardin du presbytère	10 711,80
	Création d'une salle multi-activité	99 900,00
	Réaménagement de la salle polyvalente	12 965,22
	Aménagement aire de jeux	7 930,53
	Total subvention	166 500,00
VAL D'OISE (95)		
LONGUESSE	Mise en conformité de la salle des fêtes	32 274,00
	Réhabilitation et extension d'un bâtiment communal en maison des associations	76 131,00
	Liaisons douces entre l'école communale et les équipements culturels et sportifs de la commune	26 595,00
	Total subvention	135 000,00
NERVILLE-LA-FORET	Création d'un accès sécurisé à l'école et à la salle des fêtes	61 200,00
	Création d'un hall d'accueil pour la salle des fêtes	37 800,00
	Création d'un local pour les services techniques communaux	36 000,00
	Total subvention	135 000,00
PISCOP	Extension de l'école Jacques Prévert	61 065,00
	Création d'une bibliothèque	55 485,00
	Réhabilitation d'un logement communal	18 450,00
	Total subvention	135 000,00
TOTAL GENERAL		4 375 010,25

Article 6 :

Décide de participer au titre du dispositif « contrat ruraux » au financement des opérations, telles que détaillées en annexe 2 à la présente délibération, et dont le montant maximum prévisionnel est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Pour les contrats ruraux votés à partir du 18 mai 2016, subordonne le versement des subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type de réalisation adoptée par délibération n° CP 16-184 du 18 mai 2016 et autorise la Présidente du Conseil régional à les signer.

Pour les contrats ruraux votés avant le 18 mai 2016, subordonne le versement des subventions à la signature de conventions de réalisation conformes à la convention type adoptée par délibération CP N° 10-565A du 8 juillet 2010 et autorise la Présidente du Conseil régional à les signer.

Article 7 :

Affecte une autorisation de programme de **3 480 318,00 €** disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 53 «Espace rural et autres espaces de développement », Programme HP 53-002 (153002) « Politiques contractuelles en milieu rural », action 15300201 « Contrats ruraux » du budget 2016 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Affectation 2016 pour les nouveaux contrats ruraux :

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	AFFECTATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME EN €
SEINE-ET-MARNE (77)		
BARCY	Aménagement d'atelier communal	33 327,00
	Aménagement des abords de l'école	43 444,13
	Construction d'une salle de motricité	58 228,87
	Total subvention	135 000,00
CHAMPEAUX	Amélioration thermique de la salle des fêtes	75 577,50
	Réhabilitation de la cour d'école	54 000,00
	Création d'un columbarium	5 422,50
	Total subvention	135 000,00
FONTAINE-FOURCHES	construction d'une salle polyvalente	72 000,00
	construction de salles associatives	58 500,00
	Aménagement des abords	4 500,00
	Total subvention	135 000,00
JOUY-LE-CHATEL	Construction d'un groupe scolaire de 4 classes	99 900,00
	Total subvention	99 900,00
LE PIN	Aménagement paysager de la place du village	83 317,50
	Total subvention	83 317,50
POIGNY	Réhabilitation et mise aux normes de la salle polyvalente	81 000,00
	Total subvention	81 000,00
SAINTE-AULDE	Rénovation de la toiture de l'église	18 000,00
	Total subvention	18 000,00
SAINT-HILLIERS	Réhabilitation du ravalement de la façade Nord	48 015,00
	Total subvention	48 015,00

SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY	Aménagements intérieurs de la mairie	81 000,00
	Aménagements extérieurs de la mairie et mise en accessibilité	18 112,50
	Restauration de l'église	35 887,50
	Total subvention	135 000,00
SIGNY-SIGNETS	Aménagement intérieur et extérieur et mise aux normes de la salle communale	78 274,80
	Aménagement intérieur et extérieur et mise aux normes de la salle des associations	44 652,60
	Réhabilitation intérieure et extérieures du préau en local réserve-rangement	12 072,60
	Total subvention	135 000,00
SYNDICAT SCOLAIRE DE FONTAINE FOURCHES – NOYEN SUR-SEINE-VILLIERS-SUR-SEINE	Construction d'un bâtiment scolaire primaire	343 010,25
	Total subvention	343 010,25
THIEUX	Construction d'un préau	46 428,75
	Aménagement de l'accessibilité PMR et réfection des abords immédiats de l'école	32 145,75
	Total subvention	78 574,50
VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN	Réhabilitation de l'école élémentaire	63 000,00
	Création de deux classes supplémentaires	63 000,00
	Total subvention	126 000,00
VIMPELLES	Aménagement d'un secrétariat et du bureau du maire dans l'ancienne salle du presbytère	17 325,00
	Réhabilitation de l'ancien logement communal en salle de conseil et locaux administratifs	81 000,00
	Aménagement des abords de la future mairie	36 675,00
	Total subvention	135 000,00
YVELINES (78)		
CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES	Création d'un local commercial	81 000,00
	Création d'une halle	36 000,00
	Aménagement de la place du village	18 000,00
	Total subvention	135 000,00

CONDE-SUR-VESGRES	Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie	99 900,00
	Transferts de l'agence postale communale dans les locaux de la mairie	36 000,00
	Création d'un terrain multisports	30 600,00
	Total subvention	166 500,00
JAMBVILLE	Réhabilitation de la salle multifonction	22 500,00
	Total subvention	22 500,00
MAULETTE	Réhabilitation de l'ancienne mairie école en nouvelle mairie	67 500,00
	Réhabilitation de la salle communale polyvalente	22 500,00
	Aménagement des services techniques	45 000,00
	Total subvention	135 000,00
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Aménagement d'un dortoir dans l'école maternelle	13 500,00
	Aménagement d'une salle de motricité	40 500,00
	Construction d'un restaurant scolaire	81 000,00
	Total subvention	135 000,00
SOINDRES	Construction d'une cantine scolaire	81 000,00
	Total subvention	81 000,00
ESSONNE (91)		
BAULNE	Construction de l'école élémentaire	67 500,00
	Construction d'un accueil périscolaire	90 000,00
	Total subvention	157 500,00
FONTENAY-LE-VICOMTE	Rénovation extérieure de la mairie	50 850,00
	Aménagement du parvis de la mairie	92 700,00
	Total subvention	143 550,00
MESPUITS	Mise en sécurité de la RD 63	78 750,00
	Total subvention	78 750,00
MOIGNY	Construction d'un restaurant scolaire	76 500,00
	Construction d'un accueil périscolaire	56 250,00
	Construction d'une salle de motricité	33 750,00
	Total subvention	166 500,00

SOISY-SUR-ECOLE	Mairie : Rénovation	81 000,00
	Agencement de l'agence postale dans la mairie	27 000,00
	Total subvention	108 000,00
VAUHALLAN	Création d'une salle multi-activité	99 900,00
	Réaménagement de la salle polyvalente	12 965,22
	Aménagement aire de jeux	7 930,53
	Total subvention	120 795,75
VAL D'OISE (95)		
LONGUESSE	Mise en conformité de la salle des fêtes	32 274,00
	Réhabilitation et extension d'un bâtiment communal en maison des associations	76 131,00
	Total subvention	108 405,00
NERVILLE-LA-FORET	Création d'un accès sécurisé à l'école et à la salle des fêtes	61 200,00
	Création d'un hall d'accueil pour la salle des fêtes	37 800,00
	Total subvention	99 000,00
PISCOP	Extension de l'école Jacques Prévert	61 065,00
	Création d'une bibliothèque	55 485,00
	Réhabilitation d'un logement communal	18 450,00
	Total subvention	135 000,00
TOTAL GENERAL		3 480 318,00

Article 8 :

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **795 623,56 €** disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 53 « Espace rural et autres espaces de développement », Programme HP 53-002 (153002) « politiques contractuelles en milieu rural », action 15300201 « Contrats ruraux » du budget 2016 pour des opérations inscrites dans la programmation prévisionnelle des contrats ruraux déjà conclus, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Affectations 2016 pour les opérations de contrats antérieurement adoptés :

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	AFFECTATIONS AP 2016 SUR DOTATIONS ANTERIEURES EN €
SEINE-ET-MARNE (77)		
BAZOUCHES-LES-BRAY	Travaux d'accessibilité aux cours des écoles	22 123,12
	Total subvention	22 123,12

BEZALLES	Aménagement des abords de la mairie	62 612,38
	Total subvention	62 612,38
CHAMBRY	Aménagement d'une aire de stationnement paysagère pour l'école	27 000,00
	Création d'un accès piéton sécurisé à l'école	27 000,00
	Total subvention	54 000,00
CHEVRU	Mise en accessibilité des abords de la mairie	9 000,00
	Total subvention	9 000,00
IVERNY	Réfection des sols de l'église communale	36 000,00
	Total subvention	36 000,00
LES MARETS	Aménagement du parvis église	30 350,25
	Total subvention	30 350,25
LECHELLE	Aménagement des abords de la façade arrière de la salle des fêtes	19 575,00
	Total subvention	19 575,00
MAISONCELLES-EN-BRIE	Mise en accessibilité de l'entrée de l'église	27 727,65
	Total subvention	27 727,65
SAINT-FIACRE	Extension de la salle communale	72 000,00
	Aménagement des abords de la salle communale	9 000,00
	Total subvention	81 000,00
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	Construction et aménagement d'une nouvelle classe	40 176,00
	Réaménagement et mise aux normes PMR de la classe existante	26 424,00
	Total subvention	66 600,00
SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS	Restauration intérieure de l'église de Vieux-Maisons	84 520,69
	Total subvention	84 520,69

SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET	Mise en accessibilité salle polyvalente	17 036,10
	Total subvention	17 036,10
SAINT-MERY	Extension de la salle polyvalente	72 000,00
	Amélioration de l'isolation thermique et de l'accessibilité de la salle polyvalente	9 000,00
	Total subvention	81 000,00
SANCY-LES-PROVINS	Restauration menuiseries	15 007,50
	Total subvention	15 007,50
SIRP BEAUTHEIL SAINTS	Rangement école et plateau polyvalent à Saints	23 667,52
	Total subvention	23 667,52
SOGNOLLES-EN-MONTOIS	Restauration des toitures de la nef et de la chapelle	36 293,00
	Restauration des toitures de la nef et du clocher	17 707,00
	Total subvention	54 000,00
VANVILLE	Aménagement d'un terrain de loisirs intégrant un local communal	41 850,00
	Total subvention	41 850,00
YVELINES (78)		
GRANDCHAMP	Aménagement de la mare communale	15 300,00
	Total subvention	15 300,00
ESSONNE (91)		
BOISSY-LA-RIVIERE	Aménagement d'une salle polyvalente	20 250,00
	Total subvention	20 250,00
VAL D'OISE (95)		
VALMONDOIS	Extension et réhabilitation du garage de la Villa Daumier	34 003,35
	Total subvention	34 003,35
TOTAL GENERAL		795 623,56

Article 9 :

Décide de participer au titre du dispositif « Aménagement et équipement de l'espace rural » au financement des projets, détaillés en annexe 1 à la présente délibération, par l'attribution de subventions dont le montant maximum prévisionnel est déterminé par l'application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de la convention type « Aménagement et Développement Rural » adoptée par délibération n° CP 16-184 du 18 mai 2016 et autorise la Présidente du Conseil régional à la signer.

Article 10 :

Affecte une autorisation de programme de **372 600,60 €** disponible sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 53 « Espace rural et autres espaces de développement », programme HP53-001 (153001) « Aménagement et équipement de l'espace rural », Action 15300103 « Fonds d'Intervention, aménagement et équipement rural », du budget 2016, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

COLLECTIVITES	OPERATIONS SUBVENTIONNEES	AFFECTATIONS AUTORISATIONS DE PROGRAMME
SEINE-ET-MARNE (77)		
CHENOISE	Rénovation du stade municipal	22 800,60
	Total subvention	22 800,60
COULOMBS-EN-VALOIS	Aménagement paysager du hameau de Vaux sous Coulombs	91 500,00
	Total subvention	91 500,00
YVELINES (78)		
SIVOM ADAINVILLE BOURDONNE CONDE-SUR- VESGRE	Construction d'une cantine scolaire sur la commune d'Adainville	136 800,00
	Total subvention	136 800,00
VAL-D'OISE (95)		
VILLAINES-SOUS-BOIS	Aménagement d'un city-stade	30 000,00
	Total subvention	30 000,00
VILLERON	Création d'une salle polyvalente	91 500,00
	Total subvention	91 500,00
TOTAL GENERAL		372 600,60

Article 11 :

Approuve l'avenant au contrat de territoire joint en annexe 4 à la délibération pour le syndicat intercommunal des sports de Cesson-Vert Saint Denis (77).

Autorise la Présidente du Conseil Régional à le signer.

Article 12 :

Approuve l'avenant au contrat rural joint en annexe 5 à la délibération pour la commune suivante :

- 1 dossier dans le Val d'Oise (95) : Valmondois.

Désaffecte un montant total de 34 003,35 € relatif à l'opération «Extension du cabinet médical» en faveur de la commune de Valmondois de l'autorisation de programme de 34 003,35 € adoptée par la délibération CP15-090 du 29 janvier 2015 et inscrite sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 53 « Espace rural et autres espaces de développement », Programme HP 53-002 (153002) « politiques contractuelles en milieu rural », action 15300201 « Contrats ruraux » du budget 2015.

Autorise la Présidente du Conseil Régional à le signer.

Article 13 :

Attribue et subordonne le versement des subventions aux opérations, dans le cadre de dispositions pour achèvement d'opérations diverses, dont les fiches projets sont présentées en annexe 2, à la signature d'une convention de financement conforme à la convention-type adoptée par délibération n° CP 16-598 du 16 novembre 2016, et habilite la Présidente à les signer.

Article 14 :

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **1 124 609,23 €**, dans le cadre de dispositions pour achèvement d'opérations diverses, disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 52 « Agglomération et villes moyennes », programme HP 52-002 : « Contrat régional territorial », action 15200205 « Contrat régional territorial » du budget régional 2016, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Article 15 :

Affecte une autorisation de programme de **542 290,05 €**, dans le cadre de dispositions pour achèvement d'opérations diverses, disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 53 « Espace rural et autres espaces de développement », Programme HP 53-002 (153002) « politiques contractuelles en milieu rural », action 15300201 « Contrats ruraux » du budget 2016 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Article 16 :

Affecte une autorisation de programme de **331 328,14 €**, dans le cadre de dispositions pour achèvement d'opérations diverses, disponible sur le chapitre budgétaire 905 « Aménagement des territoires », code fonctionnel 53 « Espace rural et autres espaces de développement », programme HP 53-001 « Aménagement et équipement de l'espace rural », action 15300103 « Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural » du budget 2016 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 à la délibération.

Article 17 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 17 de l'annexe à la délibération n°CR33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier, prorogée par la délibération CR 01-16 du 21 janvier 2016.

dpt	Bénéficiaire	Dossier - Code	Dossier (1)	Date prévisionnelle de démarrage	Libellé procédure
77	COMMUNE DE BOURRON MARLOTTE	13020906	CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE SES ACCES - BOURRON-MARLOTTE	01/05/2016	Contrat régional territorial
77	COMMUNE DE MORMANT	16016044	CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES JEUNES - MORMANT	03/05/2016	Contrat régional territorial
77	COMMUNE DE PONTCARRE	16011349	RENOVATION ET EXTENSION DU GYMNASSE CROZET - PONTCARRE	28/11/2015	Contrat régional territorial
77	COMMUNE DE PONTCARRE	16011351	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DES SALLES D'ACTIVITE ATTENANTES AU GYMNASSE - PONTCARRE	28/11/2015	Contrat régional territorial
77	COMMUNE DE SOIGNOLLES EN BRIE	16015380	CREATION D'UN SECOND ESPACE DE STOCKAGE POUR LES SERVICES TECHNIQUES - SOIGNOLLES EN BRIE	10/07/2015	Contrat régional territorial
77	COMMUNE DE THOMERY	16015468	CREATION D'UNE NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - THOMERY	14/12/2015	Contrat régional territorial
77	COMMUNE DE THOMERY	16015469	CREATION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE MOTRICITE - THOMERY	11/04/2016	Contrat régional territorial
78	COMMUNE DE CHEVREUSE	16015865	CONSTRUCTION D'UN POLE PETITE ENFANCE - CHEVREUSE	17/03/2015	Contrat régional territorial
78	COMMUNE DE CHEVREUSE	16015866	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSOCIATION -CHEVREUSE	14/03/2013	Contrat régional territorial
95	COMMUNES CMNES PAYS FRANCE	16017085	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS-DE-FRANCE : CREATION D'UN PÔLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES - REAFFECTATION DU SOLDE	13/12/2011	Contrats de territoire
91	COMMUNE DE LARDY MAIRIE	12012080	CREATION D'UN POLE DE SERVICES - LARDY - REAFFECTATION	25/07/2011	Contrats régionaux
77	COMMUNE DE BARCY	16015586	AMENAGEMENT DE L'ATELIER COMMUNAL - BARCY (77)	28/10/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE BARCY	16016787	AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE - BARCY (77))	28/10/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE BARCY	16016788	CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE - BARCY (77))	28/10/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE BAZOCHES LES BRAY	13003832	TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX COURS DES ECOLES - BAZOCHES LES BRAY	27/03/2013	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE BEZALLES	14018613	AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE - BEZALLES	14/03/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE CHAMBRY	16016347	AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PAYSAGERE POUR L'ECOLE - CHAMBRY	08/04/2015	Contrats ruraux

CONSEIL REGIONAL D'ÎLE DE FRANCE

77	COMMUNE DE CHAMPDEUIL	16017057	AMENAGEMENT ET EXTENSION DU CIMETIERE - REAFFECTATION	01/01/2012	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE CHAMPDEUIL	16017060	AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINT MARTIAL - REAFFECTATION	01/01/2011	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE CHAMPDEUIL	16017061	RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT MARTIAL - REAFFECTATION	09/07/2010	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE CHEVRU	15014240	MISE EN ACCESSIBILITE DES ABORDS DE LA MAIRIE- CHEVRU	27/05/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE COURTOMER	16016609	OPERATION AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE - REAFFECTATION	19/05/2011	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES	16015498	CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE - FONTAINE FOURCHES	01/06/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES	16015529	CONSTRUCTION DE SALLES ASSOCIATIVES - FONTAINE FOURCHES	01/06/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES	16015536	AMENAGEMENT DES ABORDS - FONTAINE FOURCHES	01/06/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE JOUY LE CHATEL	16015950	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE DE 4 CLASSES - JOUY-LE-CHATEL (77)	17/03/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE LEHELLE	15009991	AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA FACADE ARRIERE DE LA SALLE DES FETES - LEHELLE	15/11/2012	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE MAISONCELLES EN BRIE	13003097	MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ENTREE DE L'EGLISE - MAISONCELLES EN BRIE	25/03/2011	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE MOUY SUR SEINE	16017079	AMENAGEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE - REAFFECTATON	30/03/2012	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE NOYEN SUR SEINE	16017081	RESTAURATION DE L'EGLISE - REAFFECTATION	01/01/2011	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT FIACRE	16000441	EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE - SAINT FIACRE (77)	22/04/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT FIACRE	16000442	AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE COMMUNALE - SAINT FIACRE (77)	22/04/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT HILLIERS	16015612	REHABILITATION DU RAVALEMENT DE LA FACADE NORD DE L'EGLISE - SAINT-HILLIERS (77)	22/12/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX	16016351	CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE CLASSE - SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77)	25/06/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX	16016784	REAMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES PMR DE LA CLASSE EXISTANTE - SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77))	25/06/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT MARS VIEUX MAISONS	15014939	RESTAURATION INTERIEURE DE L'EGLISE DE VIEUX MAISONS- SAINT MARS VIEUX MAISONS	02/01/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU BOSCHET	15003889	MISE EN ACCESSIBILITE SALLE POLYVALENTE -SAINT MARTIN DU BOSCHET	29/04/2014	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY	16003236	AMENAGEMENTS INTERIEURS DE LA MAIRIE - SAINT SAUVEUR LES BRAY	01/01/2016	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY	16003256	AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA MAIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE - SAINT SAUVEUR LES BRAY	01/01/2016	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY	16003257	RESTAURATION DE L'EGLISE - SAINT SAUVEUR LES BRAY	01/01/2016	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SAINTE AULDE	16015622	RENOVATION DE L'EGLISE - SAINTE-AULDE (77)	26/04/2016	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SANCY LES PROVINS	15010050	RESTAURATION MENUISERIES -SANCY-LES-PROVINS	28/01/2010	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SIGNY SIGNETS	16015807	AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE COMMUNALE - SIGNY-SIGNETS (77)	16/10/2015	Contrats ruraux

CONSEIL REGIONAL D'ÎLE DE FRANCE

77	COMMUNE DE SIGNY SIGNETS	16015811	AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS - SIGNY-SIGNETS (77))	16/10/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SIGNY SIGNETS	16015812	REHABILITATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU PREAU EN LOCAL RESERVE-RANGEMENT - SIGNY-SIGNETS (77)	16/10/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SOGNOLLES EN MONTOIS	16005085	RESTAURATION DES TOITURES DE LA NEF ET DE LA CHAPELLE - SOGNOLLES EN MONTOIS	02/04/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE SOGNOLLES EN MONTOIS	16005086	RESTAURATION DES TOITURES DE LA NEF ET DU CLOCHER- SOGNOLLES EN MONTOIS	02/04/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE VANVILLE	14013956	AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE LOISIRS INTEGRANT UN LOCAL COMMUNAL - VANVILLE	10/07/2015	Contrats ruraux
77	COMMUNE DES MARETS	13022376	AMENAGEMENT DU PARVIS EGLISE- LES MARETS	24/04/2013	Contrats ruraux
77	COMMUNE D'IVERNY	14018376	REFECTION DES SOLS (DE L'EGLISE COMMUNALE) - IVERNY	01/09/2015	Contrats ruraux
77	REGROUP PEDAGO BEAUTHEIL SIRP	14007762	RANGEMENT ECOLE ET PATEAU POLYVALENT A SAINTS -SIRP BEAUTHEIL SAINTS	02/12/2013	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE GRANDCHAMP	15006876	AMENAGEMENT DE LA MARE COMMUNALE - GRANDCHAMP	10/05/2014	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE MAULETTE	16015585	REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ECOLE EN NOUVELLE MAIRIE - MAULETTE	03/06/2016	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE MAULETTE	16015587	REHABILITATION DE LA SALLE COMMUNALE POLYVALENTE - MAULETTE	03/06/2016	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE MAULETTE	16015588	AMENAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES - MAULETTE	03/06/2016	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE ROCHEFORT EN YVELINES	11017618	CREATION DE SALLES PLURIVALENTES - ROCHEFORT EN YVELINES	26/01/2012	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE SAINT HILARION	16016639	OPERATION DE REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES SAINT-HILARION - REAFFECTATION	29/03/2012	Contrats ruraux
78	COMMUNE DE SAINT HILARION	16016641	OPERATION AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ECOLE ET DE LA SALLE DES FETES - REAFFECTATION	23/01/2013	Contrats ruraux
78	COMMUNE D'ORSONVILLE	16016632	OPERATION DE RESTAURATION D'UN VITRAIL DE L'EGLISE - REAFFECTATION	01/01/2011	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX	16016619	OPERATION DE REAMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE - REAFFECTATION	25/03/2011	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX	16016621	AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE ET CREATION D'UN SITE CINERAIRE - REAFFECTATION	25/03/2011	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX	16016623	OPERATION DE REHABILITATION DE LA MAIRIE - REAFFECTATION	25/03/2011	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE	15006868	RENOVATION EXTERIEURE DE LA MAIRIE - FONTENAY-LE-VICOMTE	01/01/2016	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE	15006873	AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE - FONTENAY-LE-VICOMTE	01/01/2016	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE ROINVILLE	13016502	CREATION D'UN GROUPE MATERNELLE-ROINVILLE	10/04/2014	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE SAINT CYR LA RIVIERE	16016624	OPERATION DE RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE - REAFFECTATION	25/03/2011	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE SERMAISE	12007285	AMENAGEMENT DU PARC DE LA MAIRIE ET RENOVATION DES FACADES - SERMAISE	23/01/2013	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE	16003608	MAIRIE : RENOVATION - SOISY-SUR-ECOLE	26/08/2014	Contrats ruraux
91	COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE	16003609	AGENCEMENT DE L'AGENCE POSTALE DANS LA MAIRIE - SOISY-SUR-ECOLE	26/08/2014	Contrats ruraux

91	COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS	12012507	REFECTION DE LA MAIRIE - VILLENEUVE SUR AUVERS	24/01/2013	Contrats ruraux
77	COMMUNE DE COULOMBS EN VALOIS	16001248	AMENAGEMENT PAYSAGER DU HAMEAU DE VAUX SOUS COULOMBS - COULOMBS EN VALOIS (77)	15/02/2011	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
77	COMMUNE DE COULOMBS EN VALOIS	16017082	RAVALEMENT MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE - COULOMBS EN VALOIS - REAFFECTATION	13/09/2007	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
77	COMMUNE DE MARCHEMORET	16017083	CONSTRUCTION D'UNE CANTINE PRIMAIRE - MARCHEMORET - REAFFECTATION DU SOLDE	13/09/2007	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
77	SI ECOLES COURPALAY LA CHAPELLE IGER	16017084	CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - SI ECOLES COURPALAY LA CHAPELLE IGER - REAFFECTATION	12/06/2008	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
78	SIVOM ADAINVILLE BOURDONNE CONDE S/VESGRE	16011419	CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE SUR LA COMMUNE D'ADAINVILLE - SIVOM ABC	16/02/2016	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
91	COMMUNE D'AUTHON LA PLAINE	16017074	RESTAURATION EGLISE SAINT-AUBIN - AUTHON LA PLAINE - REAFFECTATION DU SOLDE	23/09/2004	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural

Article 18 :

Modifie la fiche projet du contrat rural de Cély n°15017883 adopté en commission permanente du 12 juillet 2016 n° CP 16-291, jointe en annexe 6 à la présente délibération, suite à une erreur dans l'attribution d'un stagiaire, déjà attribué à la commune dans la fiche projet 15017885, affectée en CP n°16-184 du 18 mai 2016.

Article 19 :

Modifie la fiche projet du contrat régional territorial d'Ollainville n° 15015483 adoptée en commission permanente du 18 mai 2016 n° CP 16-184, jointe en annexe 6 à la présente délibération, suite à une erreur dans l'intitulé de l'opération.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France



VALERIE PECRESSE

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Chapitre	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel	52 - Agglomérations et villes moyennes
Programme	152002 - Contrat régional territorial
Action	15200205 - Contrat régional territorial

Dispositif : N° 00000203 - Contrats régionaux

Dossier	12012080 - CREATION D'UN POLE DE SERVICES - LARDY - REAFFECTATION				
Bénéficiaire	R1144 - COMMUNE DE LARDY MAIRIE				
Localisation	LARDY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	360 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
900 000,00 €	HT	40 %			
				360 000,00 €	

Total sur le dispositif N° 00000203 - Contrats régionaux	360 000,00 €

Dispositif : N° 00000213 - Contrats de territoire

Dossier	16017085 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS-DE-FRANCE : CREATION D'UN PÔLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES				
Bénéficiaire	R4345 - COMMU CMNES PAYS FRANCE				
Localisation	LUZARCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	764 609,23 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 699 131,63 €	HT	45 %	764 609,23 €		

Total sur le dispositif N° 00000213 - Contrats de territoire	764 609,23 €

Dispositif : N° 00000801 - Contrat régional territorial

Dossier	11022582 - CREATION D'UN CENTRE MULTI ACTIVITES - MOUSSY-LE-NEUF				
Bénéficiaire	R818 - COMMUNE DE MOUSSY LE NEUF				
Localisation	MOUSSY-LE-NEUF				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	368 647,74 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 843 238,70 €	HT	20 %			
				368 647,74 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	12018628 - EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE - CHATEAU-LANDON				
Bénéficiaire	R317 - COMMUNE DE CHATEAU LANDON				
Localisation	CHATEAU-LANDON				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	246 444,82 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
821 482,72 €	HT	30 %	246 444,82 €		

Dossier	13020906 - CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE SES ACCES - BOURRON-MARLOTTE				
Bénéficiaire	R279 - COMMUNE DE BOURRON MARLOTTE				
Localisation	BOURRON-MARLOTTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	19 054,91 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
127 032,75 €	HT	15 %			
				19 054,91 €	

Dossier	16002920 - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE (NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE) - PIERRELAYE				
Bénéficiaire	R182 - COMMUNE DE PIERRELAYE				
Localisation	PIERRELAYE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	608 845,65 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
2 029 485,50 €	HT	30 %	608 845,65 €		

Dossier	16002921 - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE (NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE) - PIERRELAYE				
Bénéficiaire	R182 - COMMUNE DE PIERRELAYE				
Localisation	PIERRELAYE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	260 933,85 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
869 779,50 €	HT	30 %	260 933,85 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16003603 - CONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES - BOUFFEMONT				
Bénéficiaire	R76 - COMMUNE DE BOUFFEMONT				
Localisation	BOUFFEMONT				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	230 046,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
920 184,00 €	HT	25 %	230 046,00 €		

Dossier	16003763 - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE - BOUFFEMONT				
Bénéficiaire	R76 - COMMUNE DE BOUFFEMONT				
Localisation	BOUFFEMONT				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	311 025,50 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 244 102,00 €	HT	25 %			
				311 025,50 €	

Dossier	16006713 - REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT POUR Y IMPLANTER UN AUDITORIUM - CHESSY				
Bénéficiaire	R329 - COMMUNE DE CHESSY				
Localisation	CHESSY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	143 100,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
954 000,00 €	HT	15 %	143 100,00 €		

Dossier	16011349 - RENOVATION ET EXTENSION DU GYMNASSE CROZET - PONTCARRE				
Bénéficiaire	R859 - COMMUNE DE PONTCARRE				
Localisation	PONTCARRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	337 217,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 348 868,00 €	HT	25 %			
				337 217,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16011351 - DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DES SALLES D'ACTIVITE ATTENANTES AU GYMNASSE - PONTCARRE				
Bénéficiaire	R859 - COMMUNE DE PONTCARRE				
Localisation	PONTCARRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	59 129,80 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
295 649,00 €	HT	20 %			
				59 129,80 €	

Dossier	16013240 - EXTENSION DU CIMETIERE - ETRECHY				
Bénéficiaire	R1114 - COMMUNE D'ETRECHY				
Localisation	ETRECHY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	68 834,40 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
458 896,00 €	HT	15 %			
				68 834,40 €	

Dossier	16015380 - CREATION D'UN SECOND ESPACE DE STOCKAGE POUR LES SERVICES TECHNIQUES - SOIGNOLLES EN BRIE				
Bénéficiaire	R927 - COMMUNE DE SOIGNOLLES EN BRIE				
Localisation	SOIGNOLLES-EN-BRIE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 259,52 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
84 198,40 €	HT	30 %		25 259,52 €	

Dossier	16015468 - CREATION D'UNE NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - THOMERY				
Bénéficiaire	R945 - COMMUNE DE THOMERY				
Localisation	THOMERY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	172 250,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
861 250,00 €	HT	20 %			
				172 250,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015469 - CREATION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE MOTRICITE - THOMERY				
Bénéficiaire	R945 - COMMUNE DE THOMERY				
Localisation	THOMERY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	32 168,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
160 840,00 €	HT	20 %			
				32 168,00 €	

Dossier	16015865 - CONSTRUCTION D'UN POLE PETITE ENFANCE - CHEVREUSE				
Bénéficiaire	R548 - COMMUNE DE CHEVREUSE				
Localisation	CHEVREUSE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	82 413,20 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
824 132,00 €	HT	10 %			
				82 413,20 €	

Dossier	16015866 - CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSOCIATION -CHEVREUSE				
Bénéficiaire	R548 - COMMUNE DE CHEVREUSE				
Localisation	CHEVREUSE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	176 190,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
1 761 900,00 €	HT	10 %	176 190,00 €		

Dossier	16016044 - CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES JEUNES - MORMANT				
Bénéficiaire	R813 - COMMUNE DE MORMANT				
Localisation	MORMANT				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	227 000,00 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
567 500,00 €	HT	40 %			
				227 000,00 €	

Dossier	16016625 - AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS - CHESSY				
Bénéficiaire	R329 - COMMUNE DE CHESSY				
Localisation	CHESSY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	18 259,50 €			Code nature	204141
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
121 730,00 €	HT	15 %			
				18 259,50 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Total sur le dispositif N° 00000801 - Contrat régional territorial	3 386 819,89 €

Total sur l'imputation 905 - 52 - 152002 - 15200205	4 511 429,12 €

Chapitre	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel	53 - Espace rural et autres espaces de développement
Programme	153001 - Aménagement et équipement de l'espace rural
Action	15300103 - Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

Dispositif : N° 00000285 - Fonds d'intervention aménagement et équipement rural

Dossier	16001248 - AMENAGEMENT PAYSAGER DU HAMEAU DE VAUX SOUS COULOMBS - COULOMBS EN VALOIS (77)				
Bénéficiaire	R347 - COMMUNE DE COULOMBS EN VALOIS				
Localisation	COULOMBS-EN-VALOIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	91 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
305 000,00 €	HT	30 %			
				91 500,00 €	

Dossier	16011291 - AMENAGEMENT D'UN CITY STADE - VILLAINES-SOUS-BOIS				
Bénéficiaire	R226 - COMMUNE DE VILLAINES SOUS BOIS				
Localisation	VILLAINES-SOUS-BOIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
100 000,00 €	HT	30 %			
				30 000,00 €	

Dossier	16011419 - CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE SUR LA COMMUNE D'ADAINVILLE - SIVOM ABC				
Bénéficiaire	R1788 - SIVOM ADAINVILLE BOURDONNE CONDE S/VESGRE				
Localisation	ADAINVILLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	136 800,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
454 606,00 €	HT	30 %			
				136 800,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16013142 - CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE - VILLERON				
Bénéficiaire	R227 - COMMUNE DE VILLERON				
Localisation	VILLERON				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	91 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
305 000,00 €	HT	30 %	91 500,00 €		

Dossier	16015993 - RENOVATION DU STADE MUNICIPAL - CHENOISE (77)				
Bénéficiaire	R327 - COMMUNE DE CHENOISE				
Localisation	CHENOISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	22 800,60 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
76 002,00 €	HT	30 %			
				22 800,60 €	

Dossier	16017074 - RESTAURATION EGLISE SAINT-AUBIN - AUTHON LA PLAINE				
Bénéficiaire	R1051 - COMMUNE D'AUTHON LA PLAINE				
Localisation	AUTHON-LA-PLAINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 499,42 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
271 664,73 €	HT	30 %	81 499,42 €		

Dossier	16017082 - RAVALEMENT MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE - COULOMBS EN VALOIS				
Bénéficiaire	R347 - COMMUNE DE COULOMBS EN VALOIS				
Localisation	COULOMBS-EN-VALOIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 946,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
103 155,00 €	HT	30 %	30 946,50 €		

Dossier	16017083 - CONSTRUCTION D'UNE CANTINE PRIMAIRE - MARCHEMORET				
Bénéficiaire	R772 - COMMUNE DE MARCHEMORET				
Localisation	MARCHEMORET				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	18 882,22 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
62 940,74 €	HT	30 %			
				18 882,22 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16017084 - CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - SI ECOLES COURPALAY LA CHAPELLE IGER				
Bénéficiaire	R19224 - SI ECOLES COURPALAY LA CHAPELLE IGER				
Localisation	COURPALAY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	200 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
500 000.00 €	HT	40 %			
				200 000.00 €	

Total sur le dispositif N° 00000285 - Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	703 928,74 €

Total sur l'imputation 905 - 53 - 153001 - 15300103	703 928,74 €

Chapitre	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel	53 - Espace rural et autres espaces de développement
Programme	153002 - Politiques contractuelles en milieu rural
Action	15300201 - Contrats ruraux

Dispositif : N° 00000207 - Contrats ruraux

Dossier	11009665 - CONSTRUCTION CANTINE SCOLAIRE MATERNELLES-PRIMAIRES - FAVIERES-EN-BRIE				
Bénéficiaire	R392 - COMMUNE DE FAVIERES EN BRIE				
Localisation	FAVIERES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	22 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
120 000,00 €	HT	45 %			
				54 000,00 €	

Dossier	11017618 - CREATION DE SALLES PLURIVALENTES - ROCHEFORT EN YVELINES				
Bénéficiaire	R696 - COMMUNE DE ROCHEFORT EN YVELINES				
Localisation	ROCHEFORT-EN-YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	11 926,35 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
132 515,00 €	HT	45 %			
				59 631,75 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	12007285 - AMENAGEMENT DU PARC DE LA MAIRIE ET RENOVATION DES FACADES - SERMAISE				
Bénéficiaire	R1212 - COMMUNE DE SERMAISE				
Localisation	SERMAISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	49 950,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
111 000,00 €	HT	45 %			
				49 950,00 €	

Dossier	12012507 - REFECTION DE LA MAIRIE - VILLENEUVE SUR AUVERS				
Bénéficiaire	R1234 - COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS				
Localisation	VILLENEUVE-SUR-AUVERS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	2 621,70 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
47 665,00 €	HT	45 %			
				21 449,25 €	

Dossier	13003097 - MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ENTREE DE L'EGLISE - MAISONCELLES EN BRIE				
Bénéficiaire	R770 - COMMUNE DE MAISONCELLES EN BRIE				
Localisation	MAISONCELLES-EN-BRIE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	27 727,65 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
61 617,00 €	HT	45 %			
				27 727,65 €	

Dossier	13003832 - TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX COURS DES ECOLES - BAZOCHES LES BRAY				
Bénéficiaire	R256 - COMMUNE DE BAZOCHES LES BRAY				
Localisation	BAZOCHES-LES-BRAY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	22 123,12 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
49 162,50 €	HT	45 %			
				22 123,12 €	

Dossier	13016502 - CREATION D'UN GROUPE MATERNELLE- ROINVILLE				
Bénéficiaire	R1189 - COMMUNE DE ROINVILLE				
Localisation	ROINVILLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	19 980,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
222 000,00 €	HT	45 %	99 900,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	13022376 - AMENAGEMENT DU PARVIS EGLISE- LES MARETS				
Bénéficiaire	R483 - COMMUNE DES MARETS				
Localisation	LES MARETS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 350,25 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
67 445,00 €	HT	45 %		30 350,25 €	

Dossier	14007762 - RANGEMENT ECOLE ET PLATEAU POLYVALENT A SAINTS -SIRP BEAUTHEIL SAINTS				
Bénéficiaire	R12566 - REGROUP PEDAGO BEAUTHEIL SIRP				
Localisation	SAINTS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	23 667,52 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
52 594,50 €	HT	45 %		23 667,52 €	

Dossier	14009995 - AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE - BOISSY-LA-RIVIERE				
Bénéficiaire	R1062 - COMMUNE DE BOISSY LA RIVIERE				
Localisation	BOISSY-LA-RIVIERE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 250,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
45 000,00 €	HT	45 %		20 250,00 €	

Dossier	14013652 - EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE - SAINT-MERY				
Bénéficiaire	R899 - COMMUNE DE SAINT MERY				
Localisation	SAINT-MERY				
CPER/CPRD	Hors CPRD				
Montant total	72 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
160 000,00 €	HT	45 %		72 000,00 €	

Dossier	14013653 - AMELIORATION DE L'ISOLATION THERMIQUE ET DE L'ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE - SAINT-MERY				
Bénéficiaire	R899 - COMMUNE DE SAINT MERY				
Localisation	SAINT-MERY				
CPER/CPRD	Hors CPRD				
Montant total	9 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
20 000,00 €	HT	45 %		9 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	14013956 - AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE LOISIRS INTEGRANT UN LOCAL COMMUNAL - VANVILLE				
Bénéficiaire	R961 - COMMUNE DE VANVILLE				
Localisation	VANVILLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	41 850,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
93 000,00 €	HT	45 %		41 850,00 €	

Dossier	14018376 - REFECTION DES SOLS (DE L'EGLISE COMMUNALE) - IVERNY				
Bénéficiaire	R440 - COMMUNE D'IVERNY				
Localisation	IVERNY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	36 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
80 000,00 €	HT	45 %		36 000,00 €	

Dossier	14018613 - AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE - BEZALLES				
Bénéficiaire	R264 - COMMUNE DE BEZALLES				
Localisation	BEZALLES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	62 612,38 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
139 138,62 €	HT	45 %		62 612,38 €	

Dossier	15003889 - MISE EN ACCESSIBILITE SALLE POLYVALENTE -SAINT MARTIN DU BOSCHET				
Bénéficiaire	R897 - COMMUNE DE SAINT MARTIN DU BOSCHET				
Localisation	SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	17 036,10 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
37 858,00 €	HT	45 %		17 036,10 €	

Dossier	15006868 - RENOVATION EXTERIEURE DE LA MAIRIE - FONTENAY-LE-VICOMTE				
Bénéficiaire	R1119 - COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE				
Localisation	FONTENAY-LE-VICOMTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 850,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
113 000,00 €	HT	45 %		50 850,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	15006873 - AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE - FONTENAY-LE-VICOMTE				
Bénéficiaire	R1119 - COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE				
Localisation	FONTENAY-LE-VICOMTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	92 700,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
206 000,00 €	HT	45 %			
				92 700,00 €	

Dossier	15006876 - AMENAGEMENT DE LA MARE COMMUNALE - GRANDCHAMP				
Bénéficiaire	R595 - COMMUNE DE GRANDCHAMP				
Localisation	GRANDCHAMP				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 300,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
34 000,00 €	HT	45 %			
				15 300,00 €	

Dossier	15009991 - AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA FACADE ARRIERE DE LA SALLE DES FETES - LEHELLE				
Bénéficiaire	R480 - COMMUNE DE LEHELLE				
Localisation	LEHELLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	19 575,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
43 500,00 €	HT	45 %			
				19 575,00 €	

Dossier	15010050 - RESTAURATION MENUISERIES -SANCY-LES-PROVINS				
Bénéficiaire	R916 - COMMUNE DE SANCY LES PROVINS				
Localisation	SANCY-LES-PROVINS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 007,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
33 350.00 €	HT	45 %			
				15 007,50 €	

Dossier	15014240 - MISE EN ACCESSIBILITE DES ABORDS DE LA MAIRIE- CHEVRU				
Bénéficiaire	R331 - COMMUNE DE CHEVRU				
Localisation	CHEVRU				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	9 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
20 000,00 €	HT	45 %	9 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	15014939 - RESTAURATION INTERIEURE DE L EGLISE DE VIEUX MAISONS- SAINT MARS VIEUX MAISONS				
Bénéficiaire	R937 - COMMUNE DE SAINT MARS VIEUX MAISONS				
Localisation	SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	84 520,69 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
187 823,75 €	HT	45 %		84 520,69 €	

Dossier	15018511 - MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE DES FETES - LONGUESSE				
Bénéficiaire	R145 - COMMUNE DE LONGUESSE				
Localisation	LONGUESSE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	32 274,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
71 720,00 €	HT	45 %		32 274,00 €	

Dossier	15018512 - REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL EN MAISON DES ASSOCIATIONL-LONGUESSE				
Bénéficiaire	R145 - COMMUNE DE LONGUESSE				
Localisation	LONGUESSE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	76 131,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
169 180,00 €	HT	45 %		76 131,00 €	

Dossier	16000441 - EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE - SAINT FIACRE (77)				
Bénéficiaire	R888 - COMMUNE DE SAINT FIACRE				
Localisation	SAINT-FIACRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	72 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
160 000,00 €	HT	45 %		72 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16000442 - AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE COMMUNALE - SAINT FIACRE (77)				
Bénéficiaire	R888 - COMMUNE DE SAINT FIACRE				
Localisation	SAINT-FIACRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	9 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
20 000,00 €	HT	45 %			
				9 000,00 €	

Dossier	16000613 - REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN				
Bénéficiaire	R985 - COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN				
Localisation	VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	63 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
140 000,00 €	HT	45 %			
					63 000,00 €

Dossier	16000620 - CREATION DE DEUX CLASSES SUPPLEMENTAIRES - VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN				
Bénéficiaire	R985 - COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN				
Localisation	VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	63 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
140 000,00 €	HT	45 %			
				63 000,00 €	

Dossier	16002810 - AMENAGEMENT D'UN SECRETARIAT ET DU BUREAU DU MAIRE DANS L'ANCIENNE SALLE DU PRESBYTERE -VIMPELLES				
Bénéficiaire	R998 - COMMUNE DE VIMPELLES				
Localisation	VIMPELLES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	17 325,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
38 500,00 €	HT	45 %		17 325,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16002811 - REHABILITATION DE L'ANCIEN LOGEMENT COMMUNAL EN SALLE DE CONSEIL ET LOCAUX ADMINISTRATIFS - VIMPELLES				
Bénéficiaire	R998 - COMMUNE DE VIMPELLES				
Localisation	VIMPELLES				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16002812 - AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA FUTURE MAIRIE -VIMPELLES				
Bénéficiaire	R998 - COMMUNE DE VIMPELLES				
Localisation	VIMPELLES				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	36 675,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
81 500,00 €	HT	45 %		36 675,00 €	

Dossier	16003236 - AMENAGEMENTS INTERIEURS DE LA MAIRIE - SAINT SAUVEUR LES BRAY				
Bénéficiaire	R904 - COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY				
Localisation	SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16003256 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA MAIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE - SAINT SAUVEUR LES BRAY				
Bénéficiaire	R904 - COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY				
Localisation	SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	18 112,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
40 250,00 €	HT	45 %		18 112,50 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16003257 - RESTAURATION DE L'EGLISE - SAINT SAUVEUR LES BRAY				
Bénéficiaire	R904 - COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY				
Localisation	SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 887,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
79 750,00 €	HT	45 %		35 887,50 €	

Dossier	16003608 - MAIRIE : RENOVATION - SOISY-SUR-ECOLE				
Bénéficiaire	R1213 - COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE				
Localisation	SOISY-SUR-ECOLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16003609 - AGENCEMENT DE L'AGENCE POSTALE DANS LA MAIRIE - SOISY-SUR-ECOLE				
Bénéficiaire	R1213 - COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE				
Localisation	SOISY-SUR-ECOLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	27 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
60 000,00 €	HT	45 %		27 000,00 €	

Dossier	16005085 - RESTAURATION DES TOITURES DE LA NEF ET DE LA CHAPELLE - SOGNOLLES EN MONTAIS				
Bénéficiaire	R926 - COMMUNE DE SOGNOLLES EN MONTAIS				
Localisation	SOGNOLLES-EN-MONTAIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	36 293,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
80 650,45 €	HT	45 %		36 293,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16005086 - RESTAURATION DES TOITURES DE LA NEF ET DU CLOCHER- SOGNOLLES EN MONTOIS				
Bénéficiaire	R926 - COMMUNE DE SOGNOLLES EN MONTOIS				
Localisation	SOGNOLLES-EN-MONTOIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	17 707,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
39 349,55 €	HT	45 %		17 707,00 €	

Dossier	16006994 - MISE EN SECURITE DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 63 - MESPUITS				
Bénéficiaire	R1161 - COMMUNE DE MESPUITS				
Localisation	MESPUITS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	78 750,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
175 000,00 €	HT	45 %		78 750,00 €	

Dossier	16007801 - EXTENSION DE L'ECOLE JACQUES PREVERT - COMMUNE DE PISCOP				
Bénéficiaire	R183 - COMMUNE DE PISCOP				
Localisation	PISCOP				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	61 065,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
135 700,00 €	HT	45 %		61 065,00 €	

Dossier	16007803 - CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE - COMMUNE DE PISCOP				
Bénéficiaire	R183 - COMMUNE DE PISCOP				
Localisation	PISCOP				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	55 485,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
123 300,00 €	HT	45 %		55 485,00 €	

Dossier	16007804 - REHABILITATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL - COMMUNE DE PISCOP				
Bénéficiaire	R183 - COMMUNE DE PISCOP				
Localisation	PISCOP				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	18 450,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
41 000,00 €	HT	45 %		18 450,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16011238 - CONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - BAULNE				
Bénéficiaire	R1057 - COMMUNE DE BAULNE				
Localisation	BAULNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	67 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
150 000,00 €	HT	45 %		67 500,00 €	

Dossier	16011239 - CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE - BAULNE				
Bénéficiaire	R1057 - COMMUNE DE BAULNE				
Localisation	BAULNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	90 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
200 000,00 €	HT	45 %		90 000,00 €	

Dossier	16011390 - CREATION D'UN LOCAL COMMERCIAL - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES				
Bénéficiaire	R551 - COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES				
Localisation	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16011393 - CREATION D'UNE HALLE - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES				
Bénéficiaire	R551 - COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES				
Localisation	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	36 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
80 000,00 €	HT	45 %		36 000,00 €	

Dossier	16011394 - AMENAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES				
Bénéficiaire	R551 - COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES				
Localisation	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	18 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
40 000,00 €	HT	45 %		18 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16011652 - AMELIORATION THERMIQUE DE LA SALLE DES FETES - CHAMPEAUX				
Bénéficiaire	R309 - COMMUNE DE CHAMPEAUX				
Localisation	CHAMPEAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	75 577,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
167 950,00 €	HT	45 %		75 577,50 €	

Dossier	16011656 - REHABILITATION DE LA COUR D'ECOLE - CHAMPEAUX				
Bénéficiaire	R309 - COMMUNE DE CHAMPEAUX				
Localisation	CHAMPEAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	54 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
120 000,00 €	HT	45 %		54 000,00 €	

Dossier	16011657 - CREATION D'UN COLUMBARIUM - CHAMPEAUX				
Bénéficiaire	R309 - COMMUNE DE CHAMPEAUX				
Localisation	CHAMPEAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 422,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
12 050,00 €	HT	45 %		5 422,50 €	

Dossier	16012831 - CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE - MOIGNY-SUR-ECOLE				
Bénéficiaire	R1163 - COMMUNE DE MOIGNY SUR ECOLE				
Localisation	MOIGNY-SUR-ECOLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	76 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
170 000,00 €	HT	45 %		76 500,00 €	

Dossier	16012838 - CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE - MOIGNY-SUR-ECOLE				
Bénéficiaire	R1163 - COMMUNE DE MOIGNY SUR ECOLE				
Localisation	MOIGNY-SUR-ECOLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	56 250,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
125 000,00 €	HT	45 %		56 250,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16012839 - CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE - MOIGNY-SUR-ECOLE				
Bénéficiaire	R1163 - COMMUNE DE MOIGNY SUR ECOLE				
Localisation	MOIGNY-SUR-ECOLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	33 750,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
75 000,00 €	HT	45 %			
				33 750,00 €	

Dossier	16012985 - CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE - SOINDRES				
Bénéficiaire	R723 - COMMUNE DE SOINDRES				
Localisation	SOINDRES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %			
				81 000,00 €	

Dossier	16014773 - CREATION D'UN ACCES SECURISE A L'ECOLE ET A LA SALLE DES FETES - NERVILLE LA FORET				
Bénéficiaire	R170 - COMMUNE DE NERVILLE LA FORET				
Localisation	NERVILLE-LA-FORET				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	61 200,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
136 000,00 €	HT	45 %			
				61 200,00 €	

Dossier	16014774 - CREATION D'UN HALL D'ACCUEIL POUR LA SALLE DES FETES - NERVILLE LA FORET				
Bénéficiaire	R170 - COMMUNE DE NERVILLE LA FORET				
Localisation	NERVILLE-LA-FORET				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	37 800,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
84 000,00 €	HT	45 %			
				37 800,00 €	

Dossier	16014907 - AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA PLACE DU VILLAGE - LE PIN				
Bénéficiaire	R475 - COMMUNE DU PIN				
Localisation	LE PIN				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	83 317,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
185 150.00 €	HT	45 %			
				83 317,50 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015074 - CONSTRUCTION D'UN PREAU - THIEUX				
Bénéficiaire	R944 - COMMUNE DE THIEUX				
Localisation	THIEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	46 428,75 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
103 175,00 €	HT	45 %		46 428,75 €	

Dossier	16015075 - AMENAGEMENT DE L'ACCESSIBILITE PMR ET REFECTION DES ABORDS IMMEDIATS DE L'ECOLE - THIEUX				
Bénéficiaire	R944 - COMMUNE DE THIEUX				
Localisation	THIEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	32 145,75 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
71 435,00 €	HT	45 %		32 145,75 €	

Dossier	16015444 - CREATION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITE - VAUHALLAN				
Bénéficiaire	R1222 - COMMUNE DE VAUHALLAN				
Localisation	VAUHALLAN				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	99 900,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
222 000,00 €	HT	45 %		99 900,00 €	

Dossier	16015445 - REAMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE - VAUHALLAN				
Bénéficiaire	R1222 - COMMUNE DE VAUHALLAN				
Localisation	VAUHALLAN				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	12 965,22 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
28 811,60 €	HT	45 %		12 965,22 €	

Dossier	16015446 - AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX - VAUHALLAN				
Bénéficiaire	R1222 - COMMUNE DE VAUHALLAN				
Localisation	VAUHALLAN				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	7 930,53 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
17 623,40 €	HT	45 %		7 930,53 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015498 - CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE - FONTAINE FOURCHES				
Bénéficiaire	R401 - COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES				
Localisation	FONTAINE-FOURCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	72 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
160 000,00 €	HT	45 %		72 000,00 €	

Dossier	16015529 - CONSTRUCTION DE SALLES ASSOCIATIVES - FONTAINE FOURCHES				
Bénéficiaire	R401 - COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES				
Localisation	FONTAINE-FOURCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	58 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
130 000,00 €	HT	45 %		58 500,00 €	

Dossier	16015536 - AMENAGEMENT DES ABORDS - FONTAINE FOURCHES				
Bénéficiaire	R401 - COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES				
Localisation	FONTAINE-FOURCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
10 000,00 €	HT	45 %		4 500,00 €	

Dossier	16015585 - REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ECOLE EN NOUVELLE MAIRIE - MAULETTE				
Bénéficiaire	R637 - COMMUNE DE MAULETTE				
Localisation	MAULETTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	67 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
150 000,00 €	HT	45 %		67 500,00 €	

Dossier	16015586 - AMENAGEMENT DE L'ATELIER COMMUNAL - BARCY (77)				
Bénéficiaire	R254 - COMMUNE DE BARCY				
Localisation	BARCY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	33 327,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
74 060,00 €	HT	45 %		33 327,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015587 - REHABILITATION DE LA SALLE COMMUNALE POLYVALENTE - MAULETTE				
Bénéficiaire	R637 - COMMUNE DE MAULETTE				
Localisation	MAULETTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	22 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
50 000,00 €	HT	45 %			
				22 500,00 €	

Dossier	16015588 - AMENAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES - MAULETTE				
Bénéficiaire	R637 - COMMUNE DE MAULETTE				
Localisation	MAULETTE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
100 000,00 €	HT	45 %			
				45 000,00 €	

Dossier	16015607 - REAMENAGEMENT DU REZ DE CHAUSSEE DE LA MAIRIE - CONDE SUR VESGRE				
Bénéficiaire	R554 - COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE				
Localisation	CONDE-SUR-VESGRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	99 900,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
222 000,00 €	HT	45 %			
				99 900,00 €	

Dossier	16015608 - TRANSFERT DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE - CONDE SUR VESGRE				
Bénéficiaire	R554 - COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE				
Localisation	CONDE-SUR-VESGRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	36 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
80 000,00 €	HT	45 %			
				36 000,00 €	

Dossier	16015609 - CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT - CONDE SUR VESGRE				
Bénéficiaire	R554 - COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE				
Localisation	CONDE-SUR-VESGRE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 600,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
68 000,00 €	HT	45 %			
				30 600,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015610 - REHABILITATION SALLE POLYVALENTE - POIGNY (77)				
Bénéficiaire	R853 - COMMUNE DE POIGNY				
Localisation	POIGNY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16015612 - REHABILITATION DU RAVALEMENT DE LA FACADE NORD DE L'EGLISE - SAINT-HILLIERS (77)				
Bénéficiaire	R891 - COMMUNE DE SAINT HILLIERS				
Localisation	SAINT-HILLIERS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	48 015,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
106 700,00 €	HT	45 %		48 015,00 €	

Dossier	16015618 - AMENAGEMENT D'UN DORTOIR DANS L'ECOLE MATERNELLE - NEAUPHLE LE VIEUX				
Bénéficiaire	R666 - COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX				
Localisation	NEAUPHLE-LE-VIEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	13 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
30 000,00 €	HT	45 %		13 500,00 €	

Dossier	16015619 - CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE - NEAUPHLE LE VIEUX				
Bénéficiaire	R666 - COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX				
Localisation	NEAUPHLE-LE-VIEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16015620 - AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE MOTRICITE- NEAUPHLE LE VIEUX				
Bénéficiaire	R666 - COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX				
Localisation	NEAUPHLE-LE-VIEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
90 000,00 €	HT	45 %		40 500,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015622 - RENOVATION DE L'EGLISE - SAINTE-AULDE (77)				
Bénéficiaire	R908 - COMMUNE DE SAINTE AULDE				
Localisation	SAINTE-AULDE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	18 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
40 000,00 €	HT	45 %			
				18 000,00 €	

Dossier	16015661 - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE PRIMAIRE - SYNDICAT SCOLAIRE FONTAINE FOURCHES- NOYEN SUR SEINE-VILLIERS SUR SEINE				
Bénéficiaire	R19434 - SYNDICAT SCOLAIRE FONTAI NE FOURCHES NOYEN S/SEINE				
Localisation	FONTAINE-FOURCHES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	343 010,25 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
762 245,00 €	HT	45 %			
				343 010,25 €	

Dossier	16015807 - AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE COMMUNALE - SIGNY-SIGNETS (77)				
Bénéficiaire	R923 - COMMUNE DE SIGNY SIGNETS				
Localisation	SIGNY-SIGNETS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	78 274,80 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
173 944,00 €	HT	45 %			
				78 274,80 €	

Dossier	16015811 - AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS - SIGNY-SIGNETS (77))				
Bénéficiaire	R923 - COMMUNE DE SIGNY SIGNETS				
Localisation	SIGNY-SIGNETS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	44 652,60 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
99 228,00 €	HT	45 %			
				44 652,60 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16015812 - REHABILITATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU PREAU EN LOCAL RESERVE-RANGEMENT - SIGNY-SIGNETS (77)				
Bénéficiaire	R923 - COMMUNE DE SIGNY SIGNETS				
Localisation	SIGNY-SIGNETS				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	12 072,60 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
26 828,00 €	HT	45 %		12 072,60 €	

Dossier	16015919 - REHABILITATION SALLE MULTIFONCTION - JAMBVILLE				
Bénéficiaire	R610 - COMMUNE DE JAMBVILLE				
Localisation	JAMBVILLE				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	22 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
50 000,00 €	HT	45 %		22 500,00 €	

Dossier	16015950 - CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE DE 4 CLASSES - JOUY-LE-CHATEL (77)				
Bénéficiaire	R446 - COMMUNE DE JOUY LE CHATEL				
Localisation	JOUY-LE-CHATEL				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	99 900,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
222 000,00 €	HT	45 %		99 900,00 €	

Dossier	16016347 - AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PAYSAGERE POUR L'ECOLE - CHAMBRY				
Bénéficiaire	R304 - COMMUNE DE CHAMBRY				
Localisation	CHAMBRY				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	27 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
60 000,00 €	HT	45 %		27 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16016348 - CREATION D'UN ACCES PIETONS SECURISE A L'ECOLE - CHAMBRY (77)				
Bénéficiaire	R304 - COMMUNE DE CHAMBRY				
Localisation	CHAMBRY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	27 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
60 000,00 €	HT	45 %			
				27 000,00 €	

Dossier	16016351 - CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE CLASSE - SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77)				
Bénéficiaire	R892 - COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX				
Localisation	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 176,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
89 280,00 €	HT	45 %			
				40 176,00 €	

Dossier	16016609 - OPERATION AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE				
Bénéficiaire	R356 - COMMUNE DE COURTOMER				
Localisation	COURTOMER				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	17 550,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
39 000,00 €	HT	45 %			
				17 550,00 €	

Dossier	16016619 - OPERATION DE REAMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE				
Bénéficiaire	R1085 - COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX				
Localisation	CHALOU-MOULINEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	33 445,80 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
74 324,00 €	HT	45 %			
				33 445,80 €	

Dossier	16016621 - AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE ET CREATION D'UN SITE CINERAIRE				
Bénéficiaire	R1085 - COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX				
Localisation	CHALOU-MOULINEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 006,55 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
44 459,00 €	HT	45 %	20 006,55 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16016623 - OPERATION DE REHABILITATION DE LA MAIRIE				
Bénéficiaire	R1085 - COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX				
Localisation	CHALOU-MOULINEUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	19 003,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
42 230,00 €	HT	45 %		19 003,50 €	

Dossier	16016624 - OPERATION DE RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE				
Bénéficiaire	R1195 - COMMUNE DE SAINT CYR LA RIVIERE				
Localisation	SAINT-CYR-LA-RIVIERE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	4 473,90 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
9 942,00 €	HT	45 %		4 473,90 €	

Dossier	16016632 - OPERATION DE RESTAURATION D'UN VITRAIL DE L'EGLISE				
Bénéficiaire	R675 - COMMUNE D'ORSONVILLE				
Localisation	ORSONVILLE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	5 197,50 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
11 550,00 €	HT	45 %		5 197,50 €	

Dossier	16016639 - OPERATION DE REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES SAINT-HILARION				
Bénéficiaire	R707 - COMMUNE DE SAINT HILARION				
Localisation	SAINT-HILARION				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Dossier	16016641 - OPERATION AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ECOLE ET DE LA SALLE DES FETES				
Bénéficiaire	R707 - COMMUNE DE SAINT HILARION				
Localisation	SAINT-HILARION				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	13 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
30 000,00 €	HT	45 %		13 500,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16016784 - REAMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES PMR DE LA CLASSE EXISTANTE - SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77))				
Bénéficiaire	R892 - COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX				
Localisation	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	26 424,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
58 720,00 €	HT	45 %		26 424,00 €	

Dossier	16016787 - AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE - BARCY (77))				
Bénéficiaire	R254 - COMMUNE DE BARCY				
Localisation	BARCY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	43 444,13 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
96 542,50 €	HT	45 %		43 444,13 €	

Dossier	16016788 - CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE - BARCY (77))				
Bénéficiaire	R254 - COMMUNE DE BARCY				
Localisation	BARCY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	58 228,87 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
129 397,50 €	HT	45 %		58 228,87 €	

Dossier	16017057 - AMENAGEMENT ET EXTENSION DU CIMETIERE				
Bénéficiaire	R308 - COMMUNE DE CHAMPDEUIL				
Localisation	CHAMPDEUIL				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	17 100,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
38 000,00 €	HT	45 %		17 100,00 €	

Dossier	16017060 - AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINT MARTIAL				
Bénéficiaire	R308 - COMMUNE DE CHAMPDEUIL				
Localisation	CHAMPDEUIL				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	81 000,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
180 000,00 €	HT	45 %		81 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	16/11/2016	N° de rapport	CP16-622	Budget	2016

Dossier	16017061 - RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT MARTIAL				
Bénéficiaire	R308 - COMMUNE DE CHAMPDEUIL				
Localisation	CHAMPDEUIL				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	36 900,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
82 000,00 €	HT	45 %		36 900,00 €	

Dossier	16017079 - AMENAGEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE				
Bénéficiaire	R820 - COMMUNE DE MOUY SUR SEINE				
Localisation	MOUY-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	67 500,00 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
150 000,00 €	HT	45 %		67 500,00 €	

Dossier	16017081 - RESTAURATION DE L'EGLISE				
Bénéficiaire	R834 - COMMUNE DE NOYEN SUR SEINE				
Localisation	NOYEN-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	38 634,75 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
85 855,00 €	HT	45 %		38 634,75 €	

Dossier	17000059 - EXTENSION ET REHABILITATION DU GARAGE DE LA VILLA DAUMIER - VALMONDOIS				
Bénéficiaire	R218 - COMMUNE DE VALMONDOIS				
Localisation	VALMONDOIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	34 003,35 €			Code nature	204142
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
75 563,00 €	HT	45 %		34 003,35 €	

Total sur le dispositif N° 00000207 - Contrats ruraux	4 818 231,61 €

Total sur l'imputation 905 - 53 - 153002 - 15300201	4 818 231,61 €

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13020906

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE SES ACCES - BOURRON-MARLOTTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	127 032,75 €	15,00 %	19 054,91 €
Montant Total de la subvention			19 054,91 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BOURRON MARLOTTE
 Adresse administrative : HAM PALEZI
 77780 BOURRON-MARLOTTE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Juliette VILGRAIN, Maire

N° SIRET : 21770048300019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est accordée sur le motif d'introduction par le maître d'ouvrage dans l'assiette subventionnable des coûts relatifs au financement de l'ingénierie de l'ouvrage. Il s'agit des honoraires de concepteurs et des dépenses annexes (coordination de chantier, bureau de contrôle, géomètre, sondage, frais de dossier...) directement liés à l'opération subventionnée. Ces dépenses sont retenues dans la limite de 15 % du montant H.T. des travaux. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Une parcelle en terre végétale a été investie depuis de nombreuses années en zone de stationnement, afin de desservir différents équipements.

La commune souhaite aujourd'hui construire à la place une véritable aire de stationnement plus grande, compte tenu de la construction d'une nouvelle salle des fêtes (Espace Jean renoir) et de l'aménagement de la Maison Monier en salles associatives ; le déplacement de la médiathèque nécessite également des places de stationnement à proximité du bâtiment.

Description :

Les espaces de stationnement aux abords des équipements doivent être créés de la façon suivante :

- création d'une zone de stationnement avec des places matérialisées et des places réservées aux personnes handicapées,
- réseaux EP, éclairage,
- espaces végétalisés,
- marquage et signalisation.

Localisation géographique :

- BOURRON-MARLOTTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	117 000,00	92,10%	REGION ILE-DE-FRANCE	19 054,91	15,00%
HONORAIRES	10 032,75	7,90%	COMMUNE	87 139,31	68,60%
Total	127 032,75	100,00%	FCTVA	20 838,53	16,40%
			Total	127 032,75	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	15 054,91 €
2018	4 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrat régional territorial	173 522,80 €
	Montant total	173 522,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 12018628

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE - CHATEAU-LANDON

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	821 482,72 €	30,00 %	246 444,82 €
Montant Total de la subvention			246 444,82 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHATEAU LANDON
 Adresse administrative : PLACE DE L HOTEL DE VILLE
 77570 CHATEAU-LANDON
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Antoine DEFOIX, Maire

N° SIRET : 21770099600010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Afin d'anticiper l'arrivée prévue de nouveaux habitants dans la commune, il est prévu d'étendre l'école maternelle en lui restituant les surfaces de plancher modifiées depuis la construction, créant un préau, assurant un lien entre l'école et la garderie, et en permettant une utilisation des équipements en dehors des périodes scolaires sans interférence.

Description :

L'opération consiste à étendre et restructurer l'école :

- création d'un préau intégrant un local de rangement pour les jeux de cour (voiries et réseaux, gros-oeuvre, charpente, couverture, électricité),
- construction d'une salle de motricité,
- aménagement de 2 salles de classe,
- construction d'une cantine scolaire.

Localisation géographique :

- CHATEAU-LANDON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	821 482,72	100,00%
Total	821 482,72	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d' Ile-de-France	246 444,82	30,00%
COMMUNE	480 537,90	58,50%
Conseil Général (77)	94 500,00	11,50%
Total	821 482,72	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	200 000,00 €
2018	46 444,82 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrat régional territorial	199 401,53 €
2014	Contrat régional territorial	200 708,44 €
	Montant total	400 109,97 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16006713

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT POUR Y IMPLANTER UN AUDITORIUM - CHESSY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	954 000,00 €	15,00 %	143 100,00 €
Montant Total de la subvention			143 100,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHESSY
 Adresse administrative : 32 RUE DU GENERAL DE GAULLE
 77700 CHESSY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Olivier BOURJOT, Maire

N° SIRET : 21770111900018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune ne dispose pas d'équipement de proximité à vocation culturelle de taille suffisamment importante permettant d'offrir aux habitants une programmation culturelle : concerts, théâtre, conférences...

L'école de musique et les associations ne disposent non plus d'un lieu leur permettant d'organiser des manifestations liées à leurs activités.

La municipalité a décidé la réalisation d'une salle d'environ 200 places.

La commune est propriétaire de la ferme des Tournelles qui offre la perspective d'une reconversion et d'un nouveau mode d'occupation, tout en préservant l'identité et l'unité du lieu.

La commune a donc décidé de procéder à la réhabilitation de la ferme qui accueillera outre l'auditorium objet de la présente opération, l'école de musique et une salle polyvalente.

Description :

Le programme comprendra principalement sur environ 400 m², l'aménagement :

- d'une salle de spectacle de 250 m² environ avec plateau de scène, arrière scène et régie,
- d'un hall d'accueil et banque d'accueil,
- de loges individuelles et collectives,
- d'un bureau,
- de sanitaires et douches.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CHESSY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 260 000,00	82,25%	Région Ile-de-France	143 100,00	9,34%
HONORAIRES	272 000,00	17,75%	Commune	1 388 900,00	90,66%
Total	1 532 000,00	100,00%	Total	1 532 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	71 550,00 €
2018	71 550,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrat régional territorial	257 000,00 €
	Montant total	257 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016625

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS - CHESSY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	121 730,00 €	15,00 %	18 259,50 €
Montant Total de la subvention			18 259,50 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHESSY
 Adresse administrative : 32 RUE DU GENERAL DE GAULLE
 77700 CHESSY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Olivier BOURJOT, Maire

N° SIRET : 21770111900018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2019
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la ferme des Tournelles et afin de préserver l'identité du bâtiment et de ces espaces extérieurs, le réaménagement de la cour d'une surface de 2 700 m² est un élément essentiel du programme.

Ce réaménagement doit permettre l'ouverture de la ferme sur l'espace public et son ancrage dans le territoire.

Sa fonction principale est la desserte des équipements culturels, qui seront implantés dans les bâtiments de la ferme (objet des trois autres opérations du contrat) école de musique, auditorium et salle polyvalente.

Description :

Le programme comprend principalement la réalisation :

- d'un cheminement piétonnier en pavé de grès longeant les bâtiments,
- d'un sol stabilisé renforcé pour la cour,

- d'un éclairage extérieur par projecteurs encastrés dans le sol le long des façades,
- d'un réseau d'assainissement,
- de la fourniture et pose de mobilier urbain,
- d'espaces végétalisés,
- d'un espace de stationnement.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CHESSY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	520 000,00	86,96%	Région Ile-de-France	18 259,50	3,05%
HONORAIRES	78 000,00	13,04%	Commune	579 741,00	96,95%
Total	598 000,00	100,00%	Total	598 000,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	5 000,00 €
2018	10 000,00 €
2019	3 259,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrat régional territorial	257 000,00 €
	Montant total	257 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016044

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES JEUNES - MORMANT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	567 500,00 €	40,00 %	227 000,00 €
Montant Total de la subvention			227 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MORMANT
 Adresse administrative : PLACE DE LA MAIRIE
 77720 MORMANT
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Sylvain CLERIN, Maire

N° SIRET : 21770317200015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 3 mai 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maitrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune souhaite réaliser sur le site du complexe sportif municipal un bâtiment à usage des jeunes. En effet l'effectif des jeunes n'a cessé de croître et les locaux actuels ne répondent plus aux besoins.

Description :

Le bâtiment aura une capacité de 80 personnes. Il sera d'un seul tenant et sur un niveau. Il comprendra : une entrée/hall d'accueil, un espace de bureau de 20 m², une infirmerie de 10 m², une salle Point Information Jeunesse avec espace multimédia de 30 m², une salle de rangement de 20 m², une cuisine de 15 m² et une salle principale de 120 m².

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant

Localisation géographique :

- MORMANT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	530 000,00	93,39%	REGION ILE-DE-FRANCE	227 000,00	40,00%
HONORAIRES	37 500,00	6,61%	commune	340 500,00	60,00%
Total	567 500,00	100,00%	Total	567 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	27 000,00 €
2017	200 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique de l'eau-Investissement	7 020,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	2 700,00 €
	Montant total	2 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11022582

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN CENTRE MULTI ACTIVITES - MOUSSY-LE-NEUF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	1 843 238,70 €	20,00 %	368 647,74 €
Montant Total de la subvention			368 647,74 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MOUSSY LE NEUF
 Adresse administrative : PL DE GAULLE
 77230 MOUSSY-LE-NEUF
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bernard RIGAULT, Maire

N° SIRET : 21770322200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les activités artistiques et culturelles sont actuellement dispersées dans des locaux du centre ville qui va être restructuré. Le centre multi activités sera implanté rue Cléret à proximité des équipements scolaires et périscolaires afin de permettre une utilisation la plus large possible.

Description :

Le centre multi-activités sera composé :

- d'un espace lecture multimédia avec intégration d'un point d'accueil pour le relais d'assistantes maternelles
- d'un espace musical pour les répétitions instrument et chant choral mais aussi pour toutes animations musicales ou culturelles ouvertes au public.

Le bâtiment s'intégrera dans l'environnement immédiat. Il sera conçu de manière à ce qu'il y ait des possibilités d'extensions ou d'évolutions ultérieures.

Programme :

- hall : 60 m²
- salle d'activités et d'échanges culturels : 238 m²
- salles de répétition (3) : 45,50 m²
- salle de lecture, consultations multi-support, accès internet : 158,50 m²
- kitchenette : 15,20 m²
- relais assistantes maternelles : 32,50 m²
- sanitaires : 35 m²
- locaux techniques : 73,45 m²

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- MOUSSY-LE-NEUF

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT DE L'OPERATION	1 912 743,25	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	368 647,74	19,27%
Total	1 912 743,25	100,00%	DEPARTEMENT 77	172 500,00	9,02%
			COMMUNE	1 371 595,51	71,71%
			Total	1 912 743,25	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	184 323,87 €
2018	100 000,00 €
2019	84 323,87 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011349

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RENOVATION ET EXTENSION DU GYMNASSE CROZET - PONTCARRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	1 348 868,00 €	25,00 %	337 217,00 €
Montant Total de la subvention			337 217,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
 15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PONTCARRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77135 PONTCARRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Tony SALVAGGIO, Maire

N° SIRET : 21770374300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 28 novembre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre et assurances), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Ce bâtiment construit dans les années 1970 ne peut plus répondre aux besoins actuels des utilisateurs. La dernière réhabilitation date de 1996.
 Les locaux ne sont plus aux normes, l'isolation acoustique et thermique est à reprendre.
 Par une liaison douce, ce bâtiment constituera un lien central au sein de la commune.

Description :

Le projet consistera en :

- rendre conforme aux normes la salle multisports 22m x 36m (dimensions tennis couvert).

Au rez-de-chaussée:

- Extension de la salle de sport - surface totale 817 m²
- local de rangement sport de 31,13 m²
- vestiaire n° 1 de 25,15 m² avec une partie douche de 12 m²
- vestiaire n° 2 de 20,84 m² avec une partie douche de 10,49 m²
- local de rangement entretien de 2,40 m²
- zone de circulation accès entrée / vestiaires de 29 m²
- vestiaire arbitre de 8,95 m²
- WC Homme visiteurs de 11,89 m²
- WC Femme visiteurs de 11,89 m²
- bureau de gardien de 11,64 m²
- hall d'entrée 32,26 m²
- infirmerie de 12,15 m²
- chaufferie de 10,17 m²
- accès 1er niveau de 9,36 m²
- zone de circulation accès salle de sport 1 de 16,69 m²
- salle de sport n° 1 de 60,22 m²

Au 1er niveau :

- salle de sport n° 2 de 98,09 m²
- dégagement 1er niveau 18,01 m²

Au 2ème niveau :

- création d'un local de 29,15 m²

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- PONTCARRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 208 000,00	89,56%	REGION ILE-DE-FRANCE	337 217,00	25,00%
FRAIS D'HONORAIRES	140 868,00	10,44%	commune	1 011 651,00	75,00%
Total	1 348 868,00	100,00%	Total	1 348 868,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	200 000,00 €
2018	130 000,00 €
2019	7 217,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	108 510,00 €
	Montant total	108 510,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011351

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DES SALLES D'ACTIVITE ATTENANTES AU GYMNASSE - PONTCARRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	295 649,00 €	20,00 %	59 129,80 €
Montant Total de la subvention			59 129,80 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PONTCARRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77135 PONTCARRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Tony SALVAGGIO, Maire

N° SIRET : 21770374300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 28 novembre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre et assurances), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

De par sa vétusté, la salle d'activité ne peut plus répondre aux besoins des utilisateurs.
 Ce bâtiment, construit dans les années 1970, doit être démoli et sera reconstruit à l'arrière du gymnase.

Description :

Nature et description du projet :

Démolition des salles des activités d'une surface totale de 176,10 m²

Reconstruction des salles des activités à l'arrière du gymnase comprenant :

- Reconstruction de la salle n° 1 de 71,26 m²
- Reconstruction de la salle n° 2 de 69,68 m²
- Reconstruction de WC mixte de 13,51 m²
- Reconstruction d'une circulation intérieure de 9,85 m²
- Reconstruction du local technique de 4,66 m²

Revêtements muraux intérieurs: Peinture dans les pièces, carrelage dans les WC
 Revêtement au sol : carrelage dans les WC, parquet dans les salles d'activités.

Les salles des activités seront construites en briques et revêtues de bardage.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- PONTCARRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	267 000,00	90,31%	REGION ILE-DE-FRANCE	59 129,80	20,00%
FRAIS D'HONORAIRES	28 649,00	9,69%	COMMUNE	236 519,20	80,00%
Total	295 649,00	100,00%	Total	295 649,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €
2018	30 000,00 €
2019	9 129,80 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	108 510,00 €
	Montant total	108 510,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015380

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN SECOND ESPACE DE STOCKAGE POUR LES SERVICES TECHNIQUES - SOIGNOLLES EN BRIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	84 198,40 €	30,00 %	25 259,52 €
Montant Total de la subvention			25 259,52 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SOIGNOLLES EN BRIE
 Adresse administrative : RUE DE CORBEIL
 77111 SOIGNOLLES-EN-BRIE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Serge BARBERI, Maire

N° SIRET : 21770455000011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, BET, SPS, dommage ouvrage, etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Les ateliers municipaux des services techniques se situent rue de Coubert, au Nord du centre bourg. Le terrain de 1 166 m² accueille un hangar d'environ 110m². Ce local actuel devient trop exigu et ne donne pas la possibilité d'effectuer du stockage de matériel dans de bonnes conditions. Un stockage temporaire du matériel se fait dans la halle du marché située en centre bourg qui s'avère inadaptée.

Face à ce manque d'espace, la commune souhaiterait agrandir les capacités de stockage sur son terrain, rue de Coubert. Il s'agirait donc de réaliser un second bâtiment afin de stocker l'ensemble du matériel

communal à l'abri des intempéries et de regrouper, sur un seul lieu, le matériel des services techniques communaux ce qui faciliterait le travail des agents municipaux, optimiserait leurs actions et libérerait le centre bourg d'un flux important de matériel.

Description :

Il s'agit de :

- réaliser un nouveau bâtiment de 70m² dans la continuité du bâtiment existant avec un auvent qui relie les deux structures,
- créer et aménager un réel espace affecté au stockage à l'air libre de matériaux. Cela nécessite le recul du talus existant et la création d'une surface bitumée sur la partie gagnée sur le talus.

Localisation géographique :

- SOIGNOLLES-EN-BRIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	70 400,00	83,61%
HONORAIRES	13 798,40	16,39%
Total	84 198,40	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	25 259,52	30,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 ACQUIS	29 469,44	35,00%
COMMUNE	29 469,44	35,00%
Total	84 198,40	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	25 000,00 €
2018	5 259,52 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Réseau vert et déplacements à vélo en Ile de France	89 990,00 €
2013	Valorisation du patrimoine régional	5 910,00 €
2014	Contrat régional territorial	21 327,79 €
2015	Contrat régional territorial	79 161,83 €
	Montant total	196 389,62 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015468

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UNE NOUVELLE ECOLE MATERNELLE - THOMERY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	861 250,00 €	20,00 %	172 250,00 €
Montant Total de la subvention			172 250,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE THOMERY
 Adresse administrative : 9 RUE DE LA REPUBLIQUE
 77810 THOMERY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bruno MICHEL, Maire

N° SIRET : 21770463400013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 14 décembre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage

Objectifs :

Face à différents dysfonctionnements tels que l'organisation inadaptée des espaces, l'inadéquation des surfaces aux besoins scolaires et le manque d'espace pour implanter des locaux complémentaires, les difficultés d'accessibilité, de mauvaises performances énergétiques, la commune souhaite créer une nouvelle école maternelle de 3 classes et un dortoir. Ceux-ci seront situés sur l'emprise foncière de l'école élémentaire située de l'autre côté d'une rue à grande circulation que les enfants doivent traverser pour accéder au resaurant scolaire, au gymnase et au jardin.

Description :

Il s'agit de créer une école maternelle sur deux niveaux comprenant :

au rez-de-chaussée : un hall d'accueil, une salle d'exercice et une salle de repos petites sections , une tisanerie, un bureau de direction, un sanitaire adulte, une salle de propreté et des locaux technique ;

au 1er étage : une salle d'exercice pour les moyennes et les grandes sections, une salle annexe, une salle de propreté, un sanitaire adulte et un dégagement donnant accès à un ascenseur.

Une passerelle donnera accès à la salle motricité du bâtiment périscolaire.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- THOMERY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	805 000,00	93,47%	REGION	172 250,00	20,00%
HONORAIRES	56 250,00	6,53%	COMMUNE	689 000,00	80,00%
Total	861 250,00	100,00%	Total	861 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	172 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 309,60 €
	Montant total	3 309,60 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015469

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN BATIMENT D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE MOTRICITE - THOMERY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	160 840,00 €	20,00 %	32 168,00 €
Montant Total de la subvention			32 168,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE THOMERY
 Adresse administrative : 9 RUE DE LA REPUBLIQUE
 77810 THOMERY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bruno MICHEL, Maire

N° SIRET : 21770463400013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 11 avril 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage

Objectifs :

L'accueil péri-scolaire des écoles Rose Charmeux et Huet est actuellement localisé sur un site indépendant. Les espaces sont insuffisants face à des effectifs en constante augmentation. Les locaux sont difficilement accessibles et peu performants sur le plan énergétique. Pour remédier à ces dysfonctionnement, la commune souhaite créer un bâtiment d'accueil péri-scolaire en lien avec le nouvel ensemble scolaire et plus adapté aux besoins actuels.

Description :

Le bâtiment d'accueil périscolaire comprendra au rez-de-chaussée une salle d'accueil périscolaire de 109

m², mutualisable en salle de restauration pour les maternelles à midi, et un sanitaire adulte de 5 m². Au premier étage, une salle de motricité de 114 m².

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- THOMERY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	421 000,00	91,72%	REGION	32 168,00	7,01%
HONORAIRES	38 000,00	8,28%	COMMUNE	426 832,00	92,99%
Total	459 000,00	100,00%	Total	459 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	32 168,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique de l'eau-Investissement	3 309,60 €
	Montant total	3 309,60 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015865

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN POLE PETITE ENFANCE - CHEVREUSE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	824 132,00 €	10,00 %	82 413,20 €
Montant Total de la subvention			82 413,20 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHEVREUSE
 Adresse administrative : 5 RUE DE LA DIVISION LECLERC
78460 CHEVREUSE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude GENOT, Maire

N° SIRET : 21780160400018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 17 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage

Objectifs :

Dans le cadre d'une politique favorable à l'accueil du jeune enfant à Chevreuse, la municipalité a décidé la réalisation d'un pôle petite enfance regroupant le multi-accueil, la crèche familiale et la création d'un lieu d'accueil parents/professionnels. Ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s), ce lieu permettra également de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. Il sera également utilisé dans le cadre de réunion ou de formation pour l'ensemble du personnel occupant une fonction au sein du pôle petite enfance.

La commune souhaite à cette occasion augmenter sa capacité d'accueil d'au minimum 10 % passant ainsi

de 23 à 26 places pour le mult-accueil.

Description :

Les locaux et leur aménagement doivent permettre la mise en oeuvre du projet éducatif. Les personnels des établissements doivent pouvoir y accomplir leurs tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort, en portant aux enfants une attention constante et en organisant de manière adaptée à leurs besoins les repas, le sommeil, le repos, les soins corporels et les activités de jeu et d'éveil. L'aménagement intérieur doit prévoir en outre des espaces pour l'accueil des parents et l'organisation de réunions pour le personnel.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CHEVREUSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 070 000,00	95,03%	CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE	82 413,20	7,32%
HONORAIRES	56 000,00	4,97%	DEPARTEMENT 78	132 600,00	11,78%
Total	1 126 000,00	100,00%	CAFY	244 400,00	21,71%
			COMMUNE	666 586,80	59,20%
			Total	1 126 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	74 000,00 €
2018	8 413,20 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	3 706,00 €
2016	Fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations de fin mai et début juin 2016	48 750,37 €

	Montant total	52 456,37 €

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2016	82 413,20 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015866

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSOCIATION -CHEVREUSE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	1 761 900,00 €	10,00 %	176 190,00 €
Montant Total de la subvention			176 190,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHEVREUSE
 Adresse administrative : 5 RUE DE LA DIVISION LECLERC
 78460 CHEVREUSE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude GENOT, Maire

N° SIRET : 21780160400018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 14 mars 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage

Objectifs :

L'objet de l'opération est la création d'une maison des associations pour la ville de Chevreuse. Cet équipement doit satisfaire les besoins en locaux et équipements liés aux activités des principales associations de la commune, ainsi que répondre aux contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale et fonctionnelle.

Description :

Le souhait de la commune est de posséder un bâtiment avec des locaux modulables et flexibles pour s'adapter aux différents besoins des utilisateurs, dans l'immédiat et dans le futur, et qui doit pouvoir abriter

diverses activités s'adressant à un public très large. D'autre part, la commune souhaite la réalisation d'un projet exemplaire en termes d'insertion paysagère, d'architecture contemporaine devant trouver discrètement sa place dans ce site d'exception (vallée de Chevreuse).

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Public(s) cible(s) :

associations locales, habitants de Chevreuse

Localisation géographique :

- CHEVREUSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 880 000,00	89,23%	CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE	176 190,00	8,36%
HONORAIRES	227 000,00	10,77%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 78	270 000,00	12,81%
Total	2 107 000,00	100,00%	COMMUNE	1 660 810,00	78,82%
			Total	2 107 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	140 950,00 €
2018	35 240,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique régionale en faveur des plans de prévention du bruit dans l'environnement	3 706,00 €
2016	Fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations de fin mai et début juin 2016	48 750,37 €
	Montant total	52 456,37 €

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2016	176 190,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013240

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : EXTENSION DU CIMETIERE - ETRECHY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	458 896,00 €	15,00 %	68 834,40 €
Montant Total de la subvention			68 834,40 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'ETRECHY
 Adresse administrative : PL CHARLES DE GAULLE
 91580 ETRECHY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Elisabeth DAILLY, Maire

N° SIRET : 21910226600018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

En raison d'un manque de disponibilité croissante dans le cimetière communal, et face aux besoins estimés pour les prochaines années (50 décès par an en moyenne), il est envisagé une opération d'extension du cimetière.

D'un point de vue règlementaire, et compte tenu des distances à respecter vis-à-vis des habitations existantes, il est apparu opportun de réaliser cette extension entre l'ancien et le nouveau cimetière.

Description :

L'existence d'une zone réservée a conduit la commune à privilégier l'emplacement entre les deux cimetières existants, évitant par là-même l'empiètement sur les zones pavillonnaires du territoire.

De plus, des espaces vides de part et d'autres des murs de soutènement non imperméabilisés permettront d'assurer la stabilité du terrain en y plantant des végétaux, notamment des espèces sauvages, type sedums, lins, plante couvre-sol, qui valoriseront ces espaces et y apporteront un aspect esthétique naturel.

Dans cette même perspective, un engazonnement est prévu sur certains des espaces.
Enfin, un colombarium végétalisé sera mis en place au sein de ce nouveau cimetière.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- ETRECHY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	458 896,00	100,00%
Total	458 896,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	68 834,40	15,00%
COMMUNE	201 380,60	43,88%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 ACQUIS	101 261,00	22,07%
DETR	87 420,00	19,05%
Total	458 896,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	60 000,00 €
2018	8 834,40 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003603

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES - BOUFFEMONT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	920 184,00 €	25,00 %	230 046,00 €
Montant Total de la subvention			230 046,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BOUFFEMONT
 Adresse administrative : 45 RUE DE LA REPUBLIQUE
 95570 BOUFFEMONT
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude ROBERT, Maire

N° SIRET : 21950091500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La qualité du cadre de vie et l'attractivité de la ville de Bouffémont se justifient d'une part par la présence de son château, de son haras et d'autre part, par la réalisation de constructions diverses et d'un nombre important de services réalisés durant les années 70 - 80. Dans le prolongement de ces réalisations antérieures, la ville de Bouffémont souhaite engager un nouveau programme d'investissement afin d'améliorer la qualité du service public.

L'opération envisagée est la construction d'une nouvelle Maison des jeunes qui permettra d'accueillir les activités jeunesse dans des espaces adaptés, à proximité du collège, du gymnase et du stade.

L'actuel centre des jeunes est installé dans un préfabriqué énergivore occupé jadis par une annexe d'école puis par un centre de loisirs.

Le centre est composé d'un bâtiment préfabriqué dédié au service animation jeunesse et d'une annexe de type Algeco utilisée par le club de bridge et périodiquement par une chorale et pour des activités plastiques.

Le bâtiment principal et le préfabriqué ne sont pas fonctionnels et ne répondent pas aux normes en vigueur de sécurité et d'accessibilité.

Description :

Le bâtiment actuel occupe une superficie de 250 m² environ composé de trois salles d'activités (91 m², 36 m², 12,6 m²), d'une salle de jeux et de détente (24 m²), d'une salle informatique (9m²), d'une salle de rangement (29 m²), d'une cuisine (6.75 m²), de sanitaires (8.7m²) et d'un local ménage (6.6 m²).

Le préfabriqué annexe utilisé par la chorale et les associations d'arts plastiques occupe une superficie de 100 m² environ.

Composition de la nouvelle construction suivant les besoins exprimés par le service animation jeunesse :

- salle principale, accessible depuis l'extérieur, d'une superficie de 90 m² regroupera les activités suivantes : ping-pong, baby foot, billard, espace pour des projections. La salle sera accessible depuis l'extérieur.
- salle d'activités manuelles (30 m² minimum) avec un point d'eau et attenante à la salle de rangement,
- salle polyvalente pour diverses activités (20 m² minimum),
- salle informatique (15 m² minimum) pouvant accueillir 5 ou 6 ordinateurs et une imprimante,
- salle de détente (et jeux de société - 30 m²),
- salle de rangement (30 m² minimum),
- espace cuisine (15 m²) pour permettre la réalisation d'ateliers de cuisine,
- bureau du personnel (18 m²),
- sanitaires,
- local ménage,
- local vélos.

Les espaces extérieurs seront aménagés en aire de jeux polyvalente pour divers activités sportives, en espace engazonné pour des repas ou barbecue.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants

Localisation géographique :

- BOUFFEMONT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	800 160,00	86,96%
HONORAIRES	120 024,00	13,04%
Total	920 184,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	230 046,00	25,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 95	184 036,80	20,00%
COMMUNE	506 101,20	55,00%
Total	920 184,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	82 816,56 €
2018	100 000,00 €
2019	47 229,44 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003763

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASSE - BOUFFEMONT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	1 244 102,00 €	25,00 %	311 025,50 €
Montant Total de la subvention			311 025,50 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BOUFFEMONT
 Adresse administrative : 45 RUE DE LA REPUBLIQUE
 95570 BOUFFEMONT
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude ROBERT, Maire

N° SIRET : 21950091500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Bouffémont, ville sportive compte 15 clubs de sport soit 2000 adhérents. Le gymnase Jean Baptiste Clément, structure incontournable de la ville accueille chaque semaine 1500 personnes : les écoliers, les collégiens et tous les clubs sportifs. De plus, il accueille le service jeunesse le mercredi ainsi que l'association IMAJ (Initiatives Multiples d'Actions auprès de la Jeunesse) le lundi soir.

Du fait du nombre important d'usagers, le gymnase n'offre plus de capacités d'accueil répondant à la demande de la population locale. Ainsi, les demandes de nouvelles activités sportives ou d'extension de créneaux sont refusées ainsi que celles émanant des groupes scolaires (800 enfants) et du collège (400). De plus toute manifestation ponctuelle (fête de club ou tournois) entraîne la suppression des activités habituelles.

Pour répondre à la saturation du gymnase actuel et à une demande toujours forte de créneaux horaires, la ville souhaite réaliser un nouveau gymnase pour permettre un accompagnement éducatif pour les enfants scolarisés et pour proposer d'autres pratiques sportives après 16 heures.

Description :

Le nouveau gymnase à proximité de la gare de Bouffémont et en limite du futur éco-quartier permettra de répondre aux nouveaux besoins en matière d'infrastructure scolaire, culturel et sportive (189 logements en prévision avec une première livraison en 2018).

L'équipement occupera une place centrale entre le quartier du Village et celui des Hauts-Champs. De plus, sa situation proche de deux établissements spécialisés dans le handicap permettra de réserver une plage horaire spécifique aux résidents de ces établissements.

Enfin, la construction de l'éco-quartier va générer de nouveaux besoins en matière d'infrastructures scolaire et sportive.

Le nouvel équipement recevant du public sera construit dans l'esprit du développement durable aux normes d'accessibilité afin d'accueillir au mieux les sportifs handicapés et les accompagnants.

Le gymnase sera doté d'équipements sportifs nécessaires aux activités telles que le tennis, le basket-ball, le volley-ball, le badminton et des activités diverses dont le hand-ball d'entraînement scolaire. Il sera complété par des locaux annexes (vestiaires, douches, sanitaires).

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants.

Localisation géographique :

- BOUFFEMONT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 116 422,00	89,74%	REGION ILE-DE-FRANCE	311 025,50	25,00%
HONORAIRES	127 680,00	10,26%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 95	510 081,82	41,00%
Total	1 244 102,00	100,00%	CNDS (Centre National pour le Développement du Sport)	168 000,00	13,50%
			COMMUNE	254 994,68	20,50%
			Total	1 244 102,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	93 307,65 €
2018	200 000,00 €
2019	17 717,85 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16002920

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE (NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE) - PIERRELAYE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	2 029 485,50 €	30,00 %	608 845,65 €
Montant Total de la subvention			608 845,65 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PIERRELAYE
 Adresse administrative : 42 BIS RUE VICTOR HUGO
 95480 PIERRELAYE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Michel VALLADE, Maire

N° SIRET : 21950488300014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune de Pierrelaye va connaître un essor important de sa population dans les prochaines années. Cette croissance sera due à la conjonction de plusieurs facteurs
 La révision des règles d'urbanisme, la construction de programme de logements, la création d'une ZAC.
 La commune souhaite donc anticiper l'arrivée de nouvelles populations, en adaptant les équipements publics et en particulier les équipements scolaires.
 Un nouveau groupe scolaire, situé sur un terrain communal à l'ouest de la commune va donc être construit.
 La présente action concerne la construction de la partie école élémentaire.

Description :

Le projet comprend la création, de six classes, d'une classe pour accueillir les enfants non francophones, de locaux pour le personnel enseignant et l'administration, d'une salle de restaurant, d'une salle et bureau

pour la garderie périscolaire, de locaux de service et logistique, des locaux techniques.

Des locaux communs aux deux écoles seront réalisés : d'un hall d'accueil, des salles d'activités sportives et de motricité, une bibliothèque et une salle informatique, des salles pour les enseignants, une infirmerie, des vestiaires pour le personnel

A l'extérieur sera aménagé un préau, une cour de récréation, des emplacements de stationnements pour le personnel et les livraisons, une desserte minute, des aménagements paysagers, la clôture de l'ensemble.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants

Localisation géographique :

- PIERRELAYE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COUT DE L'OPERATION	3 803 513,89	100,00%
Total	3 803 513,89	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	608 845,65	16,01%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 95	560 000,00	14,72%
COMMUNE	2 634 668,24	69,27%
Total	3 803 513,89	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	380 000,00 €
2018	228 845,65 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16002921

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE (NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE) - PIERRELAYE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	869 779,50 €	30,00 %	260 933,85 €
Montant Total de la subvention			260 933,85 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PIERRELAYE
 Adresse administrative : 42 BIS RUE VICTOR HUGO
 95480 PIERRELAYE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Michel VALLADE, Maire

N° SIRET : 21950488300014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune de Pierrelaye va connaître un essor important de sa population dans les prochaines années. Cette croissance sera due à la conjonction de plusieurs facteurs
 La révision des règles d'urbanisme, la construction de programme de logements, la création d'une ZAC.
 La commune souhaite donc anticiper l'arrivée de nouvelles populations, en adaptant les équipements publics et en particulier les équipements scolaires.
 Un nouveau groupe scolaire, situé sur un terrain communal à l'ouest de la commune va donc être construit.
 La présente opération concerne la construction de la partie école maternelle.

Description :

Le projet comprend principalement, la création, de quatre classes, de deux dortoirs, de locaux pour le personnel enseignant et l'administration, d'une buanderie, d'une salle de restaurant, d'une salle et bureau

pour la garderie périscolaire, de locaux de service et logistique, des locaux techniques.

Des locaux communs aux deux écoles seront réalisés : d'un hall d'accueil, des salles d'activités sportives et de motricité, une bibliothèque et une salle informatique, des salles pour les enseignants, une infirmerie, des vestiaires pour le personnel.

A l'extérieur sera aménagé un préau, une cour de récréation, des emplacements de stationnements pour le personnel et les livraisons, une desserte minute, des aménagements paysagers, la clôture de l'ensemble.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 2 stagiaires ou alternants

Localisation géographique :

- PIERRELAYE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COUT DE L'OPERATION	2 993 733,78	100,00%
Total	2 993 733,78	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	260 933,85	8,72%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 95	320 000,00	10,69%
COMMUNE	2 412 799,93	80,60%
Total	2 993 733,78	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	200 000,00 €
2018	60 933,85 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015586

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DE L'ATELIER COMMUNAL - BARCY (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	74 060,00 €	45,00 %	33 327,00 €
Montant Total de la subvention			33 327,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BARCY
 Adresse administrative : 7 RUELLLE DU CURE
 77910 BARCY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pierre-Edouard DHUICQUE, Maire

N° SIRET : 21770023600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 28 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Ce second contrat rural doit permettre à la commune de poursuivre son action afin d'améliorer tant la qualité, que l'usage de ses équipements de proximité.

L'arrivée d'une population jeune induit une augmentation d'enfants scolarisés. De ce fait, la commune souhaite mener à bien trois projets qui s'insèrent dans un projet global de déménagement de l'école élémentaire qui passe par le déménagement de la Mairie dans d'autres locaux.

Ce déménagement offre l'opportunité d'aménager un hangar désaffecté adossé à la cour de récréation de la future école en atelier communal. La rénovation de ce bâti permet ainsi d'avoir un projet d'ensemble et cohérent.

Description :

La commune de Barcy sollicite un contrat rural pour mener à bien trois projets qui s'insèrent dans un projet global de déménagement de l'école élémentaire.

Parmi celui-ci, il comprend également la transformation du hangar désaffecté appartenant à la commune pour y aménager un atelier communal. Les travaux portent essentiellement sur la remise en état des sols et des murs, l'ajout d'un bloc sanitaire accessible, la création d'un local de stockage et la création d'un accès via une grande double-porte coulissante en bois.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16016788.

Localisation géographique :

- BARCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	64 400,00	86,96%	Région Ile-de-France	33 327,00	45,00%
Etudes	9 660,00	13,04%	Département	25 921,00	35,00%
Total	74 060,00	100,00%	Commune	14 812,00	20,00%
			Total	74 060,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	26 661,00 €
2017	6 666,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Politique de l'eau-Investissement	86 710,13 €
	Montant total	86 710,13 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016787

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE - BARCY (77))

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	96 542,50 €	45,00 %	43 444,13 €
Montant Total de la subvention			43 444,13 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BARCY
 Adresse administrative : 7 RUELLLE DU CURE
 77910 BARCY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pierre-Edouard DHUICQUE, Maire

N° SIRET : 21770023600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 28 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Ce second contrat rural doit permettre à la commune de poursuivre son action afin d'améliorer tant la qualité, que l'usage de ses équipements de proximité.

Cette action a pour première nécessité la construction d'un parvis pour l'école avec une liaison piétonne jusqu'à l'arrêt de bus situé sur la rue de Meaux. Ces aménagements se situant dans l'espace entre l'église et la future école vont logiquement permettre de restructurer ces espaces publics au coeur du village.

Description :

Les parkings et auvents qui occupent actuellement les lieux seront démolis pour laisser place à un parvis en béton désactivé à grain fin, décoré par un massif sec de graminées et petits sujets arbusifs.

Une aire de jeux pour enfants sera aménagée contre ce parvis, elle aussi clôturée par des massifs secs.

La liaison piétonne entre le parvis et l'arrêt de bus sera bordée par des massifs fleuris tantôt au pied de l'église, tantôt dans l'espace qui sépare le cheminement de la ruelle du Curé. Cet ensemble s'implante en suivant le tracé de la ruelle du Curé, sa géométrie se veut légèrement déstructurée via un dessin en lignes brisées de façon à privilégier la déambulation et la contemplation.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16016788.

Localisation géographique :

- BARCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	83 950,00	86,96%	Région Ile-de-France	43 444,13	45,00%
Honoraires et études	12 592,50	13,04%	Département	33 789,87	35,00%
Total	96 542,50	100,00%	Commune	19 308,50	20,00%
			Total	96 542,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	34 754,00 €
2018	8 690,13 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Politique de l'eau-Investissement	86 710,13 €
	Montant total	86 710,13 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016788

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE - BARCY (77))

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	129 397,50 €	45,00 %	58 228,87 €
Montant Total de la subvention			58 228,87 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BARCY
 Adresse administrative : 7 RUELLLE DU CURE
 77910 BARCY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pierre-Edouard DHUICQUE, Maire

N° SIRET : 21770023600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 28 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Ce second contrat rural doit permettre à la commune de poursuivre son action afin d'améliorer tant la qualité, que l'usage de ses équipements de proximité.

Cette action consiste en l'extension des locaux de la Mairie / future école afin d'adjoindre une salle de motricité pour les élèves.

Description :

Cette extension prend place dans le retrait sur rue laissé par l'implantation actuelle de la mairie : espace public peu qualifié qui gagnera à être comblé afin de rétablir un alignement complet de cet ensemble bâti le long de la ruelle du Curé.

Cette extension se veut sobre : un volume simple qui épouse les contours de l'espace vacant, avec une toiture plate végétalisée.

La façade rue reprendra les matériaux classiques du village dans une esthétique contemporaine : de proportion carrée, elle sera enduite à pierre-vue et munie d'une grande baie vitrée en saillie, carré dans le carré.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- BARCY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	134 550,00	86,96%	Région Ile-de-France	58 228,87	37,63%
Honoraires et études	20 182,50	13,04%	Département	45 289,13	29,27%
Total	154 732,50	100,00%	Commune	51 214,50	33,10%
			Total	154 732,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	46 583,00 €
2018	11 645,87 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Politique de l'eau-Investissement	86 710,13 €
	Montant total	86 710,13 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003832

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AUX COURS DES ECOLES - BAZOCHES LES BRAY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	49 162,50 €	45,00 %	22 123,12 €
Montant Total de la subvention			22 123,12 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BAZOCHES LES BRAY
 Adresse administrative : 4 PL DE L EGLISE
 77118 BAZOCHES-LES-BRAY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Louis CHARLE, Maire

N° SIRET : 21770025100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 27 mars 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Article 17 du RBF : frais d'honoraires directement liés à l'opération subventionnée et dans la limite de 15 % du montant H.T des travaux.

Objectifs :

Il s'agit de remplacer un sol vétuste et irrégulier afin de pouvoir, en outre, adapter les accès et seuils aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite HP/PMR

Description :

Les nouveaux revêtements seront en enrobé traditionnel, noir ou de couleur. Les accès et seuils seront systématiquement adaptés aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite HP/PMR. Il est prévu de réaliser, dans l'une des cours, une plate forme légère, métallique, située tout le long de la façade du bâtiment école. La partie gauche sera directement accessible par un très léger plan incliné en raccord avec le sol en enrobé. Un emmarchement sera réalisé à l'extrémité droite pour remplacer les marches actuelles, la passerelle aura donc deux accès opposés.

La largeur de la passerelle sera de 1,60 m afin de permettre en tous points la giration d'un fauteuil. Le sol sera en caillbotis dont les mailles seront de 2 cm au carré maximum.

Localisation géographique :

- BAZOCHES-LES-BRAY

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	42 750,00	83,16%
HONORAIRES	8 660,00	16,84%
Total	51 410,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	22 123,12	43,03%
CD 77 - Acquis	17 206,88	33,47%
COMUNE	12 080,00	23,50%
Total	51 410,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	22 123,12 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	81 000,00 €
2014	Contrats ruraux	19 276,88 €
	Montant total	100 276,88 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14018613

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE - BEZALLES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	139 138,62 €	45,00 %	62 612,38 €
Montant Total de la subvention			62 612,38 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BEZALLES
 Adresse administrative : MAIRIE
 77970 BEZALLES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Patrick LEBAT, Maire

N° SIRET : 21770033500011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 14 mars 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mai 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage».

Objectifs :

L'aménagement extérieur des abords de la mairie et de la salle polyvalente permet de compléter la mise en accessibilité du bâtiment mairie. En effet, compte tenu de la configuration topographique du bâtiment mairie, il est nécessaire de réaliser un accès conforme et praticable aux personnes à mobilité réduites.

Description :

Le projet comprendra la création de circulations réglementaires permettant de sécuriser et de faciliter l'accès à la Mairie et l'accès aux abords de la salle polyvalente.

Notamment, la création d'une rampe, implantée tout le long de la mairie, facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble sera revêtu de pavés et les emmarchements des entrées d'accès à la mairie

seront traités en béton désactivé.

Il est projeté de créer une liaison douce (équipée de bandes podotactiles, de bornes basses et de candélabres) qui sera traitée en béton désactivé et des trottoirs en enrobé afin de relier la mairie à l'espace de stationnement public situé à proximité de la salle polyvalente.

Enfin, le projet prévoit l'agrandissement du parking avec la création de 6 places supplémentaires dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, l'espace de stationnement comptera 3 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Localisation géographique :

- BEZALLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	129 590,00	86,96%
Honoraires	19 438,50	13,04%
Total	149 028,50	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	62 612,38	42,01%
Conseil Départemental 77 - Acquis	48 698,52	32,68%
Commune	37 717,60	25,31%
Total	149 028,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	62 612,38 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	57 495,74 €
2016	Contrats ruraux	14 891,88 €
	Montant total	72 387,62 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016347

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PAYSAGERE POUR L'ECOLE - CHAMBRY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	60 000,00 €	45,00 %	27 000,00 €
Montant Total de la subvention			27 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMBRY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77910 CHAMBRY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Dominique DELAHAYE, Maire

N° SIRET : 21770077200015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 8 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

L'école de Chambry est située au coeur du bourg, dans un tissu urbain dense-typique des villages Seine-et-Marnais. Sa situation en bordure de la rue des Prés ne permet pas de stationner. La rue étroite ne permet pas l'insertion de places de stationnement en bordure de voirie. La municipalité a donc opté pour la création d'une aire de stationnement sur un terrain situé face à l'école.

Description :

L'aire de stationnement sera plantée d'arbres et accompagnée d'une haie afin d'atténuer la présence automobile au coeur du bourg.

Pour mener à bien ce projet, celui-ci comprend des travaux de :

- terrassement (préparation du site ...)
- démolition et dépose
- VRD
- espaces verts
- éclairage public

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16002683.

Localisation géographique :

- CHAMBRY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	107 122,50	100,00%
Total	107 122,50	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	27 000,00	25,20%
Département	21 000,00	19,60%
Commune	59 122,50	55,19%
Total	107 122,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	21 600,00 €
2018	5 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	81 000,00 €
	Montant total	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016348

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN ACCES PIETONS SECURISE A L'ECOLE - CHAMBRY (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	60 000,00 €	45,00 %	27 000,00 €
Montant Total de la subvention			27 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMBRY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77910 CHAMBRY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant :

N° SIRET : 21770077200015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'école de Chambry est située au coeur du bourg, dans un tissu urbain dense-typique des villages Seine-et-Marnais. Sa situation en bordure de la rue des Prés ne permet pas de stationner aux abords de l'école et oblige les enfants à circuler sur des trottoirs parfois encombrés de stationnements sauvages.

Si le trottoir situé du côté de l'école est équipé de garde corps de sécurité, le côté impair propose un trottoir en bordure de voirie sensible aux incivilités des automobilistes. La municipalité ayant opté pour la création d'une aire de stationnement sur un terrain situé face à l'école, l'accès piéton entre cette aire de stationnement et l'école doit pouvoir se faire sans danger.

La commune prévoit donc d'aménager un accès sécurisé le long du trottoir par la création d'une nouvelle allée.

Description :

L'allée créée, d'une largeur de 1,40 m et de surface composée d'un béton désactivé à la finition stabilisée permettront l'accès pour tous. La bordure de trottoir aux abords du passage piétons sera accompagnée de garde corps pour éviter aux piétons de traverser de façon inconsidérée. Des clous podotactiles seront implantés en bordure du passage piétons afin d'avertir du danger.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16002683.

Localisation géographique :

- CHAMBRY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	91 252,50	100,00%	Région Ile-de-France	27 000,00	29,59%
Total	91 252,50	100,00%	Département	21 000,00	23,01%
			Commune	43 252,50	47,40%
			Total	91 252,50	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	21 600,00 €
2018	5 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	81 000,00 €
	Montant total	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011652

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMELIORATION THERMIQUE DE LA SALLE DES FETES - CHAMPEAUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	167 950,00 €	45,00 %	75 577,50 €
Montant Total de la subvention			75 577,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPEAUX
 Adresse administrative : RUE CLOITRE
 77720 CHAMPEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire

N° SIRET : 21770082200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Ce bâtiment date de 1985. Les huisseries sont vétustes et ne sont plus étanches, l'isolation est très mauvaise et l'électricité n'est plus aux normes.

La salle est utilisée par les enfants de l'école, les associations ; elle est accessible aux PMR. Une étude thermique a été réalisée par le Syndicat Départemental d'Electrification de Seine-et-Marne.

Description :

Les travaux porteront sur la reprise des huisseries, la rénovation du chauffage, la pose d'un double vitrage, l'amélioration de l'acoustique, l'éclairage, la rénovation des menuiseries extérieures.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CHAMPEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	189 517,00	89,17%
HONORAIRES	23 020,00	10,83%
Total	212 537,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE	75 577,50	35,56%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 EN COURS	58 782,50	27,66%
COMMUNE	78 177,00	36,78%
Total	212 537,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	70 000,00 €
2018	5 577,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011656

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION DE LA COUR D'ECOLE - CHAMPEAUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	120 000,00 €	45,00 %	54 000,00 €
Montant Total de la subvention			54 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPEAUX
 Adresse administrative : RUE CLOITRE
 77720 CHAMPEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire

N° SIRET : 21770082200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'école comporte une classe de 25 élèves, dans le cadre d'un regroupement pédagogique avec deux autres villages.

L'état de la cour ne permet pas une utilisation normale pour les activités des enfants et présente des dangers potentiels.

Il est donc nécessaire d'y effectuer des travaux.

Description :

La cour fera l'objet d'une réfection complète des surfaces, ainsi que de la rénovation des réseaux d'assainissement et la reprise des réseaux d'évacuation des eaux de ruissellement.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16011652.

Localisation géographique :

- CHAMPEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	121 666,00	93,57%
HONORAIRES	8 358,00	6,43%
Total	130 024,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE	54 000,00	41,53%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 EN COURS	42 000,00	32,30%
COMMUNE	34 024,00	26,17%
Total	130 024,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011657

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN COLUMBARIUM - CHAMPEAUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	12 050,00 €	45,00 %	5 422,50 €
Montant Total de la subvention			5 422,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPEAUX
 Adresse administrative : RUE CLOITRE
 77720 CHAMPEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire

N° SIRET : 21770082200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le cimetière actuel ne dispose pas de columbarium, la commune souhaite pallier à ce manque, et répondre ainsi à la demande de la population.

Description :

Le conseil municipal a décidé de la création d'un columbarium dans l'enceinte du cimetière communal suite à la forte demande de la population. Un jardin du souvenir sera intégré.
 Le choix s'est porté sur un dimensionnement de deux fois six cases. Une extension ultérieure est possible.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16011652.

Localisation géographique :

- CHAMPEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	12 050,00	100,00%
Total	12 050,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE	5 422,50	45,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 EN COURS	4 217,50	35,00%
COMMUNE	2 410,00	20,00%
Total	12 050,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	5 422,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014240

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MISE EN ACCESSIBILITE DES ABORDS DE LA MAIRIE- CHEVRU

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	20 000,00 €	45,00 %	9 000,00 €
Montant Total de la subvention			9 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHEVRU
 Adresse administrative : MAIRIE
 77320 CHEVRU
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-François MASSON, Maire

N° SIRET : 21770113500014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 27 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Dans le cadre de la mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite, l'aménagement extérieur des abords de la mairie permet de compléter la mise en accessibilité du bâtiment mairie. De plus, comme l'école jouxte le bâtiment, ces aménagements vont aussi permettre la mise en sécurité des sorties scolaires.

Description :

Le projet comprendra la création de circulations réglementaires permettant de sécuriser et de faciliter l'accès à la Mairie et à l'école.

Notamment, la réalisation d'un accès piétons par plan incliné et d'un palier, implantés sur le côté Sud de

la mairie, facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite PMR. La liaison d'accès sera équipée de bandes podotactiles. La rampe et l'emmarchement d'accès à la mairie seront traités en enrobé et le trottoir reliant la mairie à l'espace de stationnement sera revêtu de pavés. Deux places de stationnement matérialisées accès PMR seront implantées en face de la mairie.

Localisation géographique :

- CHEVRU

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	36 000,00	86,96%	Région Ile de France	9 000,00	21,74%
Honoraires	5 400,00	13,04%	Conseil Départemental 77	7 000,00	16,91%
Total	41 400,00	100,00%	Acquis		
			Commune	25 400,00	61,35%
			Total	41 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	9 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	24 891,75 €
2015	Contrats ruraux	97 962,75 €
2016	Contrats ruraux	59 537,25 €
	Montant total	182 391,75 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015498

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE - FONTAINE FOURCHES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	160 000,00 €	45,00 %	72 000,00 €
Montant Total de la subvention			72 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES
 Adresse administrative : 23 RUE SAINT-MARTIN
 77480 FONTAINE-FOURCHES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Xavier LAMOTTE, Maire

N° SIRET : 21770187900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

La commune souhaite créer un ensemble socio-culturel dans une ancienne ferme dont elle est propriétaire. Il s'agit de réaliser une salle polyvalente servant à différentes activités.

Description :

Il s'agit de créer une grande salle divisible en deux espaces de 60 m² environ, une tisanderie, une réserve et un local ménage sur une surface totale de 150 m² environ. Le bâtiment sera de forme contemporaine mais sa volumétrie reprendra les gabarits et proportions des constructions traditionnelles afin de s'insérer dans ce contexte rural.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- FONTAINE-FOURCHES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	225 750,00	89,41%
HONORAIRES	26 730,00	10,59%
Total	252 480,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE	72 000,00	28,52%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77	56 000,00	22,18%
COMMUNE	124 480,00	49,30%
Total	252 480,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	72 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015529

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION DE SALLES ASSOCIATIVES - FONTAINE FOURCHES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	130 000,00 €	45,00 %	58 500,00 €
Montant Total de la subvention			58 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES
 Adresse administrative : 23 RUE SAINT-MARTIN
 77480 FONTAINE-FOURCHES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Xavier LAMOTTE, Maire

N° SIRET : 21770187900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

La commune souhaite créer un ensemble socio-culturel dans une ancienne ferme dont elle est propriétaire. Il s'agit de réaliser des salles associatives.

Description :

Il s'agit de créer des salles associatives, ainsi qu'un hall d'accueil des sanitaires, un local technique, des rangements pour une surface totale d'environ 106 m². Le hall d'accueil ainsi que les sanitaires pourront être mutualisés avec la salle polyvalente (opération 1 du contrat).

Le bâtiment sera de forme contemporaine mais sa volumétrie reprendra les gabarits et proportions des

constructions traditionnelles afin de s'insérer dans ce contexte rural.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015498.

Localisation géographique :

- FONTAINE-FOURCHES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	175 266,00	88,73%	CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE	58 500,00	29,61%
HONORAIRES	22 271,00	11,27%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 77	45 500,00	23,03%
Total	197 537,00	100,00%	COMMUNE	93 537,00	47,35%
			Total	197 537,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	58 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015536

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ABORDS - FONTAINE FOURCHES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	10 000,00 €	45,00 %	4 500,00 €
Montant Total de la subvention			4 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE FONTAINE FOURCHES
 Adresse administrative : 23 RUE SAINT-MARTIN
 77480 FONTAINE-FOURCHES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Xavier LAMOTTE, Maire

N° SIRET : 21770187900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

Il s'agit d'aménager les abords d'un ensemble socio-culturel créé dans une ancienne ferme dont la commune est propriétaire.

Description :

Il s'agit de réaliser la desserte piétonne, le parvis d'accès du centre socio-culturel. Les traitements de surface seront en pavage et en béton désactivé. Des espaces paysagers seront créés ainsi que des places de stationnement dont une PMR.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015498.

Localisation géographique :

- FONTAINE-FOURCHES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	15 000,00	87,21%	CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE	4 500,00	26,16%
HONORAIRES	2 200,00	12,79%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 77	3 500,00	20,35%
Total	17 200,00	100,00%	COMMUNE	9 200,00	53,49%
			Total	17 200,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	4 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015950

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE DE 4 CLASSES - JOUY-LE-CHATEL (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	222 000,00 €	45,00 %	99 900,00 €
Montant Total de la subvention			99 900,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE JOUY LE CHATEL
 Adresse administrative : MAIRIE
 77970 JOUY-LE-CHATEL
 Statut Juridique : Commune
 Représentant :

N° SIRET : 21770239800017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 17 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 28 février 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Jouy-le-Châtel voit sa population s'accroître d'année en année avec une moyenne d'âge de plus en plus jeune. Celle-ci est passée de 1392 habitants en 1999 à 1518 en 2015.

Il existe actuellement sur la commune deux groupes scolaires distants de 800 mètres qui ne répondent plus aux besoins des administrés et aux exigences en matière d'éducation, les cours élémentaires étant répartis sur les deux sites.

Ce projet de groupe scolaire permettra de répondre à l'accroissement des effectifs tout en garantissant des conditions de sécurité et d'exigences en matière d'éducation.

Description :

La construction du groupe scolaire de quatre classes comprend des travaux tout corps d'état, à savoir :

- gros oeuvre
- charpente, murs bois, bardage
- couverture zinc
- menuiserie extérieure et intérieure
- cloisons, doublage, faux plafond,
- électricité
- revêtements durs et souples
- peinture

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- JOUY-LE-CHATEL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	1 023 550,00	100,00%
Total	1 023 550,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	99 900,00	9,76%
Département	77 700,00	7,59%
Commune	845 950,00	82,65%
Total	1 023 550,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	79 920,00 €
2018	19 980,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15009991

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA FACADE ARRIERE DE LA SALLE DES FETES - LEHELLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	43 500,00 €	45,00 %	19 575,00 €
Montant Total de la subvention			19 575,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE LEHELLE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77171 LEHELLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Guy PAGET, Maire

N° SIRET : 21770246300019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 15 novembre 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit des dépenses de bureau de contrôle, de bureau CSPS-Coordinateur Sécurité Protection Santé, et des autres dépenses liées aux honoraires de maître d'œuvre identifiée par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Dans le cadre du projet de développement durable de la collectivité, la commune de caractère rural souhaite améliorer le cadre de vie de ses habitants et les services proposés à ces derniers.

Actuellement la partie arrière de la salle des fêtes n'est pas exploitée. Seule une petite cour de service existe. La commune souhaite donc valoriser cet espace.

Description :

Le projet permettra de réaliser une grande terrasse accessible directement depuis la salle des fêtes ou

depuis l'extérieur via une allée et des escaliers.

La terrasse sera en béton désactivé, le dénivelé du terrain impose la réalisation de marches et d'un mur de soutènement. Des garde-corps seront également mis en place.

Le projet inclus la suppression de la cuve à fuel, située à l'arrière du bâtiment, qui n'aura plus d'utilité du fait du changement de mode de chauffage de la salle des fêtes et le remplacement de la fosse d'assainissement.

Localisation géographique :

- LEHELLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	37 860,60	86,96%
HONORAIRES	5 679,00	13,04%
Total	43 539,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	19 575,00	44,96%
Conseil Général 77 Acquis	15 225,00	34,97%
Commune	8 739,60	20,07%
Total	43 539,60	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	15 660,00 €
2018	3 915,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	40 230,00 €
2016	Contrats ruraux	75 195,00 €
	Montant total	115 425,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003097

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ENTREE DE L'EGLISE - MAISONCELLES EN BRIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	61 617,00 €	45,00 %	27 727,65 €
Montant Total de la subvention			27 727,65 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MAISONCELLES EN BRIE
 Adresse administrative : COMMUNE DE MAISONCELLES EN BRIE
 77580 MAISONCELLES-EN-BRIE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Alain BOURCHOT, Maire

N° SIRET : 21770270300018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Article 17 du RBF : frais d'honoraires directement liés à l'opération subventionnée et dans la limite de 15 % du montant H.T des travaux

Objectifs :

Actuellement, l'église est accessible uniquement par des marches situées de trois côtés : par le portail de la nef côté ouest, par la sacristie côté sud et également par le bas-côté nord. De plus le cheminement entre les voies publiques et la sacristie est en gravillons avec une légère pente entre la place de l'église et la sacristie.

Description :

Le projet prévoit la création d'un cheminement avec un revêtement en béton lavé et la mise en place d'une bande podotactile.

La restauration du porche de la sacristie comprend la création d'une plateforme avec d'un côté la réalisation de deux marches assortie de mains courantes et de l'autre côté une pente douce qui rejoint le cheminement de la place de l'église. L'auvent du porche sera reconstruit avec une charpente en bois recouverte de tuiles plates.

Localisation géographique :

- MAISONCELLES-EN-BRIE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	53 580,00	86,96%
Honoraires	8 037,00	13,04%
Total	61 617,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile de France	27 727,65	45,00%
Subvention CG 77 - Acquis	20 157,00	32,71%
Autofinancement communal	13 732,35	22,29%
Total	61 617,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	25 000,00 €
2018	2 725,65 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Contrats ruraux	48 018,60 €
2015	Contrats ruraux	59 253,75 €
	Montant total	107 272,35 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015610

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION SALLE POLYVALENTE - POIGNY (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE POIGNY
 Adresse administrative : 14 RUE DE LA MAIRIE
 77160 POIGNY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude BONICI, Maire

N° SIRET : 21770368500016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2019

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les élus, soucieux d'améliorer la qualité, l'usage et l'accessibilité de ses équipements de proximité, souhaitent poursuivre les actions de rénovation du bâti en cœur de bourg

Pour cela, la municipalité souhaite réhabiliter et agrandir la salle polyvalente, lieu d'animation et de lien social au cœur du village.

Description :

Les travaux envisagés dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente portent sur l'amélioration technique du lieu (ventilation, chauffage, conditions acoustiques etc...) ainsi qu'une réorganisation interne des locaux permettant la mise aux normes de la cuisine et d'accessibilité aux PMR.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- POIGNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	302 826,00	86,96%	Région Ile-de-France	81 000,00	23,26%
Honoraires - Etudes	45 424,00	13,04%	Département	63 000,00	18,09%
Total	348 250,00	100,00%	Commune	204 250,00	58,65%
			Total	348 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	64 800,00 €
2018	16 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Contrats ruraux	9 000,00 €
	Montant total	9 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16000441

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE - SAINT FIACRE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	160 000,00 €	45,00 %	72 000,00 €
Montant Total de la subvention			72 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT FIACRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77470 SAINT-FIACRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christian VAVON, Maire

N° SIRET : 21770408900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 22 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le projet porte sur l'extension de la salle polyvalente située sur la commune de Saint-Fiacre. Il consiste à bâtir un agrandissement de plein pied de 61 m² dans le prolongement de la salle actuelle.

Description :

Afin d'articuler les deux espaces, le mur pignon RDC sera démoli.

Le projet s'inscrit dans une logique de qualité environnementale : isolation, luminaires à basse consommation, isolation thermique renforcée, gestion des eaux pluviales etc .. avec une mise en valeur des volumes.

A cela, s'ajouteront des travaux d'aménagements intérieurs, chauffage, installations électriques, mise en

sécurité des locaux.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16000440.

Localisation géographique :

- SAINT-FIACRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	161 000,00	86,96%	Région Ile-de-France	72 000,00	38,89%
Honoraires et études	24 150,00	13,04%	Département	56 000,00	30,25%
Total	185 150,00	100,00%	Commune	57 150,00	30,87%
			Total	185 150,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	57 600,00 €
2018	14 400,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	54 000,00 €
	Montant total	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16000442

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE COMMUNALE - SAINT FIACRE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	20 000,00 €	45,00 %	9 000,00 €
Montant Total de la subvention			9 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT FIACRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77470 SAINT-FIACRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christian VAVON, Maire

N° SIRET : 21770408900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 22 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

L'extension de la salle polyvalente est accompagnée de la requalification paysagère des abords. Dans le traitement paysager, il est prévu d'aménager des espaces extérieurs qui permettront de prolonger l'activité à l'extérieur de la salle polyvalente, d'organiser des réunions, déjeuners et autres tout en préservant les surfaces pleine terre.

Description :

Le projet consiste en :

- l'aménagement des espaces extérieurs en surface pavée
- la réorganisation des aires de stationnement

- la création de deux places de stationnement PMR
- la mise aux normes PMR du cheminement piétons permettant l'accès à la salle polyvalente depuis l'aire de stationnement paysager
- la création d'une rampe PMR
- l'aménagement d'une deuxième circulation piétonne

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16000440.

Localisation géographique :

- SAINT-FIACRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	29 348,00	86,96%
Honoraires et études	4 402,20	13,04%
Total	33 750,20	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	9 000,00	26,67%
Département	7 000,00	20,74%
Commune	17 750,20	52,59%
Total	33 750,20	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	7 200,00 €
2018	1 800,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	54 000,00 €
	Montant total	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015612

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION DU RAVALEMENT DE LA FACADE NORD DE L'EGLISE - SAINT-HILLIERS (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	106 700,00 €	45,00 %	48 015,00 €
Montant Total de la subvention			48 015,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT HILLIERS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77160 SAINT-HILLIERS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Catherine GALLOIS, Maire

N° SIRET : 21770414700016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 22 décembre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le projet a pour but d'améliorer le patrimoine bâti de l'église et de créer des stationnements tout en tenant compte du paysage.

Ce nouveau contrat rural a aussi pour objectif de redonner à l'église sa prestance d'autrefois tout en offrant à la commune de Saint-Hilliers une véritable lisibilité de cœur de village.

Description :

Les travaux prévus dans le cadre de la mise en valeur de l'édifice pour cette opération sont :

- le ravalement de la façade Nord ainsi que les voutes du bas-côté
- la mise en peinture et la révision des menuiseries
- la reprise de l'éclairage intérieur : mise en conformité du tableau électrique
- la révision du système de sécurité et d'alarme

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SAINT-HILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	92 855,00	86,96%
Honoraires et études	13 928,25	13,04%
Total	106 783,25	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	48 015,00	44,96%
Département	37 345,00	34,97%
Commune	21 423,25	20,06%
Total	106 783,25	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	38 412,00 €
2018	9 603,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016351

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE CLASSE - SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	89 280,00 €	45,00 %	40 176,00 €
Montant Total de la subvention			40 176,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
 Adresse administrative : MAIRIE
 77660 SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude SPECQUE, Maire

N° SIRET : 21770415400012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 juin 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPA -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune a pu faire le constat d'une évolution démographique et d'un inversement de la pyramide des âges. Les extensions urbaines ont ainsi généré la venue de nouveaux habitants et une augmentation du nombre d'élèves.

La réforme des rythmes scolaires et la mise en place des temps scolaires et périscolaires nécessitent des modifications et une réorganisation au sein de l'école.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil, la municipalité souhaite réaliser des travaux d'extension de l'école et de remise aux normes PMR. Ces travaux prévoient la création d'un accueil scolaire et d'une

classe scolaire ainsi que le réaménagement de la classe existante, de son entrée et de ses sanitaires.

Description :

Les travaux de construction et d'aménagement de la nouvelle classe comprennent :

- la démolition de l'existant,
- la construction de la classe
- Aménagement

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16008072.

Localisation géographique :

- SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	77 634,00	86,96%	Région Ile-de-France	40 176,00	45,00%
Honoraire et études	11 646,00	13,04%	Département	31 248,00	35,00%
Total	89 280,00	100,00%	Commune	17 856,00	20,00%
			Total	89 280,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	32 140,00 €
2018	8 036,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	99 900,00 €
	Montant total	99 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016784

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REAMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES PMR DE LA CLASSE EXISTANTE - SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX (77))

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	58 720,00 €	45,00 %	26 424,00 €
Montant Total de la subvention			26 424,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
 Adresse administrative : MAIRIE
 77660 SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Claude SPECQUE, Maire

N° SIRET : 21770415400012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 juin 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPA -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune a pu faire le constat d'une évolution démographique et d'un inversement de la pyramide des âges. Les extensions urbaines ont ainsi généré la venue de nouveaux habitants et une augmentation du nombre d'élèves.

La réforme des rythmes scolaires et la mise en place des temps scolaires et périscolaires nécessitent des modifications et une réorganisation au sein de l'école.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil, la municipalité souhaite réaliser des travaux d'extension de l'école et de remise aux normes PMR. Ces travaux prévoient la création d'un accueil scolaire et d'une

classe scolaire ainsi que le réaménagement de la classe existante, de son entrée et de ses sanitaires.

Description :

Les travaux de réaménagement de la classe existante et de la mise aux normes PMR consisteront :

- à la création d'une rampe d'accès PMR et paliers
- au réaménagement de l'entrée de la classe et de ses sanitaires

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16008072.

Localisation géographique :

- SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	61 955,00	88,72%	Région Ile-de-France	26 424,00	39,54%
Honoraires	7 875,00	11,28%	Département	20 552,00	30,75%
Total	69 830,00	100,00%	Commune	19 854,00	29,71%
			Total	66 830,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	21 139,00 €
2018	5 285,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	99 900,00 €
	Montant total	99 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014939

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION INTERIEURE DE L EGLISE DE VIEUX MAISONS- SAINT MARS VIEUX MAISONS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	187 823,75 €	45,00 %	84 520,69 €
Montant Total de la subvention			84 520,69 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT MARS VIEUX MAISONS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77320 SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Patrick PETTINGER, Maire

N° SIRET : 21770421200018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPA -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage».

Objectifs :

L'Eglise Sainte Colombe de Vieux-Maisons, datant du 12ème siècle, a fait l'objet de plusieurs interventions notamment dans le deuxième contrat rural signé en 2005 avec la restauration des murs extérieurs et de la toiture.

Afin de pérenniser la sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine, pour les décennies à venir, la commune souhaite aujourd'hui entreprendre la restauration des murs intérieurs.

Description :

Les travaux porteront sur la réfection des murs intérieurs de la nef et du chœur, où il est prévu le piquetage et la réfection des enduits des murs et de la voute afin de redonner un aspect lisse et régulier de murs repris et fissurés

Le projet prévoit aussi la réfection des boiseries autour du chœur, la reprise des parquets et carrelages défectueux ainsi que l'installation électrique des parties citées.

Localisation géographique :

- SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	163 325,00	86,96%	Région Ile de France	84 520,69	45,00%
Honoraires	24 498,75	13,04%	Conseil départemental 77 acquis	65 738,31	35,00%
Total	187 823,75	100,00%	Commune	37 564,75	20,00%
			Total	187 823,75	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	84 520,69 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	31 900,39 €
2016	Contrats ruraux	22 099,61 €
	Montant total	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15003889

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MISE EN ACCESSIBILITE SALLE POLYVALENTE -SAINT MARTIN DU BOSCHET

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	37 858,00 €	45,00 %	17 036,10 €
Montant Total de la subvention			17 036,10 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT MARTIN DU BOSCHET
 Adresse administrative : MAIRIE
 77320 SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christophe LEFEVRE, Maire

N° SIRET : 21770424600016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 29 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPA -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage».

Objectifs :

Dans le cadre de la conformité des normes de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite, le projet prévoit des aménagements intérieurs dont la redistribution de l'accès principal.

Description :

Le projet prévoit des aménagements intérieurs dont la redistribution de l'accès principal afin d'être conforme aux normes de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite. Notamment, il est prévu de remplacer et déplacer la porte d'accès de l'entrée principale et de réaménager les sanitaires à proximité de l'entrée.

Concernant les travaux extérieurs, il convient de créer une allée piétonne et une place de stationnement aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de réaliser un auvent afin d'abriter l'entrée principale.

Localisation géographique :

- SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	32 920,00	86,96%	Région Ile de France	17 036,10	45,00%
Honoraires	4 938,00	13,04%	Conseil départemental 77 - Acquis	13 250,30	35,00%
Total	37 858,00	100,00%	Commune	7 571,60	20,00%
			Total	37 858,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	16 000,00 €
2018	1 036,10 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	63 585,23 €
2016	Contrats ruraux	52 893,68 €
	Montant total	116 478,91 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013652

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE - SAINT-MERY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	160 000,00 €	45,00 %	72 000,00 €
Montant Total de la subvention			72 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
 15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT MERY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77720 SAINT-MERY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Fançoise KUBIAK, Maire

N° SIRET : 21770426100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La salle polyvalente en rez-de-chaussée, construite en 1985 et correctement entretenue, n'a jamais été modifiée depuis sa création.

Elle est de plus très difficilement accessible pour des PMR (portes intérieures et extérieurs d'une largeur insuffisante, sanitaires inaccessibles...).

Le projet prévoit, à cet effet, les travaux nécessaires à son agrandissement et à une mise en accessibilité.

Description :

L'extension prévue, en prolongement de la salle existante, représente une surface de 61,74 m² et comprend :

- un hall d'entrée permettant un accès plus facile à la salle ainsi qu'aux sanitaires,
- la création de deux sanitaires de 8,5 m² chacun répondant aux normes,
- un local pour le rangement du matériel et l'installation d'un vestiaire.

La construction respectera l'aspect traditionnel, en maçonnerie, couverte d'une toiture à deux pentes, constituée de tuiles à l'identique de l'existant.

Les travaux prévoient la pose d'un enduit monocouche, d'un ton pierre identique à l'existant, avec une

finition de ton blanc.

Localisation géographique :

- SAINT-MERY

Contrat Particulier : Hors CPRD

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	198 934,00	100,00%
Total	198 934,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile de France	72 000,00	36,19%
Conseil Général (77) acquis	56 000,00	28,15%
commune	70 934,00	35,66%
Total	198 934,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	67 000,00 €
2018	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Contrats ruraux	54 000,00 €
	Montant total	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013653

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMELIORATION DE L'ISOLATION THERMIQUE ET DE L'ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE - SAINT-MERY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	20 000,00 €	45,00 %	9 000,00 €
Montant Total de la subvention			9 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT MERY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77720 SAINT-MERY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Fançoise KUBIAK, Maire

N° SIRET : 21770426100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La salle polyvalente en rez-de-chaussée, construite en 1985 et correctement entretenue, n'a jamais été modifiée depuis sa création.

Elle est de plus très difficilement accessible pour des PMR (portes intérieures et extérieurs d'une largeur insuffisante, sanitaires inaccessibles...).

Le projet prévoit à cet effet les travaux nécessaires à son agrandissement et à une mise en accessibilité.

Description :

Cette opération comporte essentiellement des interventions sur le bâtiment actuel :

- la mise aux normes accessibilité de toutes les portes intérieures et extérieures
- l'amélioration de l'isolation thermique

Localisation géographique :

- SAINT-MERY

Contrat Particulier : Hors CPRD

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	25 326,00	100,00%
Total	25 326,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile de France	9 000,00	35,54%
Conseil Général (77) acquis	7 000,00	27,64%
COMMUNE	9 326,00	36,82%
Total	25 326,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	8 000,00 €
2018	1 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Contrats ruraux	54 000,00 €
	Montant total	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003236

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENTS INTERIEURS DE LA MAIRIE - SAINT SAUVEUR LES BRAY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77480 SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Anne-Marie CHARLE, Maire

N° SIRET : 21770434500016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, CSPS, OPC, géomètre, sondage), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La municipalité souhaite rendre ses locaux administratifs accessibles à tous et accueillir ses usagers dans de meilleures conditions.

Description :

Actuellement, l'ensemble des bureaux administratifs étant situé à l'étage, leur accès est difficile, voire impossible pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit donc de redescendre au rez-de-chaussée le secrétariat et le bureau du Maire (la salle des fêtes attenante permettant d'organiser des réunions ou des conseils municipaux).

Le secrétariat sera situé en lieu et place de l'actuel office de réchauffage donnant directement sur l'entrée. Il donnera également accès au bureau du Maire, objet d'une extension sur la façade est de la mairie.

L'office de réchauffage ainsi que les toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite seront situés sous l'actuel préau donnant sur la cour arrière de la mairie. qui sera légèrement agrandi et clos.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	160 000,00	86,96%
FRAIS D'HONORAIRES	24 000,00	13,04%
Total	184 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	81 000,00	44,02%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 EN COURS	42 263,00	22,97%
COMMUNE	60 737,00	33,01%
Total	184 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	71 000,00 €
2018	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003256

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENTS EXTERIEURS DE LA MAIRIE ET MISE EN ACCESSIBILITE - SAINT SAUVEUR LES BRAY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	40 250,00 €	45,00 %	18 112,50 €
Montant Total de la subvention			18 112,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77480 SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Anne-Marie CHARLE, Maire

N° SIRET : 21770434500016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maitrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Un réaménagement et une mise aux normes des accès extérieurs sont nécessaires afin de rendre la mairie et sa salle des fêtes accessibles et fonctionnelles.

Description :

L'accès à la mairie, depuis la rue, par la façade sud comprend une marche. C'est pourquoi il est prévu de créer un perron desservi par une rampe < 5 %, à proximité de laquelle sera créée une place handicapée. De même, la rampe permettant d'accéder à la mairie par la façade arrière sera remise aux normes.

Par ailleurs, le cheminement permettant aux véhicules de desservir la cour sera repris en béton désactivé.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16003236.

Localisation géographique :

- SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	35 000,00	86,96%
FRAIS D'HONORAIRES	5 250,00	13,04%
Total	40 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	18 112,50	45,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 EN COURS	9 660,00	24,00%
COMMUNE	12 477,50	31,00%
Total	40 250,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	13 112,50 €
2018	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003257

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION DE L'EGLISE - SAINT SAUVEUR LES BRAY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	79 750,00 €	45,00 %	35 887,50 €
Montant Total de la subvention			35 887,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LES BRAY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77480 SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Anne-Marie CHARLE, Maire

N° SIRET : 21770434500016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune doit entreprendre des travaux de réhabilitation de l'église du village donnant sur la Place du Château.

Description :

Différents désordres ont été relevés sur l'église, principalement liés à l'eau et à la vétusté.

L'opération consiste à installer un drain périmétrique autour de l'Eglise afin de limiter l'apparition de nouvelles auréoles.

Il est nécessaire de remettre en état les contreforts et la couverture : restauration de la charpente et remplacement des tuiles.

Par ailleurs, une restauration des vitraux et une réfection des enduits intérieurs et extérieurs sont au programme.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16003236.

Localisation géographique :

- SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	115 139,64	84,66%	REGION ILE-DE-FRANCE	35 887,50	26,39%
FRAIS D'HONORAIRES	20 860,36	15,34%	COMMUNE	100 112,50	73,61%
Total	136 000,00	100,00%	Total	136 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	887,50 €
2018	30 000,00 €
2019	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015622

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RENOVIATION DE L'EGLISE - SAINTE-AULDE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	40 000,00 €	45,00 %	18 000,00 €
Montant Total de la subvention			18 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINTE AULDE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77260 SAINTE-AULDE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Gérard GEIST, Maire

N° SIRET : 21770401400018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 26 avril 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le nouveau projet de contrat rural concerne essentiellement trois actions visant à parfaire la réhabilitation de l'église, à créer un cœur de village susceptible d'accueillir des manifestations culturelles ou autres fêtes patronales, et enfin à sécuriser la rue traversant de part en part le village.

Description :

Les travaux de rénovation de l'église consistent à :

- procéder à la rénovation de la toiture la plus atteinte afin de préserver le bâtiment des infiltrations pluviales
- les rives et faitages (avec embrasures à l'identique) seront refaits à neuf au mortier

- les lattes et chevrons seront remplacés en cas de besoin
- les gouttières et descentes en zinc seront renouvelées
- et un chéneau et son support seront changés.

Par ailleurs, il est prévu un démoissage chimique et manuel sur les autres pans plus sains.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SAINTE-AULDE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	51 008,00	86,96%	Région Ile-de-France	18 000,00	30,69%
Honoraires et études	7 652,00	13,04%	Département	14 000,00	23,87%
Total	58 660,00	100,00%	Commune	26 660,00	45,45%
			Total	58 660,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	14 400,00 €
2018	3 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010050

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION MENUISERIES -SANCY-LES-PROVINS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	33 350,00 €	45,00 %	15 007,50 €
Montant Total de la subvention			15 007,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SANCY LES PROVINS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77320 SANCY-LES-PROVINS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Yvette GALAND, Maire

N° SIRET : 21770444400017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 28 janvier 2010

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage».

Objectifs :

Dans la continuité des travaux entrepris participants à la mise en valeur de l'édifice et du village, il est prévu aussi la restauration des menuiseries essentiellement extérieures, notamment les portes et portail d'accès à l'église.

Description :

Le projet consiste à restaurer à l'identique la porte orientale du porche du clocher et la porte d'accès au clocher et refaire à l'identique la porte du bas-côté Sud de la nef. Outre la dépose sans réemploi de la

porte occidentale du porche du clocher, chaque élément restauré sera mis en peinture. Par ailleurs, il convient de remédier à la consolidation de la chair dont la cuve est dans un état d'instabilité précaire.

Localisation géographique :

- SANCY-LES-PROVINS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	29 000,00	86,96%
Honoraires	4 350,00	13,04%
Total	33 350,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	15 007,50	45,00%
Conseil départemental 77	11 672,50	35,00%
Acquis		
Commune	6 670,00	20,00%
Total	33 350,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	15 007,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	81 000,00 €
2016	Contrats ruraux	38 992,50 €
	Montant total	119 992,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015807

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE COMMUNALE - SIGNY-SIGNETS (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	173 944,00 €	45,00 %	78 274,80 €
Montant Total de la subvention			78 274,80 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SIGNY SIGNETS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77640 SIGNY-SIGNETS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe FOURMY, Maire

N° SIRET : 21770451900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 octobre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La municipalité de Signy-Signets souhaite améliorer la salle communale. Cette salle est aujourd'hui utilisée d'une part pour les activités et diverses manifestations organisées par la mairie, et d'autre part dans le cadre de la restauration scolaire et de l'accueil des Temps d'Activités Périscolaires.

Ce bâtiment assez ancien nécessite de nombreux travaux de réhabilitation pour une remise aux normes d'isolation thermique et phonique, de mise en accessibilité conformes à la réglementation d'aujourd'hui.

Description :

La commune prévoit des travaux d'aménagement intérieur et extérieur ainsi qu'une mise aux normes, à savoir entre autre :

- isolation intérieure et de la toiture en utilisant des matériaux tels que le chanvre
- remplacement des menuiseries et mises aux normes d'accessibilité
- isolation phonique de la salle
- mise en place d'une VMC
- création d'un hall d'entrée
- ravalement des façades avec un enduit chaux-chanvre et bardage

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SIGNY-SIGNETS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	281 075,80	86,96%	Région Ile-de-France	78 274,80	24,22%
Honoraires et études	42 161,38	13,04%	Département	60 880,40	18,83%
Total	323 237,18	100,00%	Commune	184 081,98	56,95%
			Total	323 237,18	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	62 580,00 €
2018	15 694,80 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	51 061,73 €
	Montant total	51 061,73 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015811

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT INTERIEUR ET EXTERIEUR ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS - SIGNY-SIGNETS (77))

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	99 228,00 €	45,00 %	44 652,60 €
Montant Total de la subvention			44 652,60 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SIGNY SIGNETS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77640 SIGNY-SIGNETS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe FOURMY, Maire

N° SIRET : 21770451900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 octobre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La municipalité de Signy-Signets souhaite améliorer la salle des associations. Cette salle utilisée par les associations communales présente une usure importante et ne répond plus aux normes d'accueil de la population

Ce bâtiment assez ancien nécessite de nombreux travaux de réhabilitation et une remise aux normes de mise en accessibilité conformes à la réglementation d'aujourd'hui.

Description :

La commune prévoit des travaux d'aménagement intérieur et extérieur ainsi qu'une mise aux normes, à savoir entre autre :

- isolation intérieure en utilisant des matériaux tels que le chanvre
- remplacement des menuiseries et mises aux normes d'accessibilité
- mise en place d'un éclairage plus économe
- révision de la VMC existante
- création d'un hall d'entrée
- ravalement des façades avec un enduit chaux-chanvre et bardage

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015807.

Localisation géographique :

- SIGNY-SIGNETS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	86 285,60	86,96%	Région Ile-de-France	44 652,60	45,00%
Honoraires et études	12 942,77	13,04%	Département	34 729,80	35,00%
Total	99 228,37	100,00%	Commune	19 845,97	20,00%
			Total	99 228,37	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 721,60 €
2018	8 931,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	51 061,73 €
	Montant total	51 061,73 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015812

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU PREAU EN LOCAL RESERVE-RANGEMENT - SIGNY-SIGNETS (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	26 828,00 €	45,00 %	12 072,60 €
Montant Total de la subvention			12 072,60 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SIGNY SIGNETS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77640 SIGNY-SIGNETS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe FOURMY, Maire

N° SIRET : 21770451900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 octobre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La municipalité de Signy-Signets souhaite réhabiliter l'ancien préau n'ayant plus d'utilité, ceci au profit de la salle des associations. Ce préau d'une surface de 30m² est aujourd'hui accessible par tous depuis l'extérieur. Il présente une usure anormale et ne répond plus aux besoins de la population. Accolé à la salle des associations, il est un atout dans l'organisation future de cette petite salle

Description :

La commune prévoit des travaux de réhabilitation intérieure et extérieure en réalisant les travaux suivants :

- bouchement des ouvertures inutiles
- révision de la toiture et des systèmes d'évacuation des eaux pluviales
- réalisation d'un bardage en bois non jointif afin de créer un volume simple en accord avec les bâtiments voisins

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015807.

Localisation géographique :

- SIGNY-SIGNETS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	23 328,90	86,96%
Honoraires et études	3 499,34	13,04%
Total	26 828,24	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	12 072,60	45,00%
Département	9 389,80	35,00%
Commune	5 365,84	20,00%
Total	26 828,24	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	9 658,00 €
2017	2 414,60 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	51 061,73 €
	Montant total	51 061,73 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16005085

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION DES TOITURES DE LA NEF ET DE LA CHAPELLE - SOGNOLLES EN MONTOIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	80 650,45 €	45,00 %	36 293,00 €
Montant Total de la subvention			36 293,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SOGNOLLES EN MONTOIS
 Adresse administrative : 2 RUE DE CESSOY
 77520 SOGNOLLES-EN-MONTOIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Gisèle RICHARD, Maire

N° SIRET : 21770454300016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 2 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage

Objectifs :

La commune souhaite poursuivre la restauration de l'église Saint Michel afin de remédier aux graves désordres qui l'affectent. L'objectif de ces travaux est d'assurer sa pérennité et sa sécurité.

Description :

Les travaux de restauration des toitures de la nef et de la chapelle comprendront principalement de la maçonnerie, une intervention sur la charpente (remplacement de pièces endommagées ou manquantes, consolidation, pose d'un chemin de visite avec garde-corps pour faciliter l'entretien des combles) et la couverture (fourniture et pose de tuiles plates, gouttières...)

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16005081.

Localisation géographique :

- SOGNOLLES-EN-MONTOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	70 130,82	86,96%	REGION	36 293,00	45,00%
HONORAIRES	10 519,63	13,04%	CD 77 - Acquis	28 228,00	35,00%
Total	80 650,45	100,00%	COMMUNE	16 129,45	20,00%
			Total	80 650,45	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	30 000,00 €
2018	6 293,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	81 000,00 €
	Montant total	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16005086

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION DES TOITURES DE LA NEF ET DU CLOCHER- SOGNOLLES EN MONTOIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	39 349,55 €	45,00 %	17 707,00 €
Montant Total de la subvention			17 707,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SOGNOLLES EN MONTOIS
 Adresse administrative : 2 RUE DE CESSOY
 77520 SOGNOLLES-EN-MONTOIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Gisèle RICHARD, Maire

N° SIRET : 21770454300016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 2 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage

Objectifs :

La commune souhaite poursuivre la restauration de l'église Saint Michel afin de remédier aux graves désordres qui l'affectent. L'objectif de ces travaux est d'assurer sa pérennité et sa sécurité.

Description :

Les travaux de restauration des toitures de la nef et du clocher comprendront principalement de la maçonnerie, une intervention sur la charpente (remplacement de pièces endommagées ou manquantes, consolidation et la couverture (fourniture et pose de tuiles plates, gouttières...)

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16005081.

Localisation géographique :

- SOGNOLLES-EN-MONTOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	34 217,00	86,96%	REGION	17 707,00	45,00%
HONORAIRES	5 132,55	13,04%	CD 77 - Acquis	13 772,00	35,00%
Total	39 349,55	100,00%	COMMUNE	7 870,55	20,00%
			Total	39 349,55	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	13 000,00 €
2018	4 707,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Contrats ruraux	81 000,00 €
	Montant total	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015074

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN PREAU - THIEUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	103 175,00 €	45,00 %	46 428,75 €
Montant Total de la subvention			46 428,75 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE THIEUX
 Adresse administrative : 17 GRANDE RUE
 77230 THIEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bruno BAHIN, Maire

N° SIRET : 21770462600019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 15 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 janvier 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Dans le cadre de sa politique d'évolution et de maintien de la scolarité sur la commune et de l'amélioration du cadre de vie; la commune poursuit son programme de travaux sur le groupe scolaire. Elle prévoit notamment la mise aux normes PMR des abords (action n°2) , la réhabilitation de l'ancien préau (objet de la présente action) et l'extension de l'école (action n°3); mais également la disparition d'un préfabriqué accueillant actuellement une classe pour proposer des équipements de qualité, sécurisés et répondant aux normes actuelles.

Compte tenu de l'évolution récente de la population de la commune de Thieux ainsi que des besoins liés aux modifications des rythmes scolaires, l'agrandissement et la mise aux normes en vigueur (notamment de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) des locaux scolaires est devenu prioritaire.

La première action est le déplacement du préau à l'autre extrémité de l'école, sous la forme d'une extension qui sera reliée au bâtiment et à la circulation principale desservant les classes,

Description :

L'école comprend actuellement un préau qui nécessite une transformation en salle de motricité. Afin de permettre le bon fonctionnement des nouveaux locaux de l'école, la commune envisage la réorganisation des accès à l'école et la création d'un nouveau préau communicant directement avec la nouvelle entrée principale.

Matériaux utilisés seront :

- structure principale en maçonnerie traduite par des murs en béton revêtus de pierre de parement
- poteaux métalliques galvanisés supportant la charpente en bois lamellé collé et la couverture en tuiles de terre cuite, identique à celle de la toiture existante
- serrurerie extérieure métallique composée de panneau de méthacrylate afin de minimiser les effets des vents et de conserver les vues sur les paysages extérieurs

Les travaux seront conformes à la réglementation en vigueur.

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mesure "100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens", le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- THIEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT DES TRAVAUX	171 925,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	46 428,75	27,01%
Total	171 925,00	100,00%	DEPARTEMENT 77	36 111,25	21,00%
			COMMUNE	89 385,00	51,99%
			Total	171 925,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	36 428,75 €
2018	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015075

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DE L'ACCESSIBILITE PMR ET REFECTION DES ABORDS IMMEDIATS DE L'ECOLE - THIEUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	71 435,00 €	45,00 %	32 145,75 €
Montant Total de la subvention			32 145,75 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE THIEUX
 Adresse administrative : 17 GRANDE RUE
 77230 THIEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bruno BAHIN, Maire

N° SIRET : 21770462600019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 15 janvier 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 janvier 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Dans le cadre de sa politique d'évolution et de maintien de la scolarité sur la commune et de l'amélioration du cadre de vie; la commune poursuit son programme de travaux sur le groupe scolaire. Elle prévoit notamment la mise aux normes PMR des abords de l'école (objet de la présente action) mais également la disparition d'un préfabriqué accueillant actuellement une classe pour proposer des équipements de qualité, sécurisés et répondant aux normes actuelles.

Le besoin de locaux supplémentaires et la réorganisation des espaces qui en découle amènent à une nouvelle définition de l'accès à l'école afin de garantir un accès sécurisé au regard de la circulation automobile. Celui-ci va se trouver déplacé à l'opposé de son emplacement actuel.

Description :

Les travaux à réaliser :

- L'aménagement de l'accès PMR sera traduit par la réalisation d'une rampe. De plus il sera effectué des travaux de mise aux normes des espaces récréatifs ainsi que la réfection des abords et espaces

alternants.

- La création d'un accueil parents couvert ;
- La pose de clotures pour sécuriser l'accès à l'école.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015074.

Localisation géographique :

- THIEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	140 185,00	100,00%
Total	140 185,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	32 145,75	22,93%
DEPARTEMENT 77	25 002,25	17,84%
COMMUNE	83 037,00	59,23%
Total	140 185,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	22 145,75 €
2018	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013956

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE LOISIRS INTEGRANT UN LOCAL COMMUNAL - VANVILLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	93 000,00 €	45,00 %	41 850,00 €
Montant Total de la subvention			41 850,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VANVILLE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77370 VANVILLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Luc LABATUT, Maire

N° SIRET : 21770481600016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 10 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier etc.), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune souhaite aujourd'hui poursuivre son effort de maintien de son patrimoine bâti et de mise à niveau de ses équipements.

La mairie, située à coté de l'église, partage ses locaux avec l'école communale.

En complément de l'aménagement/extension de la mairie, et de l'aménagement de ses abords avec mise en accessibilité PMR (1ère et 2ème opérations du contrat rural), elle souhaite l'aménagement d'un terrain de loisirs intégrant un local communal à proximité de la mairie.

Description :

Cette troisième opération consiste en l'aménagement paysager du vaste terrain sur lequel se trouve la mairie jusqu'au tennis existant ainsi qu'en la construction d'un local communal à proximité de la mairie.

Le nouveau bâtiment (12,4 m²) abritera une réserve permettant le stockage de matériel et outillage, ainsi qu'un sanitaire PMR ouvert au public.

La couverture de ce bâtiment se prolonge au-delà du sanitaire créant un espace abrité au droit du sanitaire.

L'aménagement du terrain (1710 m²) comprend le nouvel emplacement de jeux de boules avec sa terrasse en bois, la création de deux aires de jeux pour enfants (petits/moyens) avec sol amortissant et mobilier urbain, la mise en place d'une table de ping-pong sur un dallage non loin du terrain de tennis.

Les jeux sont reliés entre eux par un cheminement en stabilisé qui serpente à travers le terrain depuis le nouveau parking jusqu'au terrain de tennis existant.

L'engazonnement et la plantation d'arbres et d'arbustes agrémenteront l'ensemble du terrain de loisirs.

Localisation géographique :

- VANVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	123 000,00	100,00%	Région Ile-de-France	41 850,00	34,02%
Total	123 000,00	100,00%	Conseil départemental 77	32 550,00	26,46%
			Acquis		
			Commune	48 600,00	39,51%
			Total	123 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	41 850,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	93 150,00 €
	Montant total	93 150,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16000613

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	140 000,00 €	45,00 %	63 000,00 €
Montant Total de la subvention			63 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN

Adresse administrative : COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN
77230 VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Statut Juridique : Commune

Représentant : Monsieur Gilles CHAUFFOUR, Maire

N° SIRET : 21770511000013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 30 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Dans le cadre de sa politique d'évolution et de maintien de la scolarité dans le village, la commune prévoit le regroupement de ses deux pôles scolaires dans un seul et même bâtiment.

De plus, la population actuelle composée de plus de 24% d'enfants et la prévision d'une augmentation due à l'arrivée d'une nouvelle génération engendrent un afflux d'enfants scolarisés.

Description :

Actuellement, l'école est composée de trois salles de classes, d'une salle de motricité, d'un dortoir et des locaux techniques. Un premier bâti est composé d'un rez-de-chaussée accueillant deux salles de classe. A l'étage se trouve la mairie du village. A l'arrière de cette construction se situe la cour encadrée par la cantine scolaire d'un côté, le préau de l'autre et un dernier bâtiment au fond qui accueille la troisième salle de classe, la salle de motricité ainsi que le dortoir.

Le présent projet intervient sur le dernier bâtiment en fond de parcelle pour lequel il est prévu un réaménagement des espaces intérieurs et contre lequel viendra se construire l'extension objet de la deuxième action inscrite dans ce projet de contrat rural.

Présentation du projet :

Il s'agit d'un réaménagement fonctionnel des espaces intérieurs du bâtiment : l'organisation spatiale sera modifiée pour plus de fonctionnalité. Les deux extrémités du bâtiment seront aménagées en salle de classe et la partie centrale occupera la fonction de hall d'entrée distribuant les différentes salles.

La partie centrale conserve son bloc sanitaire. Des travaux de mise en conformité sont prévus dans le cadre de la norme PMR. Face au bloc sanitaires, un cloisonnement sera créé pour y accueillir le dortoir/salle de repos.

La salle de motricité sera déplacée dans la nouvelle extension objet de la deuxième action du présent contrat rural.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
MONTANT DE L'OPERATION	248 630,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	63 000,00	25,34%
			CONSEIL DEPARTEMENTAL (en cours)	49 000,00	19,71%
Total	248 630,00	100,00%	PART COMMUNALE	136 630,00	54,95%
			Total	248 630,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	21 000,00 €
2017	21 000,00 €
2018	21 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	91 500,00 €
	Montant total	91 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16000620

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION DE DEUX CLASSES SUPPLEMENTAIRES - VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	140 000,00 €	45,00 %	63 000,00 €
Montant Total de la subvention			63 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN

Adresse administrative : COMMUNE DE VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN
77230 VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Statut Juridique : Commune

Représentant : Monsieur Gilles CHAUFFOUR, Maire

N° SIRET : 21770511000013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 30 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Dans le cadre de sa politique d'évolution et de maintien de la scolarité dans le village, la commune prévoit le regroupement de ses deux pôles scolaires dans un seul et même bâtiment.

De plus, la population actuelle composée de plus de 24% d'enfants et la prévision d'une augmentation due à l'arrivée d'une nouvelle génération engendrent un afflux d'enfants scolarisés.

Description :

Les deux nouvelles classes prendront place en fond de parcelle situé derrière le bâtiment réaménagé, objet de l'action n°1 du présent contrat rural.

Il s'agit d'un volume unique de forme longitudinale dotée d'une couverture végétalisée. Cette extension est implantée contre le bâtiment existant, orientée côté préau.

Les espaces s'organisent de la façon suivante :

les deux salles de classes se situent aux extrémités du bâti, l'une est orientée Nord-Est, la deuxième profite d'un patio pour l'apport de lumière. La salle de motricité occupe l'espace central, en communication avec le hall du bâtiment existant. Ces deux espaces séparés par des cloisons amovibles sont bien

distincts.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT DE L'OPERATION	708 860,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	63 000,00	8,89%
Total	708 860,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL (en cours)	49 000,00	6,91%
			PART COMMUNALE	596 860,00	84,20%
			Total	708 860,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	21 000,00 €
2017	21 000,00 €
2018	21 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	91 500,00 €
	Montant total	91 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16002810

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UN SECRETARIAT ET DU BUREAU DU MAIRE DANS L'ANCIENNE SALLE DU PRESBYTERE -VIMPELLES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	38 500,00 €	45,00 %	17 325,00 €
Montant Total de la subvention			17 325,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VIMPELLES
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 77520 VIMPELLES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Nadine DELATTRE, Maire

N° SIRET : 21770524300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La mairie actuelle se compose d'une seule pièce où il n'y a aucune confidentialité. Le maire n'a pas la possibilité de recevoir des administrés ou des élus qui sont obligés d'attendre dans le couloir desservant la salle de classe. La mairie est accessible par un perron de quinze marches de chaque côté. Il s'agit d'y remédier.

Description :

Le projet consiste donc à installer les locaux de la mairie au rez-de-chaussée de l'ancien presbyère en créant le bureau du maire ainsi qu'un secrétariat. L'accès principal se fera par l'axe sud où une rampe viendra remplacer l'emmarchement existant. Une ouverture est prévue dans le mur mitoyen afin de communiquer avec la salle du conseil (opération 2 du contrat).

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16002811.

Localisation géographique :

- VIMPELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	38 500,00	100,00%
Total	38 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	17 325,00	45,00%
COMMUNE	14 875,00	38,64%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 ACQUIS	6 300,00	16,36%
Total	38 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	17 325,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide à la restauration du patrimoine protégé	8 880,00 €
	Montant total	8 880,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16002811

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION DE L'ANCIEN LOGEMENT COMMUNAL EN SALLE DE CONSEIL ET LOCAUX ADMINISTRATIFS - VIMPELLES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VIMPELLES
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 77520 VIMPELLES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Nadine DELATTRE, Maire

N° SIRET : 21770524300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La mairie actuelle se compose d'une seule pièce où il n'y a aucune confidentialité. Le maire n'a pas la possibilité de recevoir des administrés ou des élus qui sont obligés d'attendre dans le couloir desservant la salle de classe. La mairie est accessible par un perron de quinze marches de chaque côté. Il s'agit d'y remédier.

Description :

Dans le prolongement de la première opération, une salle de conseil sera installée dans l'ancien logement communal, qui nécessite une réhabilitation importante. Des sanitaires et une tisanerie seront également réalisés. A l'étage sont prévus un bureau et un local d'archives non accessibles au public.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- VIMPELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	274 000,00	100,00%
Total	274 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	81 000,00	29,56%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 ACQUIS	8 645,00	3,16%
COMMUNE	184 355,00	67,28%
Total	274 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	81 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide à la restauration du patrimoine protégé	8 880,00 €
	Montant total	8 880,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16002812

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA FUTURE MAIRIE -VIMPELLES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	81 500,00 €	45,00 %	36 675,00 €
Montant Total de la subvention			36 675,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VIMPELLES
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 77520 VIMPELLES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Nadine DELATTRE, Maire

N° SIRET : 21770524300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Il s'agit d'aménager les abords de la future mairie

Description :

Il est prévu de démolir la dernière travée du bâtiment municipal afin de permettre un accès plus aisé et le désenclavement du bâtiment de la nouvelle mairie Un parvis en béton désactivé reliera la mairie à un stationnement de proximité dont un emplacement réservé PMR. Un stationnement complémentaire de six places sera créé dans le prolongement. Des espaces verts compléteront ces aménagements dont l'un traité en square, avec des cheminements jusqu'au lavoir existant sur les berges de l'Auxence.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16002811.

Localisation géographique :

- VIMPELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	167 500,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	36 675,00	21,90%
Total	167 500,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 ACQUIS	4 200,00	2,51%
			COMMUNE	126 625,00	75,60%
			Total	167 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	30 675,00 €
2018	6 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide à la restauration du patrimoine protégé	8 880,00 €
	Montant total	8 880,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13022376

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DU PARVIS EGLISE- LES MARETS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	67 445,00 €	45,00 %	30 350,25 €
Montant Total de la subvention			30 350,25 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DES MARETS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77560 LES MARETS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Alain GUYARD, Maire

N° SIRET : 21770275200015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 24 avril 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Article 17 du RBF : frais d'honoraires directement liés à l'opération subventionnée et dans la limite de 15 % du montant H.T des travaux

Objectifs :

L'aménagement repose sur l'agencement de l'accès et de l'entrée à l'église et sur la mise en valeur de l'édifice.

Description :

Afin de lutter contre l'écoulement des eaux pluviales, allant vers l'intérieur de l'église, il est prévu de décaisser les sols aux abords du clocher ; ces travaux seront réalisés sous une surveillance archéologique. Ensuite, il conviendra de déposer et de reposer le pavage intérieur au niveau des sols de l'église et de remettre en état les parements du porche d'entrée. Enfin le parvis sera traité en grave stabilisée, la plantation d'un chêne et la mise en place d'un banc souligneront la mise en valeur de l'édifice.

Localisation géographique :

- LES MARETS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	58 648,00	86,96%	Région Ile-de-France	30 350,25	45,00%
Honoraires	8 797,00	13,04%	Conseil Départemental - acquis	23 605,75	35,00%
Total	67 445,00	100,00%	Commune	13 489,00	20,00%
			Total	67 445,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	29 350,25 €
2018	1 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Contrats ruraux	23 649,75 €
2015	Contrats ruraux	81 000,00 €
	Montant total	104 649,75 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14018376

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REFECTION DES SOLS (DE L'EGLISE COMMUNALE) - IVERNY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	80 000,00 €	45,00 %	36 000,00 €
Montant Total de la subvention			36 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'IVERNY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77165 IVERNY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Martine FLORENÇON, Maire

N° SIRET : 21770233100018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage ».

Objectifs :

Le sol de l'église communale est actuellement composé d'une dalle en ciment, reposant à même l'ancienne forme en plâtre située en dessous, ce qui a généré des désordres très importants (gonflement, déstructuration du ciment...). En outre, à l'emplacement des tranchées réalisées en périphérie pour l'exécution des reprises en sous-œuvre, le dallage a dû être démolit.

Il ne reste plus qu'un témoin des anciens sols, dans le chœur. Celui-ci sera conservé et restauré. Le reste de l'édifice recevra un sol neuf, en tomettes de terre cuite, avec mise en place d'une allée centrale en dalles de pierre dure de 3 cm d'épaisseur.

Description :

L'ensemble des anciens sols de l'église Saint-Martin d'Iverny a disparu lors des travaux de 1880, et aucun élément ne permet d'en connaître la nature exacte.

Le décor de sol de la travée de chœur sera conservé, avec piochement des parties ciment et remplacement par un carrelage de grès-cérame façon pierre.

Il est donc proposé, de façon traditionnelle, de réaliser une allée centrale de dalles de grès cérame d'aspect pierre, de 2,10 m de large, jusqu'à l'emmarchement du chœur. De chaque côté de cette allée, il sera prévu un revêtement de sol en tomette de terre cuite de 16 cm.

Localisation géographique :

- IVERNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	74 500,00	87,65%
HONORAIRES	10 500,00	12,35%
Total	85 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	36 000,00	42,35%
CONSEIL DEPARTEMENTAL en cours	28 000,00	32,94%
COMMUNE	21 000,00	24,71%
Total	85 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	28 800,00 €
2018	7 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	72 000,00 €
2015	Politique de l'eau-Investissement	232,00 €
2016	Contrats ruraux	27 000,00 €
	Montant total	99 232,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014907

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA PLACE DU VILLAGE - LE PIN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	185 150,00 €	45,00 %	83 317,50 €
Montant Total de la subvention			83 317,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DU PIN
 Adresse administrative : 6 RUE DE COURTY
 77181 LE PIN
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Sylvie FASSIER, Maire

N° SIRET : 21770363600019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 30 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Dans le cadre de ce nouveau contrat rural, la commune poursuit ses avancées en terme de qualité de services à la population, mais également en terme de lien social et du dynamisme économique.

L'aménagement de la place des fêtes, objet de la présente action permettra l'accueil de manifestation dans des conditions optimales. A la demande de la population du village, la place du village sera un espace ouvert et accueillant qui dynamisera le centre bourg.

Description :

Le projet consiste en l'aménagement paysager de la place du village et plus précisément la place du marché et l'aire de stationnement paysagère.

La gestion du stationnement, tant au niveau de sa quantité, qu'au niveau de sa qualité a été le point de départ du projet : hiérarchiser les emplacements (riverains, commerçants...) et créer une place à dominante paysagère pour dissimuler les voitures dans un mail végétal.

Ce dernier sera traité en strates basses (hauteur de 50 cm, type graminées) et en strates hautes (hauteur

80 cm, type haies de charmilles), permettant ainsi des séquences et pour hiérarchiser les espaces de la place du village.

Quelques arbres, en alignement le long de la rue du Pressoir viendront ponctuer l'espace. Cet alignement permettra également de marquer une certaine coupure entre le stationnement riverain et celui dédié aux commerces et à la vie de la place.

Le traitement végétal se poursuivra également au niveau des stationnements résidentiels grâce à la mise en place d'un revêtement de type «evergreen».

L'aire de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sera équipée d'une borne électrique.

La place ainsi remaniée deviendra un lieu privilégié de rencontres et d'échanges. Ce sera une place ouverte. L'espace d'une superficie traitée de 1400 m² sera plus fonctionnelle avec des espaces hiérarchisés.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- LE PIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COÛT DE L'OPERATION	370 300,00	100,00%
Total	370 300,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	83 317,50	22,50%
DEPARTEMENT 77	64 802,50	17,50%
COMMUNE	222 180,00	60,00%
Total	370 300,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant

2016	3 317,50 €
2017	30 000,00 €
2018	30 000,00 €
2019	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Terrains Synthétiques de grands Jeux	114 082,58 €
	Montant total	114 082,58 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14007762

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RANGEMENT ECOLE ET PLATEAU POLYVALENT A SAINTS -SIRP BEAUTHEIL SAINTS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	52 594,50 €	45,00 %	23 667,52 €
Montant Total de la subvention			23 667,52 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REGROUP PEDAGO BEAUTHEIL SIRP
 Adresse administrative : 24 GRANDE RUE
 77120 SAINTS
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
 Représentant : Monsieur Fabrice MOULY, Président

N° SIRET : 25770280300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 2 décembre 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage».

Objectifs :

Dans le cadre de la mutualisation des équipements scolaires et sportifs, il convient de d'implanter un local de rangement à proximité et en liaison avec l'école. L'ancien local de rangement devenu vétuste sera démoli.

Description :

Le projet prévoit la construction d'un local de rangement pour les jouets de la cour d'école et pour les équipements mobiles nécessaires aux activités sportives. La construction sera implantée en jonction entre les espaces de la cour et l'accès au préau sportif. La structure sera en ossature bois assortie d'une couverture en zinc.

Localisation géographique :

- SAINTS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	48 520,00	86,96%
Honoraires	7 278,00	13,04%
Total	55 798,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	23 667,52	42,42%
Conseil départemental 77	18 408,25	32,99%
Acquis		
Autofinancement communal	13 722,23	24,59%
Total	55 798,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €
2018	3 667,52 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	319 342,73 €
	Montant total	319 342,73 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015661

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE PRIMAIRE - SYNDICAT SCOLAIRE FONTAINE FOURCHES- NOYEN SUR SEINE-VILLIERS SUR SEINE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	762 245,00 €	45,00 %	343 010,25 €
Montant Total de la subvention			343 010,25 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYNDICAT SCOLAIRE FONTAINE FOURCHES NOYEN S/SEINE
 Adresse administrative : 23 RUE SAINT-MARTIN
77480 FONTAINE FOURCHES
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
 Représentant : Monsieur Xavier LAMOTTE, Maire

N° SIRET : 25770456900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Afin de rationaliser le fonctionnement scolaire, les trois communes associées au sein d'un RPI ont décidé de regrouper les classes actuellement dispersées sur le site l'école de Fontaine-Fourche qui accueille déjà deux classes de maternelle et la cantine-garderie.

Description :

Le bâtiment sera de forme contemporaine et intégrera 4 salles de classes, des sanitaires, un hall, des rangements, un bureau de directeur, un local technique et des dégagements pour une surface totale d'environ 387 m². Le bâtiment se positionnera en fond de parcelle et refermera la cour d'évolution existante, agrandie dans le cadre de l'opération. Un préau de 80 m² est également prévu.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- FONTAINE-FOURCHES

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	697 500,00	90,28%
HONORAIRES	75 100,00	9,72%
Total	772 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CONSEIL REGIONAL ILE DE FRANCE	343 010,25	44,40%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77	266 785,75	34,53%
COMMUNE	162 804,00	21,07%
Total	772 600,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	343 010,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011390

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN LOCAL COMMERCIAL - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 78120 CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacques TROGER, Maire

N° SIRET : 21780164600019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les opérations du contrat rural s'inscrivent dans un projet global ayant pour vocation la création d'un coeur de village. La commune souhaite réduire l'impression de "village-rue" et favoriser son attractivité en intégrant des commerces, services et logements, tout en préservant l'identité du village. L'objectif est de créer une offre de restauration complémentaire à l'existante pour les Clarifontains mais aussi les randonneurs ou les cyclistes.

Description :

Sur la place du village, le projet prévoit la construction d'un bâtiment comprenant un local commercial au rez-de-chaussée et trois logements à l'étage. D'une superficie de 180 m2, ce local commercial a vocation à accueillir une activité de type fabrication et vente de pain, salon de thé avec terrasse, petite épicerie de dépannage, relais-colis ou point presse.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	841 200,00	90,87%	REGION	81 000,00	8,75%
HONORAIRES	84 500,00	9,13%	CD 78- Acquis	63 000,00	6,81%
Total	925 700,00	100,00%	COMMUNE	781 700,00	84,44%
			Total	925 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	64 800,00 €
2018	16 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2016	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011393

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UNE HALLE - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	80 000,00 €	45,00 %	36 000,00 €
Montant Total de la subvention			36 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 78120 CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacques TROGER, Maire

N° SIRET : 21780164600019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les opérations du contrat rural s'inscrivent dans un projet global ayant pour vocation la création d'un coeur de village. La commune souhaite réduire l'impression de "village-rue" et favoriser son attractivité en intégrant commerces, services et logements, tout en préservant l'identité du village.

Description :

Au coeur du village est prévue la construction d'une halle de 100 m2 constituant un lieu référent pour accueillir des marchés, des manifestations communales et servir de point de rencontre pour les randonneurs et les cyclistes. La toiture de l'édifice, par ailleurs entièrement ouvert, a été conçue pour dégager des ouvertures permettant un apport de lumière naturelle.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16011390.

Localisation géographique :

- CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	106 050,00	100,00%	REGION	36 000,00	33,95%
Total	106 050,00	100,00%	CD 78 - Acquis	28 000,00	26,40%
			COMMUNE	42 050,00	39,65%
			Total	106 050,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	28 800,00 €
2018	7 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	36 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011394

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE - CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	40 000,00 €	45,00 %	18 000,00 €
Montant Total de la subvention			18 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CLAIREFONTAINE EN YVELINES
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 78120 CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacques TROGER, Maire

N° SIRET : 21780164600019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les opérations du contrat rural s'inscrivent dans un projet global ayant pour vocation la création d'un coeur de village. La commune souhaite réduire l'impression de "village-rue" et favoriser l'attractivité en intégrant commerces, services et logements, tout en préservant l'identité du village.

Description :

L'espace central de la place sera minéral, bordé pour partie d'espaces verts agrémentés d'arbres de haute tige (les arbres existants étant conservés), de plantes arbustives et, ponctuellement, de murets en pierre dotés d'assises en bois formant des banquettes. La matérialisation d'une terrasse au droit du local commercial est également prévue. Les cheminements desservant les logements et la voie attenante seront traités en stabilisé. Des candélabres et des spots encastrés dans les banquettes seront implantés ainsi que du mobilier urbain, notamment des arceaux à vélos.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est

prise en compte dans la fiche IRIS n°16011390.

Localisation géographique :

- CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	252 718,96	100,00%
Total	252 718,96	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	18 000,00	7,12%
CD 78- Acquis	14 000,00	5,54%
COMMUNES	220 718,96	87,34%
Total	252 718,96	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	14 400,00 €
2018	3 600,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	18 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015607

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REAMENAGEMENT DU REZ DE CHAUSSEE DE LA MAIRIE - CONDE SUR VESGRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	222 000,00 €	45,00 %	99 900,00 €
Montant Total de la subvention			99 900,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 78113 CONDE-SUR-VESGRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Josette JEAN, Maire

N° SIRET : 21780171100011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet consiste en la création de bureaux suite à 'aménagement de la salle des conseils dans la classe de l'ancienne école.

Description :

Les travaux comprennent le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation thermique, la reprise des peintures, la création de sanitaire PMR, l'agencement de la banque d'accueil et la dépose/repose des radiateurs existants.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CONDE-SUR-VESGRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	279 627,00	100,00%	REGION	99 900,00	35,73%
Total	279 627,00	100,00%	CD 78 - Acquis	77 700,00	27,79%
			COMMUNE	102 027,00	36,49%
			Total	279 627,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	79 920,00 €
2018	19 980,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	99 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015608

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : TRANSFERT DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE - CONDE SUR VESGRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	80 000,00 €	45,00 %	36 000,00 €
Montant Total de la subvention			36 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
 15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 78113 CONDE-SUR-VESGRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Josette JEAN, Maire

N° SIRET : 21780171100011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet consiste au transfert de l'agence postale communale dans la mairie.

Description :

Il s'agira d'aménager un espace d'accueil, un local de stockage, une zone d'attente et une rampe PMR permettant l'accès à l'agence postale communale.

Une extension du bâtiment existant est nécessaire pour offrir un espace d'accueil agréable et généreusement éclairé par la lumière naturelle. L'amélioration des performances techniques est prévue dans le cadre de ces travaux.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015607.

Localisation géographique :

- CONDE-SUR-VESGRE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	89 794,00	100,00%	REGION	36 000,00	40,09%
Total	89 794,00	100,00%	CD 78 - Acquis	28 000,00	31,18%
			COMMUNE	25 794,00	28,73%
			Total	89 794,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	28 800,00 €
2018	7 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	36 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015609

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT - CONDE SUR VESGRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	68 000,00 €	45,00 %	30 600,00 €
Montant Total de la subvention			30 600,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CONDE SUR VESGRE
 Adresse administrative : MAIRIE
 78113 CONDE-SUR-VESGRE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Josette JEAN, Maire

N° SIRET : 21780171100011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet consiste en la création d'une aire de jeux multisports implanté dans l'espace vert qui entoure l'étang de Condé en centre village, à proximité du cheminement piétonnier qui conduit à l'école et au quartier très familial du Rohard.

Description :

La mise en place d'un plateau multisports sera dimensionné comme suit :

Plateforme de 14 m par 24 m,

Fondation, préparation du sol, sol en graviers compactés,

Enceinte de 12 m par 22 m composée de barrières ajourées en bois comprenant : - Terrain et buts de football, terrain et paniers de basketball,

- Sol en gazon synthétique avec lignes de jeux,

- Barrière escamotable pour permettre l'accès PMR.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est

prise en compte dans la fiche IRIS n°16015607.

Localisation géographique :

- CONDE-SUR-VESGRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	82 406,00	100,00%	REGION	30 600,00	37,13%
Total	82 406,00	100,00%	CD 78 - Acquis	23 800,00	28,88%
			COMMUNE	28 006,00	33,99%
			Total	82 406,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	24 480,00 €
2018	6 120,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	30 600,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15006876

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DE LA MARE COMMUNALE - GRANDCHAMP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	34 000,00 €	45,00 %	15 300,00 €
Montant Total de la subvention			15 300,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE GRANDCHAMP
 Adresse administrative : MAIRIE
 78113 GRANDCHAMP
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Paul BAUDOT, Maire

N° SIRET : 21780283400010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 10 mai 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier etc.), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune de Grandchamp dispose d'un PLU en cours d'élaboration axé sur la protection de l'environnement et des paysages du village. Les objectifs de la commune au travers de cette action portent sur la préservation des espaces naturels les plus remarquables et en particulier les zones humides. La mare de Curé, sur une surface modeste, abrite une flore et une faune riches, en particulier des amphibiens et des odonates qui y trouvent un refuge pour la reproduction. Escale privilégiée d'oiseaux migrateurs, la commune souhaite rendre cet espace plus accessible et le mettre en valeur.

Description :

Les travaux envisagés pour la mise en valeur et l'amélioration sur l'accessibilité du site porteront essentiellement sur 3 points :

1 - les aménagements extérieurs :

- pompage, curage et évacuation de la mare
- terrassement et reprise de la berge
- repositionnement des pierres
- fourniture et pose de mobilier s'intégrant dans le paysage

2 - les clôtures :

- dépose, fourniture et pose de clôtures et portillon en châtaignier

3 - les plantations :

- terrassement et préparation du sol de la nouvelle berge, apport de terre végétale,
- plantation de gazon, prairie fleurie, de massifs d'ornement et de plantes hélophytes aquatiques

Public(s) cible(s) :

habitants

Localisation géographique :

- GRANDCHAMP

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	31 260,00	88,31%	REGION ILE DE FRANCE	15 300,00	43,22%
HONORAIRES	4 140,00	11,69%	CG 78 - Acquis	11 900,00	33,62%
Total	35 400,00	100,00%	COMMUNE	8 200,00	23,16%
			Total	35 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	12 240,00 €
2018	3 060,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	119 700,00 €
	Montant total	119 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015919

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION SALLE MULTIFONCTION - JAMBVILLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	50 000,00 €	45,00 %	22 500,00 €
Montant Total de la subvention			22 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE JAMBVILLE
 Adresse administrative : 52 RUE DU MOUSTIER
 78440 JAMBVILLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur JEAN MARIE RIPART, Maire

N° SIRET : 21780317000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune possède une salle multifonction qui fait office de salle des fêtes, réalisée en 2001. Celle-ci est une construction traditionnelle en parpaing enduit, plancher chauffant, structure de charpente bois. Les menuiseries et l'isolation ne correspondent plus aux normes actuelles.

De plus, le développement de nouvelles activités implique une utilisation maximale de la salle tout au long de l'année. Enfin on note une augmentation très importante des dépenses énergétiques.

La commune a fait réaliser un diagnostic énergétique qui a conduit la commune à engager des travaux de rénovation énergétique.

Description :

L'opération consiste en une rénovation énergétique de la salle multifonction.

Les travaux comprendront principalement :

- le remplacement des menuiseries extérieures (portes et fenêtres)
- le changement de la chaudière gaz
- la mise aux normes et en particulier en matière de personnes à mobilité réduite.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- JAMBVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
HONORAIRES	7 031,00	9,58%	Région-Ile-de-France	22 500,00	30,67%
TRAVAUX	66 330,00	90,42%	Conseil Départemental (78)	17 500,00	23,85%
Total	73 361,00	100,00%	Commune	33 361,00	45,48%
			Total	73 361,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €
2018	2 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015585

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE ECOLE EN NOUVELLE MAIRIE - MAULETTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	150 000,00 €	45,00 %	67 500,00 €
Montant Total de la subvention			67 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MAULETTE
 Adresse administrative : RTE DE GAMBAIS
 78550 MAULETTE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Eric TONDU, Maire

N° SIRET : 21780381600016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 3 juin 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 3 juin 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

Le projet consiste à réaménager l'ancienne maire-école en nouvelle mairie en créant une extension et un aménagement paysager sur l'avant du bâtiment.

Description :

L'actuel bâtiment de la mairie (un ancien local d'activité) sera totalement réaménagé à l'intérieur. Les espaces seront redistribués. Une isolation thermique extérieure est prévue ainsi que l'isolation de la toiture et du plancher. Un chauffage au gaz est envisagé. L'espace de stockage sera supprimé et le petit bâtiment abri bus sera en partie conservé.

L'extension de la mairie sera implantée sur la placette à l'avant du bâtiment afin que ce dernier soit bien identifié et repérable. Elle sera composée d'un étage et d'un toit à 2 pans, en lien direct avec le bâtiment existant. L'extension permettra d'installer un sas d'entrée, l'accueil du public, un bureau et un escalier qui mènera au premier niveau. Le projet intégrera la mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un espace convivial et planté d'arbres sera aménagé devant l'entrée de la mairie. Les stationnements sur le côté du bâtiment seront conservés.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- MAULETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	265 780,32	81,01%	REGION	67 500,00	20,57%
HONORAIRES	62 295,48	18,99%	CD 78 - Acquis	52 500,00	16,00%
Total	328 075,80	100,00%	COMMUNE	208 075,80	63,42%
			Total	328 075,80	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	33 750,00 €
2018	33 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	67 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015587

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION DE LA SALLE COMMUNALE POLYVALENTE - MAULETTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	50 000,00 €	45,00 %	22 500,00 €
Montant Total de la subvention			22 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MAULETTE
 Adresse administrative : RTE DE GAMBAIS
 78550 MAULETTE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Eric TONDU, Maire

N° SIRET : 21780381600016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 3 juin 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

Le présent projet a pour objectif de réhabiliter la salle communale et de la mettre en conformité avec l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).

Description :

Une isolation thermique extérieure est prévue sur l'ensemble du bâtiment. La toiture et les planchers seront également isolés. Sur l'arrière un escalier et des rampes de moins de 5 % seront aménagés en liaison avec les stationnements. Cet espace sera paysagé dans le but de créer un bel environnement pour les sorties des mariages.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015585.

Localisation géographique :

- MAULETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	124 808,88	81,06%	REGION	22 500,00	14,61%
HONORAIRES	29 170,32	18,94%	CD 78 - Acquis	17 500,00	11,37%
Total	153 979,20	100,00%	COMMUNE	113 979,20	74,02%
			Total	153 979,20	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	11 250,00 €
2018	11 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	22 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015588

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES - MAULETTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	100 000,00 €	45,00 %	45 000,00 €
Montant Total de la subvention			45 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MAULETTE
 Adresse administrative : RTE DE GAMBAIS
 78550 MAULETTE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Eric TONDU, Maire

N° SIRET : 21780381600016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 3 juin 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 3 juin 2019

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (à adapter selon les cas : honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, géomètre, sondage, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

Le projet porte sur le réaménagement de l'ancienne école dans le but d'accueillir les services techniques de la ville de Maulette.

Description :

Le bâtiment existant de l'école sera totalement réaménagé à l'intérieur. Les espaces seront redistribués. Une entrée "public" sera créée sur le parking. L'ancien préau sera fermé pour accueillir le tracteur des services techniques et les locaux aménagés de telle manière à recevoir des bureaux et des sanitaires-vestiaires accessibles. Une isolation thermique extérieure est prévue sur l'ensemble du bâtiment. La

toiture sera également isolée. Le bâtiment des services techniques disposera d'un local chaufferie et d'un garage au sous-sol du bâtiment mitoyen. La chaufferie sera également au bout de ce garage et accueillera une chaudière à gaz.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015585.

Localisation géographique :

- MAULETTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	270 010,55	84,06%	REGION	45 000,00	14,01%
HONORAIRES	51 208,65	15,94%	CD 78 - Acquis	35 000,00	10,90%
Total	321 219,20	100,00%	COMMUNE	241 219,20	75,09%
			Total	321 219,20	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	22 500,00 €
2018	22 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	45 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015618

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UN DORTOIR DANS L'ECOLE MATERNELLE - NEAUPHLE LE VIEUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	30 000,00 €	45,00 %	13 500,00 €
Montant Total de la subvention			13 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX
 Adresse administrative : 7 RUE MOUTONS
 78640 NEAUPHLE-LE-VIEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Denise PLANCHON, Maire

N° SIRET : 21780443400017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Il est impératif de réorganiser et d'offrir des structures adéquates à aux élèves et aux enseignants de la commune de Neauphle le Vieux. C'est pourquoi, dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Marie de Cressay il s'agira de construire :

- un dortoir,
- un restaurant scolaire,
- une salle de motricité.

Description :

Le dortoir sera composé de matériaux pérennes et résistants. Afin de suivre le programme, il en résultera un aménagement dynamique dans son écriture architecturale, ouvert et attrayant, en harmonie avec son environnement propre.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015619.

Localisation géographique :

- NEAUPHLE-LE-VIEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	113 445,00	100,00%	REGION	13 500,00	11,90%
Total	113 445,00	100,00%	CD 78 - Acquis	10 500,00	9,26%
			COMMUNE	89 445,00	78,84%
			Total	113 445,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	10 800,00 €
2018	2 700,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2016	13 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015619

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE - NEAUPHLE LE VIEUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX
 Adresse administrative : 7 RUE MOUTONS
 78640 NEAUPHLE-LE-VIEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Denise PLANCHON, Maire

N° SIRET : 21780443400017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Il est impératif de réorganiser et d'offrir des structures adéquates à aux élèves et aux enseignants de la commune de Neauphle le Vieux. C'est pourquoi, dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Marie de Cressay il s'agira de construire :

- un dortoir,
- un restaurant scolaire,
- une salle de motricité.

Description :

La salle de restauration est le cœur du projet de construction. D'une surface de 120 m², il sera largement ouvert sur la cour de récréation pour éviter au maximum l'effet d'enfermement. Un circuit emmène les enfants naturellement se laver les mains, poser le manteau et s'installer sur une des tables. Les enfants

seront servis à table par le personnel de cuisine. Un espace tampon permet au personnel de débarrasser les tables rapidement avant de transporter la vaisselle dans la laverie située à proximité. Le volume de cet espace répond à celui de la salle de motricité qui sont les deux locaux principaux du bâtiment.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- NEAUPHLE-LE-VIEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	759 464,00	100,00%
Total	759 464,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	81 000,00	10,67%
CD 78- Acquis	63 000,00	8,30%
COMMUNE	615 464,00	81,04%
Total	759 464,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	64 800,00 €
2018	16 200,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015620

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE MOTRICITE- NEAUPHLE LE VIEUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	90 000,00 €	45,00 %	40 500,00 €
Montant Total de la subvention			40 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NEAUPHLE LE VIEUX
 Adresse administrative : 7 RUE MOUTONS
 78640 NEAUPHLE-LE-VIEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Denise PLANCHON, Maire

N° SIRET : 21780443400017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Il est impératif de réorganiser et d'offrir des structures adéquates à aux élèves et aux enseignants de la commune de Neauphle le Vieux. C'est pourquoi, dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Marie de Cressay il s'agira de construire :

- un dortoir,
- un restaurant scolaire,
- une salle de motricité.

Description :

La salle de motricité est un espace libre de tout obstacle de 100 m². Directement accessible depuis la cour de récréation, il permettra de laisser évoluer une salle de classe en toute sécurité. Le sol prévu dans cet espace respectera les normes en vigueur et évitera aux enfants les chocs trop importants.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015619.

Localisation géographique :

- NEAUPHLE-LE-VIEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	349 820,00	100,00%	REGION	40 500,00	11,58%
Total	349 820,00	100,00%	CD 78 - Acquis	31 500,00	9,00%
			COMMUNE	277 820,00	79,42%
			Total	349 820,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	32 400,00 €
2018	8 100,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	40 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012985

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE - SOINDRES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SOINDRES
 Adresse administrative : 3 RTE DE MANTES
 78200 SOINDRES
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacky LAVIGOGNE, Maire

N° SIRET : 21780597700014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Actuellement les enfants déjeunent dans la salle polyvalente située à 400 mètres de l'école, qui sert également de salle de réunion pour le Conseil Municipal et pour diverses associations.

Cette salle est exigue et vétuste et ne répond plus aux normes en vigueur notamment en matière d'accessibilité.

De plus le trajet quotidien de 50 enfants (dont de nombreux élèves de maternelle, de l'école à la salle polyvalente (été comme comme hiver) représente un danger.

Enfin la construction de deux lotissements en cours va engendrer une augmentation des effectifs scolaires et donc du nombre d'enfants déjeunant à la cantine.

La commune a donc décidé de construire une cantine scolaire.

Description :

Un terrain, propriété communal à proximité de l'école sera utilisé pour la construction de la cantine scolaire sur une surface 200 m² environ.

Celle-ci comprendra une salle de préparation culinaire (liaison froide), une salle de restauration, un local poubelle clos et couvert en extérieur.

La charpente sera en lamellé collé, recouverte d'une toiture en tuiles.
Les menuiseries seront en aluminium gris clair, double vitrage.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SOINDRES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
HONORAIRES	49 975,00	12,05%	REGION ILE-DE-FRANCE	81 000,00	19,52%
TRAVAUX	364 882,00	87,95%	CONSEIL DEPARTEMENTAL (78)	63 000,00	15,19%
Total	414 857,00	100,00%	COMMUNE	270 857,00	65,29%
			Total	414 857,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	38 000,00 €
2018	38 000,00 €
2019	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011238

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE - BAULNE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	150 000,00 €	45,00 %	67 500,00 €
Montant Total de la subvention			67 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BAULNE
 Adresse administrative : 86 RTE DE CORBEIL
 91590 BAULNE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacques BERNARD, Maire

N° SIRET : 21910047600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'école actuelle est située le long de la RD 191, voie très passante, dangereuse pour les écoliers. Il a été décidé de construire une nouvelle école élémentaire, à proximité des bâtiments existants qui abritent le restaurant scolaire, la garderie et l'école maternelle (avec terrain de football et prairie à proximité), afin de constituer un ensemble regroupant le scolaire de la commune.

Cet équipement regroupe des salles de classe, des ateliers pédagogiques, une salle polyvalente, un bureau de direction, une salle des maîtres ainsi que des locaux de service. De plus, l'équipement est utilisé pour l'accueil périscolaire. Les deux entités correspondront par une porte.

Le site est entouré par un espace boisé.

La future construction nécessitera une reprise structurelle des fondations (type pieux), en raison de la situation du terrain ; en effet, des infrastructures liées aux traitements des eaux se trouvent à proximité du site ; elles ont affaibli le sol et le sous-sol.

La prairie pourrait être transformée en terrain de sport.

La présente opération porte sur la construction de l'école élémentaire.

Description :

Ce projet comprendra essentiellement, sur un seul niveau, la construction de quatre salles de classe, d'un bureau de direction, d'une salle des maîtres ainsi que des locaux de services. Le bâtiment est de plain pied, en continuité des autres équipements scolaires de la commune. Il est composé de 2 longères accolées, surmontées d'une toiture à double pente à 45°.

A l'intérieur, une circulation centrale distribue l'ensemble des entités, formant un corridor avec une galerie couverte éclairée ponctuellement par des ouvertures zénithales qui marquent l'entrée de chaque classe.

Le bâtiment sera recouvert par un revêtement en zinc, de teinte claire, à joint debout.

Le parvis d'entrée et la cour d'école seront traités en enrobé ; un soin particulier sera apporté à l'imperméabilisation.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16011239.

Localisation géographique :

- BAULNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	752 828,05	84,99%	CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE	67 500,00	7,62%
HONORAIRES	133 000,00	15,01%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 EN COURS	52 500,00	5,93%
Total	885 828,05	100,00%	RESERVE PARLEMENTAIRE	5 000,00	0,56%
			DETR	133 000,00	15,01%
			COMMUNE	627 828,05	70,87%
			Total	885 828,05	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	40 000,00 €
2018	20 000,00 €
2019	7 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011239

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE - BAULNE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	200 000,00 €	45,00 %	90 000,00 €
Montant Total de la subvention			90 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BAULNE
 Adresse administrative : 86 RTE DE CORBEIL
 91590 BAULNE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jacques BERNARD, Maire

N° SIRET : 21910047600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet concerne la construction de locaux périscolaires à Baulne. Il est destiné à remplacer l'équipement existant devenu obsolète, situé le long de la RD191 où le trafic automobile est particulièrement important (près de 8000 véhicules/jour). Ce projet sur un autre site permettra d'accueillir les quelques quatre-vingt dix écoliers dans des conditions de sécurité nettement améliorées.

Le site des futurs locaux périscolaires est situé rue de la Tourbière à l'intersection avec la rue du Mosnil. Il existe déjà en ce même lieu l'école maternelle ainsi qu'un bâtiment dédié à la restauration scolaire, un terrain de football et une vaste prairie entourée par un espace boisé. Le but du projet est de regrouper l'ensemble des équipements scolaires en un seul point de la commune.

Description :

Ce projet comprendra essentiellement, sur un seul niveau, la construction de trois ateliers pédagogiques, d'une salle polyvalente ainsi que des locaux de services.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant

Localisation géographique :

- BAULNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	885 008,22	85,51%	CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE	90 000,00	8,70%
HONORAIRES	150 000,00	14,49%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 EN COURS	70 000,00	6,76%
Total	1 035 008,22	100,00%	RESERVE PARLEMENTAIRE	10 000,00	0,97%
			DETR	150 000,00	14,49%
			COMMUNE	715 008,22	69,08%
			Total	1 035 008,22	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	55 000,00 €
2018	30 000,00 €
2019	5 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14009995

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE - BOISSY-LA-RIVIERE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	45 000,00 €	45,00 %	20 250,00 €
Montant Total de la subvention			20 250,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE BOISSY LA RIVIERE
 Adresse administrative : PL DE LA PAIX
 91690 BOISSY-LA-RIVIERE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Dominique LEROUX, Maire

N° SIRET : 21910079900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 17 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La salle polyvalente, construite en 1991, nécessite des travaux d'adaptation pour la mise aux normes de sécurité et accessibilité PMR.

Description :

Les travaux consisteront en :

- Salle Marc Sangnier : modification de la circulation intérieure des personnes et du mobilier, amélioration acoustique, accès aux PMR, réparation et reprise de la vétusté du bâtiment ; à l'étage, installation d'une salle de repos dans un local vacant.
- Salle de sports et annexes : reprise des murs et du plafond avant le mise en peinture.
- Réparation de l'escalier de secours et des lucarnes.

Localisation géographique :

- BOISSY-LA-RIVIERE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	56 804,00	100,00%
Total	56 804,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile de France	20 250,00	35,65%
Conseil Général (91) en cours	15 750,00	27,73%
COMMUNE	20 804,00	36,62%
Total	56 804,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	19 000,00 €
2018	1 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Contrats ruraux	112 725,00 €
2016	Contrats ruraux	2 025,00 €
	Montant total	114 750,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15006868

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RENOVATION EXTERIEURE DE LA MAIRIE - FONTENAY-LE-VICOMTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	113 000,00 €	45,00 %	50 850,00 €
Montant Total de la subvention			50 850,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
 15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE
 Adresse administrative : RUE DE LA MAIRIE
 91540 FONTENAY-LE-VICOMTE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Luc GOUARIN, Maire

N° SIRET : 21910244900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, CSPS, OPC), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La rénovation de la mairie est rendue nécessaire pour répondre aux signes de vétusté ; les travaux ont également pour objectif de rendre la mairie plus économe en énergie par la pose d'une nouvelle couverture et d'une isolation en "panneaux sandwich".

Enfin, les travaux d'embellissement de la façade côté rue apporteront une amélioration esthétique qui valorisera l'ensemble du bâtiment.

Description :

Dans le cadre d'une remise en valeur du parvis et du bâtiment principal de la mairie, la commune projette de réaliser des travaux de rénovation des façades et de la couverture de la mairie :

- dépose de la couverture existante constituée de tuiles mécaniques,
- mise en place d'une couverture à l'identique de l'existant en tuiles côtelées de teinte rouge terre cuite,
- réfection des solins ciment,
- réfection des gouttières et descentes des eaux pluviales en zinc,
- ravalement de la façade avec enduit au mortier de chaux, de teinte beige,
- réalisation d'un parement de façade en pierres sèches sur le mur de façade du bureau du maire,
- remplacement et complément des volets en bois.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°15006873.

Localisation géographique :

- FONTENAY-LE-VICOMTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	103 401,20	91,23%
HONORAIRES	9 946,00	8,77%
Total	113 347,20	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	50 850,00	44,86%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 ACQUIS	39 550,00	34,89%
COMMUNE	22 947,20	20,25%
Total	113 347,20	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	48 000,00 €
2018	2 850,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15006873

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE - FONTENAY-LE-VICOMTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	206 000,00 €	45,00 %	92 700,00 €
Montant Total de la subvention			92 700,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE
 Adresse administrative : RUE DE LA MAIRIE
 91540 FONTENAY-LE-VICOMTE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Luc GOUARIN, Maire

N° SIRET : 21910244900010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, CSPS, OPC), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le parvis de la mairie présente un aspect composite, mêlant différents types de pavages : enrobés, béton... qui le rendent inesthétique et empêchent la délimitation visuelle de cet espace dédié.

L'objectif est de donner au parvis une structure homogène permettant de l'identifier facilement et d'embellir cet espace public desservant le centre administratif de la commune et les bâtiments scolaires.

Le parvis sera constitué de dalles ou pavés en matière noble.

Description :

Les travaux consisteront en :

-installation de chantier,

-découpe et dépose des matériaux,
 -pose de bordures,
 -terrassement,
 -mise en oeuvre de grave ciment,
 -pose de dalles,
 -mise en oeuvre d'enrobé,
 -réalisation d'îlots pavés grès,
 -pose de barrières,
 -pose de potelets...

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- FONTENAY-LE-VICOMTE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	196 866,00	95,19%
HONORAIRES	9 946,00	4,81%
Total	206 812,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	92 700,00	44,82%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 ACQUIS	72 100,00	34,86%
COMMUNE	42 012,00	20,31%
Total	206 812,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	90 000,00 €
2018	2 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16006994

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MISE EN SECURITE DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 63 - MESPUITS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	175 000,00 €	45,00 %	78 750,00 €
Montant Total de la subvention			78 750,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MESPUITS
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 91150 MESPUITS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Sabine FURMAN, Maire

N° SIRET : 21910399100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La D63 qui traverse la commune est en mauvais état (trottoirs très abimés, encombrement des trottoirs par les supports des divers réseaux...), les revêtements sont irréguliers ce qui perturbe les cheminements pour les PMR, le revêtement au droit des ouvrages est affaissé ou déformé, etc... Il convient donc d'effectuer des travaux permettant de faciliter et de sécuriser la circulation des piétons ainsi que les traversées piétonnes en réduisant la largeur de la chaussée.

De plus, il conviendrait :

- De localiser les carrefours en les réaménageant,
- De créer des places de stationnement longitudinales, bien les identifier (en les séparant de la chaussée) et les sécuriser,
- De favoriser des comportements (vitesses pratiquées notamment) compatibles avec une route urbaine,
- De créer un nouvel éclairage à leds avec les normes de 20 lux moyen.

Description :

L'aménagement portera sur les travaux suivants :

- L'agrandissement du trottoir,
- La suppression des réseaux aériens,
- La création de plateau surélevé face à la mairie,
- La pose de coussin berlinois,
- L'implantation de stationnement matérialisé,
- La mise en accessibilité PMR de l'ensemble de la voie (vue des bordures de 2 cm seulement pour les passages piétons),
- Création de 2 places PMR,
- Faciliter et favoriser la sécurité et la circulation des piétons.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- MESPUITS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	475 857,25	100,00%
Total	475 857,25	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	78 750,00	16,55%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 EN COURS	61 250,00	12,87%
COMMUNE	126 857,25	26,66%
EDF EN COURS	60 000,00	12,61%
RESERVE PARLEMENTAIRE EN COURS	30 000,00	6,30%
SYNDICAT ELECTRICITE EN COURS	24 000,00	5,04%
STIF EN COURS	30 000,00	6,30%
ORANGE EN COURS	20 000,00	4,20%
PASR EN COURS	30 000,00	6,30%
DETR EN COURS	15 000,00	3,15%
Total	475 857,25	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	70 000,00 €
2018	8 750,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012831

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE - MOIGNY-SUR-ECOLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	170 000,00 €	45,00 %	76 500,00 €
Montant Total de la subvention			76 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MOIGNY SUR ECOLE
 Adresse administrative : 59 GRAND-RUE
 91490 MOIGNY-SUR-ECOLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pascal SIMONNOT, Maire

N° SIRET : 21910408000011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le service de cantine scolaire est actuellement aménagé sommairement dans le bâtiment de l'école primaire.

La petite surface, d'environ 35 m² du local, oblique, compte tenu de la fréquentation et du nombre de rationnaires pour cet équipement, de réaliser l'accueil des 80 enfants en 3 services.

La municipalité projette donc de réaliser un restaurant scolaire de capacité adaptée aux besoins à proximité immédiate des écoles primaire et maternelle sur un terrain communal, rue des Ecoliers.

L'actuel bâtiment modulaire vétuste et énergivore sera démoli pour laisser place à cette opération.

Description :

Le restaurant scolaire comprend la construction d'une salle de restaurant de 80 m² fractionnés en deux espaces différenciés pour les enfants de maternelle et les enfants de primaire et la construction d'un office relais fonctionnel comprenant un local de stockage liaison froide, des locaux vestiaires du personnel, un office zone préparation, un office zone laverie et un local ordures ménagère.

Le restaurant scolaire intégré dans l'ilot des écoles sera directement accessible aux enfants de maternelle et primaire depuis la cour de récréation en toute sécurité.

Il bénéficie des locaux sanitaires prévus dans l'équipement et l'accueil périscolaire accessible depuis un hall commun.

Le regroupement dans un même bâtiment des trois opérations à usage périscolaire constituant ce projet de contrat rural, permet de mutualiser les équipements d'accueil, les sanitaires ainsi que les équipements techniques de chauffage et de ventilation.

La localisation de l'office tient compte de la nécessité d'assurer la desserte des livraisons par un accès voirie légère jusqu'au local stockage liaison froide.

La superficie de la salle de restaurant définie à raison de 1 à 1,2 m² par rationnaire permettra l'accueil de 70 à 80 enfants par service.

La configuration des salles permet de créer des espaces fractionnés de l'ordre de 40 m² afin d'éviter un lieu unique trop important entraînant des conditions de déroulement de repas bruyants et peu propices à la détente des enfants.

Un soin particulier sera apporté à l'absorption des bruits particulièrement élevés dans ces espaces de restauration par le traitement acoustique des plafonds, des murs et revêtements de sol. Les locaux seront ventilés par un système double flux.

La salle de restauration sera largement ouverte sur l'extérieur grâce à de grandes baies vitrées côté est et sud, protégés côté sud par un porche formant une protection scolaire.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou un alternant.

Localisation géographique :

- MOIGNY-SUR-ECOLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	389 286,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	76 500,00	19,65%
Total	389 286,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE ACQUIS	59 500,00	15,28%
			COMMUNE	253 286,00	65,06%
			Total	389 286,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	30 000,00 €
2018	40 000,00 €
2019	6 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Agendas 21 locaux - Phase 1	3 408,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	119 085,00 €
2015	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	190 094,70 €
	Montant total	312 587,70 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012838

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE - MOIGNY-SUR-ECOLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	125 000,00 €	45,00 %	56 250,00 €
Montant Total de la subvention			56 250,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MOIGNY SUR ECOLE
 Adresse administrative : 59 GRAND-RUE
 91490 MOIGNY-SUR-ECOLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pascal SIMONNOT, Maire

N° SIRET : 21910408000011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La garderie servant également d'étude surveillée est actuellement installée dans un bâtiment modulaire vétuste d'une centaine de m².

Ce bâtiment ancien installé à titre provisoire sur le terrain communal rue des Ecoliers n'est pas adapté à cet usage. Le bâtiment n'est pas confortable et notamment très énergivore à cause de son absence d'isolation.

IL sera démoli pour laisser place à un nouvel équipement périscolaire.

La municipalité projette donc de réaliser un accueil périscolaire de capacité adaptée aux besoins de la commune.

Description :

L'accueil périscolaire comprend une salle de 78 m² comprenant l'espace de l'accueil, un local tisanerie, un local rangement, un hall d'accueil commun avec les deux autres opérations de contrat rural, des sanitaires garçons adaptés avec des toilettes PMR adultes et des sanitaires filles adaptés avec des toilettes PMR adultes.

Une aire de jeux extérieure côté sud et une aire de jeux extérieure côté nord viennent compléter cet

équipement.

La salle d'accueil périscolaire est largement ouverte sur les espaces extérieurs côté sud et nord. Au sud, un auvent en prolongement de la salle formera la protection solaire des grandes baies vitrées.

L'accueil périscolaire intégré dans l'îlot des Ecoles sera directement accessible aux enfants de maternelle et de primaire en toute sécurité depuis la cour de récréation.

Le regroupement dans un même bâtiment des trois opérations à usage périscolaire constituant ce projet de contrat rural permet de mutualiser les équipements d'accueil, les sanitaires ainsi que les équipements techniques de chauffage et de ventilation.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16012831.

Localisation géographique :

- MOIGNY-SUR-ECOLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	289 032,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	56 250,00	19,46%
Total	289 032,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL ESSONNE ACQUIS	43 750,00	15,14%
			COMMUNE	189 032,00	65,40%
			Total	289 032,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €
2018	30 000,00 €
2019	6 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Agendas 21 locaux - Phase 1	3 408,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	119 085,00 €

2015	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	190 094,70 €
	Montant total	312 587,70 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16012839

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE - MOIGNY-SUR-ECOLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	75 000,00 €	45,00 %	33 750,00 €
Montant Total de la subvention			33 750,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MOIGNY SUR ECOLE
 Adresse administrative : 59 GRAND-RUE
 91490 MOIGNY-SUR-ECOLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Pascal SIMONNOT, Maire

N° SIRET : 21910408000011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La municipalité a décidé de regrouper dans un même bâtiment implanté dans l'îlot des Ecoles l'ensemble des services périscolaires mis à disposition des habitants.

La présente opération consiste en la construction d'une salle d'activités élémentaires qui permettra d'accueillir les enfants de maternelle et de primaire dans le cadre des activités périscolaires.

La commune de Moigny-sur-Ecole ne dispose actuellement pas d'équipement disponible pour les activités périscolaires.

Description :

Cet ensemble périscolaire permet à la commune de mutualiser les équipements mis en commun pour les trois opérations ainsi que les services des personnels affectés à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire, à l'étude surveillée et aux activités périscolaires dans le cadre des NAP.

La salle d'activités élémentaire, intégrée au bâtiment des équipements périscolaires sera directement accessible aux enfants en toute sécurité depuis la cour de récréation.

Cette salle bénéficie des locaux sanitaires prévus dans l'équipement de l'accueil périscolaire accessibles

depuis un hall commun.

La salle d'activité élémentaire intégrée dans la construction du bâtiment "équipement périscolaire" prendra place sur le terrain communal rue des Ecoliers à proximité immédiate des écoles.

Les accès depuis le parc de stationnement et depuis la cour de récréation sont conservés.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16012831.

Localisation géographique :

- MOIGNY-SUR-ECOLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	181 700,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	33 750,00	18,57%
Total	181 700,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL ESSONNE ACQUIS	26 250,00	14,45%
			COMMUNE	121 700,00	66,98%
			Total	181 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €
2018	20 000,00 €
2019	3 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Agendas 21 locaux - Phase 1	3 408,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	119 085,00 €
2015	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	190 094,70 €
	Montant total	312 587,70 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003608

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MAIRIE : RENOVATION - SOISY-SUR-ECOLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 91840 SOISY-SUR-ECOLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe BERTHON, Maire

N° SIRET : 21910599600017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 26 août 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, OPC), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le bâtiment Mairie datant du 19e siècle qui n'avait fait l'objet d'aucun aménagement et restauration significatif n'était plus fonctionnel. En conséquence, les services administratifs municipaux sont installés depuis plusieurs années dans les locaux de l'ancienne poste faisant face à la Mairie. Le projet est de réinstaller les services administratifs municipaux dans l'ensemble formé par le bâtiment Mairie.

Description :

Le bâtiment Mairie de belle facture architecturale avec sa toiture à 4 pentes couverte en ardoises, ses façades ordonnancées avec moulures, corniches, chaines d'angle sera réaménagé. Une issue de secours pour la salle de conseil municipal, sera aménagée en façade arrière en lieu et place d'une baie existante.

Un accès direct à la chaufferie située en sous-sol sera créé depuis l'extérieur. Les locaux des services administratifs municipaux seront aménagés dans le corps de bâtiment attenant (ancienne salle de classe) qui sera réhabilité.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- SOISY-SUR-ECOLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	231 000,00	90,91%	REGION ILE-DE-FRANCE	81 000,00	31,88%
HONORAIRES	23 100,00	9,09%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 ENCOURS	63 000,00	24,79%
Total	254 100,00	100,00%	COMMUNE	110 100,00	43,33%
			Total	254 100,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	60 000,00 €
2018	20 000,00 €
2019	1 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16003609

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AGENCEMENT DE L'AGENCE POSTALE DANS LA MAIRIE - SOISY-SUR-ECOLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	60 000,00 €	45,00 %	27 000,00 €
Montant Total de la subvention			27 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
 15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SOISY SUR ECOLE
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 91840 SOISY-SUR-ECOLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe BERTHON, Maire

N° SIRET : 21910599600017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 26 août 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, OPC), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le projet de la municipalité est d'installer l'agence postale dans les locaux contigus aux services administratifs de la mairie afin de mutualiser l'accueil et le personnel.

Description :

Le projet d'aménagement de l'agence postale porte sur le bâtiment ancienne salle de classe accolé à la Mairie. Les façades du bâtiment "ancienne salle de classe" seront recomposées à partir des baies existantes en harmonie avec le bâtiment MAIRIE.

L'accès sera modifié et recentré afin de permettre une meilleure fonctionnalité du bâtiment. Un parvis à niveau du rez-de-chaussée sera créé afin de rendre parfaitement accessible pour les personnes à

mobilité réduite depuis une rampe inclinée implantée le long de la façade SUD du bâtiment.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16003608.

Localisation géographique :

- SOISY-SUR-ECOLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	80 000,00	90,91%
HONORAIRES	8 000,00	9,09%
Total	88 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	27 000,00	30,68%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 EN COURS	21 000,00	23,86%
COMMUNE	40 000,00	45,45%
Total	88 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	19 000,00 €
2018	7 000,00 €
2019	1 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015444

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITE - VAUHALLAN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	222 000,00 €	45,00 %	99 900,00 €
Montant Total de la subvention			99 900,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VAUHALLAN
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 91430 VAUHALLAN
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur François HILLION, Maire

N° SIRET : 21910635800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 10 octobre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La création de cette salle a pour objectif d'inscrire un nouvel équipement public au sein du pôle culturel.

Description :

Le projet se caractérise principalement par l'installation de baies vitrées sur l'ensemble du bâtiment, afin de conserver des vues paysagères sur le rû de Vauhallaan et le bassin de retenue .

De plus, afin de rendre accessible cette salle, elle sera équipée d'un ascenseur, qui desservira également la bibliothèque.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- VAUHALLAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	559 814,00	100,00%
Total	559 814,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	99 900,00	17,85%
CD 91 - Acquis	77 700,00	13,88%
COMMUNE	382 214,00	68,28%
Total	559 814,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	70 000,00 €
2018	29 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015445

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REAMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE - VAUHALLAN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	28 811,60 €	45,00 %	12 965,22 €
Montant Total de la subvention			12 965,22 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VAUHALLAN
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 91430 VAUHALLAN
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur François HILLION, Maire

N° SIRET : 21910635800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Il s'agit principalement d'améliorer l'accoustique et l'éclairage de cette salle utilisée lors des manifestations communales, prêtée aux associations vauhallanaises et depuis 2016 louée aux particuliers résidant sur le territoire de la communauté Paris-Saclay.

Description :

Les travaux de réhabilitation projetés concernent principalement des travaux liés à l'insonorisation de la salle, le remplacement du système d'éclairage de la scène.

De plus il est prévu le remplacement de tous les volets en installant des volets roulants autonomes équipés de capteurs solaires.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015444.

Localisation géographique :

- VAUHALLAN

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	28 811,60	100,00%
Total	28 811,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	12 965,22	45,00%
CD 91 - Acquis	10 084,06	35,00%
COMMUNE	5 762,32	20,00%
Total	28 811,60	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	12 965,22 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015446

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX - VAUHALLAN

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	17 623,40 €	45,00 %	7 930,53 €
Montant Total de la subvention			7 930,53 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VAUHALLAN
 Adresse administrative : GRANDE RUE
 91430 VAUHALLAN
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur François HILLION, Maire

N° SIRET : 21910635800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 16 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune a pour objectif d'offrir aux enfants un espace de jeux.

Description :

Le projet consiste à installer des jeux pour enfants sur un terrain enherbé avec la mise en place de structures diverses telles que des balançoires, une araignée, un attrape ballon, un toboggan.
 Des marquages au sol seront également réalisés sur le terrain d'évolution.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16015444.

Localisation géographique :

- VAUHALLAN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	18 939,00	100,00%
Total	18 939,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	7 930,53	41,87%
CD 91 - Acquis	6 168,19	32,57%
COMMUNE	4 840,28	25,56%
Total	18 939,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	7 930,53 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15018511

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE DES FETES - LONGUESSE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	71 720,00 €	45,00 %	32 274,00 €
Montant Total de la subvention			32 274,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE LONGUESSE
 Adresse administrative : 14 GRANDE RUE
 95450 LONGUESSE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Norbert LALLOYER, Maire

N° SIRET : 21950348900011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Les besoins en terme d'équipements publics et la demande toujours croissante des habitants ont conduit la municipalité à restructurer la salle des fêtes existantes. Cette opération vise la mise en conformité de cet équipement.

Description :

Le programme se décline en deux phases. La première phase objet de la première opération du présent contrat prévoit les travaux suivants :

- l'aménagement d'un local sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite,
- le remplacement des portes-fenêtres côté rue afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite,
- la mise en conformité électrique des locaux existants,
- la réfection des plafonds existants,
- la réfection de la charpente et de la couverture d'un bâtiment annexe à la salle des fêtes,
- la création d'un office de réchauffage.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16014774.

Localisation géographique :

- LONGUESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	71 720,00	100,00%	REGION ILE DE FRANCE	32 274,00	45,00%
Total	71 720,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 95 acquis	21 516,00	30,00%
			COMMUNE	17 930,00	25,00%
			Total	71 720,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €
2018	12 274,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	93 382,00 €
	Montant total	93 382,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15018512

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL EN MAISON DES ASSOCIATIONNL-LONGUESSE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	169 180,00 €	45,00 %	76 131,00 €
Montant Total de la subvention			76 131,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE LONGUESSE
 Adresse administrative : 14 GRANDE RUE
 95450 LONGUESSE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Norbert LALLOYER, Maire

N° SIRET : 21950348900011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune souhaite dédié aux diverses associations des locaux adaptés aux besoins. En effet, les associations n'ont pas de locaux spécifiques dédiés pour exercer leurs activités, très diverses, dans de bonnes conditions. Faute de place certains projets doivent être abandonnés. Alors même que la commune, par une politique volontaire, a incité un développement ac ru de la vie associative, elle se voit contrainte d'en freiner l'essor.

Le présent projet dotera Longuesse d'un lieu accueillant et fonctionnel. Ce lieu, dédié aux associations, permettra le regroupement des activités associatives et scolaires, renforçant ainsi le dynamisme et le lien social des Longuessois, toutes générations confondues.

Description :

S'agissant de l'existant réhabilité le projet prévoit de :

- ré-agencé la bibliothèque qui conservera une surface équivalente,
- créer une tisanerie,
- réaliser des sanitaires et un vestiaire,

- agrandir et de déplacer le sanitaire existant, accessible par l'extérieur, ce pour répondre aux exigences réglementaires,
- créer une salle polyvalente pouvant accueillir les animations et réunions des différentes associations.

S'agissant du nouveau bâtiment il est prévu de créer:

- trois réserves distinctes (1 pour le club de tennis, 1 pour le matériel de l'école, 1 pour la commune),
- un vaste atelier spécifique pour les activités de sculptures, et plus largement dédié aux activités de créations; cette salle sera ouverte sur les espaces extérieurs par le biais de baies coulissantes pour permettre la pratique des activités en extérieur,
- un local technique pour permettre de développer un mode de chauffage plus respectueux de l'environnement.

La zone située entre les deux anciens bâtiments (espaces extérieurs) sera aménagée et permettra de disposer :

- d'une salle associative, qui gagnera ainsi en surface et sera dotée d'un lieu fonctionnel, accueillant et lumineux grâce aux cloisons vitrées et à l'éclairage zénithal,
- d'une véritable zone pour l'accueil créée sous verrière.

A l'avant, marquant l'accès à l'équipement un mur signal sera réalisé et recouvert de bardage en bois; il soutiendra la couverture créée au dessus de la zone située entre les deux bâtiments; cette couverture ainsi que celle du nouveau bâtiment seront végétalisées.

Les nouveaux locaux trouveront leur cohérence par le jeu des circulations, largement éclairées naturellement grâce aux fenêtres de toit, aux larges baies vitrées et à la verrière de l'accueil.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- LONGUESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	169 180,00	100,00%
Total	169 180,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	76 131,00	45,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 95 acquis	50 754,00	30,00%
COMMUNE	42 295,00	25,00%
Total	169 180,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	50 000,00 €
2018	26 131,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	93 382,00 €
	Montant total	93 382,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014773

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN ACCES SECURISE A L'ECOLE ET A LA SALLE DES FETES - NERVILLE LA FORET

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	136 000,00 €	45,00 %	61 200,00 €
Montant Total de la subvention			61 200,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NERVILLE LA FORET
 Adresse administrative : 20 RUE SAINT-CLAUDE
 95590 NERVILLE-LA-FORET
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe VAN HYFTE, Maire

N° SIRET : 21950445300016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Au coeur du village, la place Henri Sadier joue un rôle central dans le paysage urbain de Nerville-la-Forêt. Elle a l'avantage de bénéficier de quatre façades structurantes, Elle dessert les principaux services publics de la commune : la mairie, l'école, ainsi que la salle des fêtes. Pour éviter un flux disparates drainé par la place de la mairie, la municipalité a souhaité la création d'un accès spécifique et sécurisé pour l'école et la salle des fêtes.

Description :

Cet accès, proche de la place Henri Sadier, se prête parfaitement à la fonction qui lui sera affectée. La proximité de la mairie et de l'école offrira la possibilité au public et aux parents de profiter de cet équipement en toute sécurité. Une liaison piétonne est prévue entre la zone de stationnement et la place. L'accès de l'école se fera aussi par une rampe pour les personnes à mobilité réduite depuis les places de

stationnements qui leurs sont prévues.

Les travaux envisagés sont :

- démolitions,
- travaux de maçonnerie et de VRD

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- NERVILLE-LA-FORET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COÛT DES TRAVAUX	170 000,00	100,00%
Total	170 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	61 200,00	36,00%
DEPARTEMENT VAL D'OISE	40 800,00	24,00%
COMMUNE	68 000,00	40,00%
Total	170 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	21 200,00 €
2017	20 000,00 €
2018	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16014774

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN HALL D'ACCUEIL POUR LA SALLE DES FETES - NERVILLE LA FORET

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	84 000,00 €	45,00 %	37 800,00 €
Montant Total de la subvention			37 800,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NERVILLE LA FORET
 Adresse administrative : 20 RUE SAINT-CLAUDE
 95590 NERVILLE-LA-FORET
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Philippe VAN HYFTE, Maire

N° SIRET : 21950445300016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'entrée actuelle de la salle des fêtes est exigüe, vétuste et insalubre. de nombreux désordres, infiltrations et champignons sont visibles. La création d'un nouveau hall d'accueil tiendra le rôle de véritable foyer.

Description :

On accède à la salle des fêtes par un portillon dans l'angle de la place non loin de l'entrée de l'école. Celui-ci est très étroit et présente un seuil très important.

La sente qui dessert la salle des fêtes est raide et très étroite également.

Tout comme pour l'école, l'accès sera facilité par la desserte déportée de l'axe central de circulation. L'entrée de la salle des fêtes, proche de celle de l'école, sera protégée par un auvent et s'ouvrira sur une petite placette bordée d'arbres.

La façade de la salle des fêtes actuellement laissée en parpaings non revêtus sera traitée pour protéger le bâtiment contre les infiltrations des eaux pluviales.

Le hall sera équipé de sanitaires plus vastes suivant les normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16014773.

Localisation géographique :

- NERVILLE-LA-FORET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COÛT DES TRAVAUX	84 000,00	100,00%
Total	84 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	37 800,00	45,00%
DEPARTEMENT VAL D'OISE	25 200,00	30,00%
COMMUNE	21 000,00	25,00%
Total	84 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	27 800,00 €
2017	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007801

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : EXTENSION DE L'ECOLE JACQUES PREVERT - COMMUNE DE PISCOP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	135 700,00 €	45,00 %	61 065,00 €
Montant Total de la subvention			61 065,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PISCOP
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 95350 PISCOP
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christian LAGIER, Maire

N° SIRET : 21950489100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'école Jacques Prévert située Chemin de notre Dame a été construite en 2010. Elle accueille trois classes, un dortoir, une salle d'activités et une salle de restauration.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants, une quatrième classe a été ouverte par l'inspection académique dès sa mise en service.

Ainsi le dortoir et une partie de la salle d'activités sont utilisés pour accueillir la nouvelle classe. Le dortoir a donc été installé dans la salle des maîtres qui ne disposent plus d'espace. De plus les locaux sont utilisés pour des activités Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), pour la restauration et la garderie en dehors des heures scolaires.

92 enfants ont été inscrits pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Devant le nombre croissant des nouveaux arrivants dans la commune et la capacité d'accueil de l'école déjà atteinte, il a été convenu d'augmenter la superficie de l'école. Ainsi, la commune envisage la construction d'un ensemble modulaire de 83 m² pour l'accueil des nouveaux inscrits.

Description :

L'extension sera composée d'un ensemble modulaire de 83 m² qui sera dédié aux activités scolaires et périscolaires

Le caractère modulaire de la construction permettra une transformation des locaux selon les besoins et notamment l'accueil d'une classe supplémentaire.

L'espace créé sera utilisé dans un premier temps comme salle d'évolution pour permettre des activités de motricité aux heures scolaires puis de garderie pour les périodes périscolaires.

L'accès de la salle se fera par un sas de 13 m² relié à l'école et aux sanitaires.

Le bâti sera évolutif avec cloison amovible pour permettre une solution d'aménagement d'espace flexible en fonction des besoins de l'école et des activités à prévoir.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- PISCOP

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT DE L'OPERATION	135 700,00	100,00%	REGION IDF	61 065,00	45,00%
Total	135 700,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL	44 781,00	33,00%
			COMMUNE	29 854,00	22,00%
			Total	135 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	20 532,00 €
2017	30 532,50 €
2018	10 000,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007803

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE - COMMUNE DE PISCOP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	123 300,00 €	45,00 %	55 485,00 €
Montant Total de la subvention			55 485,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PISCOP
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 95350 PISCOP
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christian LAGIER, Maire

N° SIRET : 21950489100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La bibliothèque du village est située au premier étage d'un ancien logement, place de la mairie, d'une superficie de 35m² environ, répartie en plusieurs petites pièces non adaptées à l'activité. Elle dispose de 2500 ouvrages toutes catégories pour enfants et adultes sur son fonds propre dont 1000 livres sont encore dans des cartons faute de place et de rayonnage pour les installer.

La bibliothèque accueille les classes deux fois par semaine, sur le temps scolaire. Elle est également ouverte au public. Compte tenu des règles de sécurité en vigueur, la bibliothèque ne peut recevoir plus de 10 personnes à la fois, ce qui pose problème.

De plus, elle est située au premier étage, sans ascenseur, difficilement accessible par les personnes à mobilité réduite, les jeunes enfants et les personnes âgées. L'espace est également utilisé par les assistantes maternelles et les mamans des enfants de moins de 3 ans pour un éveil à la lecture.

La commune a du mettre en place un service à domicile pour les personnes se déplaçant difficilement, pour éviter leur isolement.

Soucieux de favoriser l'accès à la lecture pour tous, la municipalité souhaite la création d'une bibliothèque.

Description :

La nouvelle bibliothèque composée de deux modules bien distincts (71m² SU) sera à proximité de l'école et de la salle polyvalente et accessible soit par l'extérieur, soit par l'école. La nouvelle structure permettra un meilleur classement et une mise en valeur des documents pour rendre plus agréable la visibilité par les lecteurs.

Désormais, les enfants n'auront plus à emprunter la voie publique et supporter les intempéries durant les temps scolaires. la sécurité des enfants est ainsi assurée.

La bibliothèque sera accessible aussi par les animateurs lors des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) et par la garderie pour des activités autour de la lecture.

Un SAS fera la transition entre un module dédié à l'espace de lecture et un module de 21 m² composé du bureau du directeur (6m²) et d'un espace de rangement.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16007801.

Localisation géographique :

- PISCOP

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COÛT DE L'OPERATION	130 800,00	100,00%	REGION IDF	55 485,00	42,42%
Total	130 800,00	100,00%	CONSEIL DEPARTEMENTAL (95)	22 194,00	16,97%
			COMMUNE	53 121,00	40,61%
			Total	130 800,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	10 000,00 €

2017	27 742,50 €
2018	17 742,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16007804

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REHABILITATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL - COMMUNE DE PISCOP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	41 000,00 €	45,00 %	18 450,00 €
Montant Total de la subvention			18 450,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE PISCOP
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 95350 PISCOP
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Christian LAGIER, Maire

N° SIRET : 21950489100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 31 mars 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le logement situé place de la Mairie accueille actuellement la bibliothèque, au 1er niveau des services techniques de la ville. Il sera réhabilité pour les périodes d'astreinte des agents techniques et ce pour des interventions urgentes ou pour les besoins des services communaux.

Description :

La superficie du logement est de 73 m². Il se compose d'un couloir qui dessert une cuisine, trois chambres, une salle de bains et un WC.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°16007801.

Localisation géographique :

- PISCOP

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
COÛT DE L'OPERATION	41 000,00	100,00%
Total	41 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	18 450,00	45,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL (95)	12 300,00	30,00%
COMMUNE	10 250,00	25,00%
Total	41 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €
2018	8 450,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17000059

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : EXTENSION ET REHABILITATION DU GARAGE DE LA VILLA DAUMIER - VALMONDOIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	75 563,00 €	45,00 %	34 003,35 €
Montant Total de la subvention			34 003,35 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VALMONDOIS
 Adresse administrative : RUE GRANDE
 95760 VALMONDOIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Bruno HUISMAN, Maire

N° SIRET : 21950628400013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Mettre à la disposition des habitants un équipement permettant la pratique des différentes activités périscolaires et associatives.

Description :

Les travaux porteront sur :

- La réhabilitation du garage (décaissement, création d'une ouverture, façon de plancher en béton, révision de l'étanchéité, façon structure en béton, façon enduit ciment taloché, fourniture et pose de 3 baies alu, fourniture et pose de 2 menuiseries bois, façon d'un doublage en placostyle, façon d'un faux plafond,...),
- Reprise électrique (y compris VMC, fourniture de radiateurs électrique rayonnant, fourniture et pose d'un tableau électrique,...),
- Plomberie (fourniture et pose d'un WC, d'un lavabo y compris robinetterie, raccordements, modifications des ouvertures intérieures et cloisons, façon d'un ré-agréage, fourniture et pose de carrelage,...),
- Peinture (façon de 2 couches d'enduit croisé, mise en peinture blanc mat au plafond et satin sur murs, façon de tranchées, création d'un réseau EV en PVC et rebouchage avec grillage avertisseur,...).

Localisation géographique :

- VALMONDOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	78 645,00	100,00%
Total	78 645,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	34 003,35	43,24%
Conseil Départemental 95	22 668,90	28,82%
Commune	21 972,75	27,94%
Total	78 645,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	34 003,35 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	79 370,10 €
2014	Contrats ruraux	53 126,39 €
2015	Contrats ruraux	34 003,35 €
	Montant total	166 499,84 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16015993

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RENOVATION DU STADE MUNICIPAL - CHENOISE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	76 002,00 €	30,00 %	22 800,60 €
Montant Total de la subvention			22 800,60 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
 15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHENOISE
 Adresse administrative : 9 RUE DIMERESSE
 77160 CHENOISE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur JEAN-CLAUDE CACKAERT, Maire

N° SIRET : 21770109300015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 17 novembre 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet d'aménagement rural porte sur la rénovation du stade municipal.
 Il consiste à sécuriser et à remettre en conformité la main courante du terrain de football et à transformer l'ancien terrain de basket en un terrain multisports et skate park. Le concept modulaire du terrain multisports permettra ainsi la pratique sportive en toute sécurité dans un environnement clos.

Les objectifs de ces réalisations étant d'offrir aux jeunes du village un lieu de pratiques sportives répondant aux besoins actuels.

Description :

La rénovation du stade municipal consiste à :
 - la dépose et la repose de la main courante du terrain de football
 - la fourniture et pose d'un skate park et d'un terrain multisports

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- CHENOISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	76 002,00	100,00%	Région Ile-de-France	22 800,60	30,00%
Total	76 002,00	100,00%	Subvention Département (FER) - notification reçue	30 400,80	40,00%
			Commune	22 800,60	30,00%
			Total	76 002,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	18 240,00 €
2017	4 560,60 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	128 102,85 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	499 220,08 €
2015	Politique de l'eau-Investissement	4 500,00 €
	Montant total	631 822,93 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16001248

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT PAYSAGER DU HAMEAU DE VAUX SOUS COULOMBS - COULOMBS EN VALOIS (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	305 000,00 €	30,00 %	91 500,00 €
Montant Total de la subvention			91 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE COULOMBS EN VALOIS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77840 COULOMBS-EN-VALOIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur François COSSUT, Maire

N° SIRET : 21770129100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 15 février 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, bureau CSPS -Coordinateur Sécurité Protection Santé), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

La commune de Coulombs-en-Valois envisage de requalifier les accès à proximité de la place du Belvédère et de l'ancienne Mairie-école du hameau et de l'église de Vaux-sous- Coulombs.

Il convient de réhabiliter, de mettre en valeur et de rendre accessible l'espace aux personnes à mobilité réduite.

Description :

L'aménagement repose sur la réorganisation de ces accès avec notamment la création d'une rampe d'accès, la matérialisation de quelques places de stationnement, et l'identification des espaces piétons avec des dalles de grés et la voirie en enrobé noir. Concernant les dénivelés des sites visés, il est prévu des travaux de récolement des eaux de surfaces avec l'installation de caniveaux. Une attention sera portée à l'intégration paysagère composée de plantes vivaces et d'arbres.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- COULOMBS-EN-VALOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	380 828,25	84,25%	Région Ile-de-France	91 500,00	20,24%
Mobilier urbain	12 247,50	2,71%	DETR	67 454,93	14,92%
Honoraires et études	58 961,36	13,04%	Commune	293 082,18	64,84%
Total	452 037,11	100,00%	Total	452 037,11	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	73 200,00 €
2017	18 300,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	81 000,00 €
2015	Contrats ruraux	25 126,19 €
	Montant total	106 126,19 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011419

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE SUR LA COMMUNE D'ADAINVILLE - SIVOM ABC

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	454 606,00 €	30,00 %	136 800,00 €
Montant Total de la subvention			136 800,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SIVOM ADAINVILLE BOURDONNE CONDE
S/VESGRE

Adresse administrative : 1 GRANDE RUE
78113 ADAINVILLE

Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Représentant : Madame Marie-Hélène QUINAULT, Présidente

N° SIRET : 24780038600010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 16 février 2016

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : « Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, CSPS, OPC, frais de dossier.. etc...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable . La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage»

Objectifs :

Le syndicat souhaite réaliser une cantine scolaire intercommunale sur la commune d'Adainville. En effet, la cantine existante est aujourd'hui obsolète et la commune d'Adainville souhaite reprendre les locaux de l'actuelle cantine (en rez-de-chaussée de la mairie) pour effectuer la réorganisation et la mise aux normes de ses services administratifs.

Description :

Le bâtiment sera composé des éléments suivants :

- un réfectoire qui devra permettre l'accueil de 80 enfants assis et de 4 adultes pour le service. L'acoustique du réfectoire devra être adaptée à son usage. Le sol devra être carrelé. L'ensemble des revêtements sol et mur devra être proposés dans des matériaux facile d'entretien. La lumière naturelle sera privilégiée. Des protections solaires de type store devront être prévues,
- un office pour le réchauffage des plats et la plonge. L'office servira au réchauffage des plats livrés avec une puissance limitée à 20 kva et sera conforme à la réglementation incendie en vigueur. Le sol et les murs devront être carrelés. La qualité et le classement du revêtement du sol devront répondre aux exigences d'utilisation local. L'office et la plonge devront être en liaison directe avec le réfectoire indépendamment pour le respect de la marche en avant. Un cloisonnement à définir devra séparer l'office de la plonge. Des espaces suffisants seront proposés pour loger l'armoire froide, le four de réchauffage, le lave-vaisselle professionnel et des espaces de travail,
- une entrée pour le personnel en liaison avec un vestiaire et permettant la livraison des repas depuis l'extérieur,
- un vestiaire pour le personnel qui devra répondre aux exigences du Code du travail en vigueur,
- des sanitaires d'appoint destinés aux enfants et aux adultes et accessible aux PMR,
- une entrée pour les élèves avec l'installation d'un nombre suffisant de patères et un accès direct aux sanitaires d'appoint. Les murs seront peints et les matériaux proposés seront d'entretien facile,
- des espaces extérieurs. La parcelle devra être cloôturée et végétalisée,
- une cour de service permettra au camion de livraison des repas de stationner en dehors de la voie publique. Le stationnement du personnel sera géré par la commune en dehors de la parcelle. Un accès sera proposé par un cheminement depuis la cour de récréation, cet accès devra permettre le passage des PME.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- ADAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	350 081,00	77,01%	REGION	136 800,00	30,09%
HONORAIRES	83 520,00	18,37%	CG 78 - Acquis	136 800,00	30,09%
ASSURANCE DO ET TRC	21 005,00	4,62%	DETR	90 000,00	19,80%
Total	454 606,00	100,00%	COMMUNE	91 006,00	20,02%
			Total	454 606,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	136 800,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2016	138 800,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16011291

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UN CITY STADE - VILLAINES-SOUS-BOIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	100 000,00 €	30,00 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VILLAINES SOUS BOIS
 Adresse administrative : 8 RUE DE LA GARE
 95570 VILLAINES-SOUS-BOIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Patrice ROBIN, Maire

N° SIRET : 21950660700015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 30 novembre 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

La commune envisage de s'équiper d'un city stade qui sera installé sur un terrain communal actuellement utilisé pour des activités festives et sportives.

Siote à la demande des habitants et en particulier des adolescents, le Conseil municipal de la commune de Villaines-sous-bois a approuvé l'aménagement d'un city stade.

Description :

Les travaux comprendront :

- la reprise du terrain (terrassement, installation de la structure multisports, la pose de gazon synthétique, construction de muret et pose de barrières amovibles)
- la création de deux places de parking
- l'installation d'une caméra.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- VILLAINES-SOUS-BOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
COUT DE L'OPERATION	100 000,00	100,00%	REGION ILE-DE-FRANCE	30 000,00	30,00%
Total	100 000,00	100,00%	DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	20 000,00	20,00%
			PART COMMUNALE	50 000,00	50,00%
			Total	100 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	10 000,00 €
2017	10 000,00 €
2018	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16013142

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE - VILLERON

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	305 000,00 €	30,00 %	91 500,00 €
Montant Total de la subvention			91 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VILLERON
 Adresse administrative : 25 RUE SAINT-GERMAIN
95380 VILLERON
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Dominique KUDLA, Maire

N° SIRET : 21950675500012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 17 novembre 2016
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2017
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'ambition de la commune est d'accueillir 405 logements à l'horizon 2020 ce qui porterait le nombre d'habitants à 2000 environ. Une offre diversifiée (logements individuels, maisons groupées, petits collectifs, résidence pour jeunes travailleurs) est envisagée pour répondre aux besoins des habitants et de la population future. De plus, 25% de logements sociaux sont programmés.

Cet apport de population entraîne de nouveaux besoins en matière d'équipements dont la création d'une salle polyvalente et de ses abords, objet de la présente action.

Description :

La commune envisage la création d'une salle polyvalente, de ses VRD ainsi que des places de stationnement sur un terrain communal de superficie de 8379 m².

Le procédé constructif est conçu dans l'esprit du développement durable (ossature bois lamellé-collé, murs extérieurs en éléments composites structurels à isolation intégrée, habillage intérieur des murs en bois polychrome, sol en gré cérame 40x40...).

Le programme se compose d'une grande salle de 293 m², de locaux annexes en ossature bois : hall principal, cafétéria, vestiaire, office pour le réchauffage, local de rangement et sanitaires.

La construction est conforme aux exigences de la réglementation thermique en vigueur

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter un stagiaire ou alternant.

Localisation géographique :

- VILLERON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
coût de l'opération	1 337 578,00	100,00%
Total	1 337 578,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	91 500,00	6,84%
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	61 000,00	4,56%
COMMUNE	1 185 078,00	88,60%
Total	1 337 578,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	45 750,00 €
2017	45 750,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 12012080

Commission permanente du 23 janvier 2013
Modifiée par la Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION « CREATION D'UN POLE DE SERVICES – LARDY »- REAFFECTATION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats régionaux	900 000,00 €	40,00 %	360 000,00 €
Montant Total de la subvention 2016			360 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-52-204142-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE LARDY MAIRIE
Adresse administrative : 70 GRANDE RUE
91510 LARDY
Statut Juridique : Commune
Représentant : Madame Claude ROCH, Maire

N° SIRET : 21910330600011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats régionaux
Rapport Cadre : CR57-01 du 13/12/2001

Date prévisionnelle de début de projet : 25 juillet 2011
Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Oui
Avenant signé le 30 juin 2016 qui proroge la subvention d'un an et modifie l'opération de « création d'un espace seniors » « en création d'un pôle de services ».

Une subvention de 360 000 € a été allouée à cette opération par délibération CP13-119 du 23/01/2013. La subvention initiale n'ayant pu faire l'objet d'un versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

La disponibilité du terrain communal de la rue de Verdun offre l'opportunité de réaliser une construction neuve aux normes HQE, de plain-pied et située en centre bourg permettant de regrouper les services du foyer des anciens, du CCAS et d'un local pour la police municipale.
Réattribue la totalité de la subvention pour solder l'opération

Description :

Les travaux porteront sur :

- installations et gestion de chantier,
- gros œuvre, maçonnerie,
- terrassment, VRD,
- charpente, couverture, étanchéité,
- bardages extérieurs,
- menuiseries extérieures, métallerie,
- menuiseries intérieures, faux plafonds, cloisons,
- chauffage, plomberie, sanitaire, VMC,
- électricité,
- peinture,
- carrelage, faïence,
- etc...

Un avenant de prorogation du contrat d'un an signé le 30/06/2016 a autorisé la modification de l'opération « création d'un espaces seniors » en « création d'un pôle de services ». Pour prendre en compte le versement de la subvention. Il est donc proposé de réaffecter cette somme permettant ainsi le versement de la subvention.

La présente opération a fait l'objet par délibération CP13-119 du 23 janvier 2013 d'un soutien régional à hauteur de 360 000 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 900 000 € HT et un taux de participation régionale de 40 %.pour financer la création d'un « espace seniors ».

La fiche vise à réaffecter, à titre exceptionnel, la subvention avec des modalités financières identiques à celles initiales.

Localisation géographique :

- LARDY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	955 000,00	100,00%
Total	955 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d' Ile-de-France – Réaffectation 2016	360 000,00	37,70%
Conseil Général (91) acquis	180 000,00	18,85%
COMMUNE	415 000,00	43,46%
Total	955 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	360 000 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	25 000,00 €
2013	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	40 884,00 €
2013	Contrats régionaux	360 000,00 €
2013	Politique énergie climat	6 203,75 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	14 408,00 €
2015	Politique de l'eau-Investissement	16 137,97 €
	Montant total	462 633,72 €

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	360 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11009665

Commission permanente du 29 mars 2012
Modifiée par la Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION CANTINE SCOLAIRE MATERNELLES-PRIMAIRES - FAVIERES-EN-BRIE – REAFFECTATION DU SOLDE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	120 000,00 €	45,00 %	54 000,00 €
	Montant total versé au titre de la subvention 2013		31 500,00 €
	Montant total du solde la subvention 2016		22 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE FAVIERES EN BRIE
Adresse administrative : MAIRIE
77220 FAVIERES
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Philippe MURO, Maire

N° SIRET : 21770177000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 24 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 16/11/2023

Démarrage anticipé de projet : oui

La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde de 22 500 € d'une subvention initialement allouée par délibération CP12-329 du 29 mars 2012.

Objectifs :

La commune de Favières-en-Brie développe un projet de création d'un restaurant scolaire dans l'enceinte de l'école afin de répondre aux besoins croissants en effectifs et d'améliorer les conditions d'accueil pour les enfants et de répondre aux normes d'hygiène.

En effet, les services de restauration se déroulent actuellement dans la salle des fêtes qui est éloignée de l'école à plus de cent mètres.

Par ailleurs, la partie cuisine n'est plus aux normes et la cohabitation avec les activités principales de la salle des fêtes pose problème.

Description :

Le projet consiste donc en la réalisation d'une cantine prévue pour répondre à l'augmentation des effectifs des enfants pour les années à venir, ce qui permettra d'accueillir jusqu'à 50 élèves par service, maternelles et primaires compris.

Elle sera intégrée au corps du bâtiment principal de l'école pour que les petits puissent se rendre "à pied sec" pour se restaurer.

Cette opération s'inscrit dans un souci de créer un équipement répondant aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur, notamment en ce qui concerne la cuisine, avec le principe de la marche en avant, mais aussi contribuer à rendre l'école plus fonctionnelle.

Le bâtiment s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale en particulier dans le choix des matériaux dont la tracabilité sera établie en cours de chantier.

Principalement en ossature bois avec des toitures végétalisées, il répondra favorablement à la cible "Eau" ainsi qu'à la cible "Energie/réduction de l'effet de serre". Un soin tout particulier sera apporté pour obtenir un bâtiment dont la consommation d'énergie sera calquée sur le label BBC.

Lors de la CP 12-329 du 29/03/2012 l'opération 11009665 correspondait à "AMENAGEMENT DES ABORDS DU PREAU" pour un montant voté de 22 500.00 €.

Cette opération est modifiée par avenant n°1 proposé à la CP du 23/01/2013.

Cet avenant annule les opérations « Réalisation des abords de l'école, de la cours et du préau » et « Aménagement des accès et d'un parc de stationnement paysagé » et les remplace par la présente opération « Construction cantine scolaire Maternelles-Primaires » d'un montant de 54 000.00 €, soit un complément d'affectation de 31 500.00 € proposé à la CP du 23/01/2013.

Suite à l'avenant, voté par délibération n° CP 13-108 du 23/01/2013, une subvention totale de 54 000 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 120 000 € et un taux de participation régionale de 45 %.

Localisation géographique :

- FAVIERES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	242 385,00	100,00%
Total	242 385,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile de France		
Montant total versé sur la subvention 2013	31 500,00	13%
Région Ile de France	22 500,00	9.28%
AFFECTATION 2016		
Subvention CG 77 - Acquis	42 000,00	17,33%
DETR	97 900,00	40,39%
Autofinancement communal	48 485,00	20,00%
Total	242 385,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	22 500.00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	31 500,00 €
	Montant total	54 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11017618

Commission permanente du 26 janvier 2012
Modifiée par la Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION DE SALLES PLURIVALENTES – REAFFECTATION DU SOLDE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	132 515,00 €	45,00 %	59 631,75 €
	Montant total versé sur la subvention 2012		47 705,40 €
	Montant Total de la subvention 2016 (solde)		11 926,35 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE ROCHEFORT EN YVELINES
Adresse administrative : PL DES HALLES
78730 ROCHEFORT-EN-YVELINES
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Sylvain LAMBERT, Maire

N° SIRET : 21780522500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 26 janvier 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde de 11 926,35 € d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 12-139 du 26 janvier 2012, en raison d'une erreur matérielle lors du mandatement d'un acompte.

Objectifs :

La création de salles plurivalentes permet de libérer l'ancien presbytère qui pourra retrouver une vocation de logement au centre-bourg, tout en répondant aux besoins de locaux associatifs sur la commune.

Description :

Face au dynamisme associatif et à l'évolution possible des besoins scolaires, le projet consiste à construire à proximité immédiate de l'école primaire un bâtiment adaptable qui vient refermer l'espace de la cour. Le projet permet une polyvalence d'utilisation pendant et hors périodes scolaires. Les 3 salles polyvalentes et les sanitaires créés représentent une SHON de 100 m² sur un total couvert de 265 m². Le reste du volume couvert reste ouvert sur un côté et peut être aménagé ultérieurement en fonction des besoins. Dans un premier temps, cet espace libre sera utilisé en tant que préau supplémentaire pour l'école.

Lors de la CP 12-139 du 26 janvier 2012, une subvention de 59 631,75 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 132 515 € HT soit un taux de participation régionale de 45 %.

Localisation géographique :

- ROCHEFORT-EN-YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2012

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Création de salles plurivalentes	132 515,00	100,00%
Total	132 515,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION	59 631,75	45,00%
CG 78 - acquis	46 380,00	35,00%
ROCHEFORT EN YVELINES	26 503,25	20,00%
Total	132 515,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	11 926,35 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13016502

Commission permanente du 10 avril 2014
Modifiée par la Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CREATION D'UN GROUPE MATERNELLE - REAFFECTATION DU SOLDE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	222 000,00 €	45,00 %	99 900,00 €
	Montant Total versé sur la subvention 2014		79 920,00 €
	Montant Total de la subvention 2016 (solde)		19 980,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE ROINVILLE
Adresse administrative : 2 RUE DU GENERAL DE GAULLE
91410 ROINVILLE
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Yannick HAMOIGNON, Maire

N° SIRET : 21910525100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 10 avril 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde de 19 980 € d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 14-167 du 10 avril 2014, en raison d'une erreur matérielle lors du mandatement d'un acompte.

Objectifs :

L'école Josquin des Prés est arrivée actuellement aux limites de ses capacités d'accueil. La commune a donc décidé de réaliser un groupe maternel de deux classes, avec un dortoir, une salle de motricité et un bloc sanitaire.

Description :

Le bâtiment et la cour de l'école maternelle sont implantés en partie Est du terrain. Ils n'empiètent ni sur l'espace de jeu situé devant le bâtiment restaurant scolaire, ni sur le terrain actuellement occupé par des potagers. Cette implantation permet de construire l'école maternelle sans avoir à modifier des installations existantes. Le volume central, formant retour au sud, abrite la salle d'accueil et de motricité. Elle est ainsi en liaison directe avec l'accès à la maternelle, avec la cour extérieure, avec les deux classes et les

sanitaires. La salle des petits et la salle de repos sont éloignés du flux des élèves et des parents. La couverture de la salle de motricité est prolongée par un préau au sud et deux petits auvents devant les accès est et ouest.

Lors de la CP 14-167 du 10 avril 2014, une subvention de 99 900 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 222 000 € HT soit un taux de participation régionale de 45 %.

Localisation géographique :

- ROINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	610 000,00	100,00%	Région	99 900,00	16,38%
Total	610 000,00	100,00%	CG 91 - Acquis	77 700,00	12,74%
			Roinville	432 400,00	70,89%
			Total	610 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	19 980,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 12007285

Commission permanente du 23 janvier 2013
Modifiée par la Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DU PARC DE LA MAIRIE ET RENOVATION DES FACADES – REAFFECTATION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	111 000,00 €	45,00 %	49 950,00 €
Montant Total de la subvention			49 950,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SERMAISE
Adresse administrative : 14 AV PAUL BLOT
91530 SERMAISE
Statut Juridique : Commune
Représentant : Monsieur Gérard HAUTEFEUILLE, Maire

N° SIRET : 21910593900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 23 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 49 950 € a été allouée à cette opération par délibération n°CP 13-108 du 23 janvier 2013. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Le projet de rénovation intègre à la fois la mise en valeur du parc de la mairie mais également la rénovation de l'ensemble des façades des bâtiments administratifs ainsi que le bâtiment de la salle du conseil et mariage.

Il s'inscrit dans la continuité du projet de rénovation de la rue Paul Blot (projet n° 1) et donc la mise en valeur du patrimoine communal et l'aménagement du coeur de village.

Description :

L'usage premier de ce lieu était autrefois agricole. Il a été acquis en 1974 et remanié afin de permettre un usage communal. L'ensemble architectural des bâtiments a été conservé moyennant quelques petits aménagements tout en gardant son aspect rural, la cour de ferme a été transformée en parc paysager. Les façades seront décapées et les jointements entre les pierres seront réalisés avec un enduit type à la chaux (identique à celui de l'église). Le parc paysager et les bâtiments de la mairie seront visibles de la

rue en créant des espaces libres dans le mur et permettra ainsi de profiter de la perspective qu'offre ce dernier. Une ouverture sera réalisée entre la rue de la mairie et le parc qui sera réaménagé afin de permettre à la population de passer directement de la rue Paul Blot à la rue de la mairie évitant ainsi l'utilisation du trottoir de faible largeur situé à l'angle de la mairie et de la rue de la mairie.

La présente opération a fait l'objet par délibération n°CP 13-108 du 23 janvier 2013 d'un soutien régional à hauteur de 49 950 €. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation de la subvention avec des modalités financières identiques à celles initiales.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- SERMAISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Amgt parc de la mairie et rénovation des façades	235 573,65	100,00%	REGION	49 950,00	21,20%
Total	235 573,65	100,00%	CG 91- Acquis	38 850,00	16,49%
			SERMAISE	146 773,65	62,30%
			Total	235 573,65	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	49 950,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 12012507

Commission permanente du 23 janvier 2013
Modifiée par la Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : REFECTION DE LA MAIRIE – REAFFECTATION DU SOLDE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	47 665,00 €	45,00 %	21 449,25 €
	Montant Total versé sur la subvention 2013		10 989,45 €
	Montant Total de la subvention 2016 (solde)		2 621,70 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS
 Adresse administrative : 5 B IMP DE L'ANCIEN CLOS
 91580 VILLENEUVE-SUR-AUVERS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Gilles LEROY, Maire

N° SIRET : 21910671300056

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 24 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde de 2 621,70 € d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 13-108 du 24 janvier 2013, en raison d'une erreur matérielle lors du mandatement d'un acompte.

Objectifs :

Une rénovation du bâtiment est nécessaire pour le mettre en valeur, le rajeunir et le rendre plus fonctionnel.

Réattribue le solde de la subvention pour paiement suite à l'achèvement des travaux.

Description :

Les travaux portent sur :

- intérieur de la mairie : création d'une mezzanine avec pose de fenêtre de toit (pour le stockage des archives) et création d'une salle de travail pour les conseillers municipaux,
- extérieur de la mairie : ravalement de la façade,
- abords de la mairie : refaire un parvis pour un accès plus confortable et plus propre, installer un panneau d'affichage.

Lors de la CP 13-108 du 24 janvier 2013, une subvention de 21 449,25 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 47 665 € HT soit un taux de participation régionale de 45 %.

Localisation géographique :

- VILLENEUVE-SUR-AUVERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	47 665,00	100,00%
Total	47 665,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Conseil Régional d'Ile de France	21 449,25	45,00%
Conseil Général (91) acquis	16 682,75	35,00%
COMMUNE	9 533,00	20,00%
Total	47 665,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	2 621,70 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017085

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS-DE-FRANCE : CREATION D'UN PÔLE INTERCOMMUNAL DE SERVICES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats de territoire	1 699 131,63 €	45,00 %	764 609,23 €
Montant Total de la subvention			764 609,23 €

Imputation budgétaire : 905-52-204142-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMU CMNES PAYS FRANCE
 Adresse administrative : 15 RUE BONNET
 95270 LUZARCHES
 Statut Juridique : Communauté de Communes
 Représentant : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Président

N° SIRET : 24950032300020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats de territoire
 Rapport Cadre : CR57-01 du 13/12/2001

Date prévisionnelle de début de projet : 13 décembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 20 août 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde (764 609,23 €) d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 12-553 du 12 juillet 2012.

Objectifs :

La Communauté de communes du Pays de France souhaite se doter d'un équipement culturel et administratif susceptible d'exprimer ses ambitions en matière de solidarité - accueil des services communautaires à la population - et de développement culturel au sein d'un patrimoine remarquable. La propriété dite "Château de la Motte" d'une superficie de 2,5 hectares appartenait au département du Val d'Oise qui l'a cédé à la Communauté de communes du Pays de France.

Le programme envisagé portait, outre les aménagements d'accueil extérieurs, sur :

1)-La requalification du bâtiment principal, (désormais dénommé « Le Manoir »)
 destiné à accueillir, au prix d'une extension en façade Nord,
 d'une part, le siège et les services administratifs de la Communauté de Communes
 d'autre part, la Bibliothèque intercommunale et l'Office du Tourisme intercommunal

2)-La construction d'un nouveau bâtiment à vocation culturelle et récréative, en limite Est de propriété, le long du cimetière.

Le bilan approfondi des besoins et l'étude des implantations possibles dans le bâtiment principal ont d'abord fait apparaître un déficit de surfaces utiles et des conflits d'usage irréductibles.

Plus tard, les débats qui se sont développés à l'occasion de la campagne électorale ont mis en évidence comme choix majoritaire la volonté de conserver les implantations actuelles de la Bibliothèque et de l'Office du Tourisme, au coeur du village de Luzarches, près des commerces.

Description :

C'est ainsi que le programme prévoit maintenant, outre les aménagements d'accueil extérieurs :

- 1) D'affecter le Manoir aux manifestations et animations culturelles, tout en supprimant l'extension prévue en façade Nord,
- 2) D'installer le siège et les services administratifs dans la construction nouvelle

Dans ce programme « évolué », on retrouve sans changement les aménagements extérieurs, et toujours deux bâtiments :

- 1) le « MANOIR DES ACTIVITES PLURIELLES », ou MAP dans le bâtiment existant à restructurer
- 2) le « PÔLE ADMINISTRATIF DE LA MOTTE », ou PAM dans le bâtiment à édifier

1) Le MAP comprendra, outre les dégagements et les sanitaires, deux « plateaux » volontairement non affectés : 90m² en RDC et 80 m² à l'étage. Les deux niveaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le Sous-Sol et le Comble resteront à usage technique ou de Réserves.

- démolition des deux murs de refends du corps de bâtiment principal,
- mise en place de portiques transversaux,
- aménagement de nouveaux sanitaires, deux au RC, deux à l'Etage,
- installation d'une plateforme élévatrice extérieure,
- installation d'un ascenseur intérieur sur deux niveaux,
- installation d'un monte-charge sur trois niveaux,
- reprise des réseaux divers,
- restructuration Tous Corps d'Etats pour 410 m²,

2) Le PAM d'une superficie de 150 m² est un bâtiment en RDC en verre et bois, modulaire. Il sera composé de bureaux dédiés à l'administration, ainsi qu'une salle de commission de 30 m².

Lors de la CP 12-553 du 12 juillet 2012, une subvention de 1 260 900 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 2 802 000 € HT et un taux de participation régional de 45%.

Il est procédé à la réaffectation du solde de la subvention initiale à hauteur de 764 609,23 €.

Localisation géographique :

- LUZARCHES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	2 802 000,00	100,00%
Total	2 802 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France - Montant total versé sur la subvention 2012	496 290,77	17,71%
Région Ile-de-France - Affectation 2016	764 609,23	27,29%
Conseil départemental 95	560 400,00	20,00%
CC PAYS-DE-FRANCE	980 700,00	35,00%
Total	2 802 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	764 609,23 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017057

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT ET EXTENSION DU CIMETIERE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	38 000,00 €	45,00 %	17 100,00 €
Montant Total de la subvention			17 100,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPDEUIL
 Adresse administrative : 43 RUE GRANDE
 77390 CHAMPDEUIL
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Yves REGNIER, Maire

N° SIRET : 21770081400015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention 17 100 € a été allouée à cette opération par délibération CP 12-434 du 12/07/2012. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à sa réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Le cimetière de la commune de Champdeuil a atteint le nombre de concession maximum. La commune souhaite agrandir celui-ci, réhabiliter les murs d'enceinte et créer un columbarium.

Description :

Trois actions principales sont à prendre en compte dans le cadre de l'entretien et de l'agrandissement du cimetière :

- la réfection et la consolidation du mur d'enceinte actuel,
- la création d'un columbarium, espace cinéraire qui prendra place dans l'enceinte actuelle du cimetière,
- son extension.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- CHAMPDEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	17 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017060

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT DE LA PLACE SAINT MARTIAL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPDEUIL
 Adresse administrative : 43 RUE GRANDE
 77390 CHAMPDEUIL
 Statut Juridique : Commune
 Représentant :

N° SIRET : 21770081400015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 81 000 € a été allouée à cette opération par délibération CP10-565A du 08 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Une étude sur le flux et la vitesse des véhicules circulant aux abords de la place Saint Martial a fait apparaître un dysfonctionnement important. Non seulement la vitesse n'est pas respectée mais surtout la sécurité des piétons est remise en cause. L'aménagement de cette place permettra une mise en sécurité des personnes mais aussi assurera une meilleure circulation à ses abords.

Description :

On peut constater que la chaussée, en sens unique, est surdimensionnée et incite à une circulation rapide, le carrefour rue des Fusées – rue Grande est tellement large que des barrières de sécurité et des jardinières en béton ont dû être mises en place pour briser la vitesse des véhicules. Les espaces de stationnement sont mal définis, les traversées protégées pour piétons sont inexistantes rue Grande.

L'espace devant la porte de l'église est trop restreint pour une assemblée telle qu'un mariage ou autre.

Les arbres, les tilleuls en l'occurrence, sont dans un état préoccupant.

D'autre part, des travaux de mise à niveau des réseaux d'assainissement sont prévus rue Grande qui mettront à mal des revêtements actuels. Il paraît donc judicieux d'accompagner les travaux d'assainissement des travaux d'aménagement résolvant les dysfonctionnements évoqués.

Trois actions principales seront à prendre en compte dans le cadre de l'aménagement de la place : le déplacement du monument aux morts, le traitement du sol sur l'ensemble de la place, intégrant un parvis élargi devant le porche de l'église, les stationnements nécessaires, les liaisons piétonnes et automobiles, l'accès à la propriété privée, le traitement paysager. La surface concernée par ces aménagements est d'environ 1 230 m².

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune

Localisation géographique :

- CHAMPDEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017061

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT MARTIAL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	82 000,00 €	45,00 %	36 900,00 €
Montant Total de la subvention			36 900,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHAMPDEUIL
 Adresse administrative : 43 RUE GRANDE
 77390 CHAMPDEUIL
 Statut Juridique : Commune
 Représentant :

N° SIRET : 21770081400015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2010

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 36 900 € a été allouée à cette opération par délibération CP10-565A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Une étude diagnostic du patrimoine de Champdeuil a été réalisée et préconise entre autre une restauration de l'église.

Description :

De nombreux travaux ont été réalisés lors du premier contrat rural comme la réfection de la charpente ou la reprise totale de la toiture en autre. Cette nouvelle restauration s'inscrit dans la continuité du premier contrat.

Les murs intérieurs en partie basse portent des traces d'humidité. Les plafonds présentent les spectres de la structure porteuse. De nombreuses pénétrations d'eau sont visibles en partie basse des baies. Celles-ci sont fortement dégradées et l'étanchéité en tableau ne peut plus être assurée, les cadres métalliques étant corrodés.

Il est donc envisagé dans le cadre de la présente opération une complète réfection des enduits intérieurs des murs ainsi que la pose d'un drain extérieur en pieds de murs de la façade sud et la réalisation de travaux de zinguerie. De plus, il est aussi envisagé de remplacer les faux plafonds et de mettre en conformité les installations électriques. Ces travaux seront accompagnés de travaux de peinture pour la finition.

Public(s) cible(s) :

les habitants de la commune, plus particulièrement les paroissiens.

Localisation géographique :

- CHAMPDEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	36 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016609

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	39 000,00 €	45,00 %	17 550,00 €
Montant Total de la subvention			17 550,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE COURTOMER
 Adresse administrative : MAIRIE
 77390 COURTOMER
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur François CHEVALLIER MAMES, Maire

N° SIRET : 21770138200012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 19 mai 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 17 550 € a été allouée à cette opération par délibération CP 12-434 du 12 juillet 2011. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

La commune de caractère rural et agricole souhaite poursuivre sa démarche d'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Description :

L'église de Courtomer est inscrite à l'inventaire des bâtiments de France. Aussi, ces aménagements doivent veiller à respecter le cachet de la place en les insérant dans un contexte architectural respectant le caractère et l'harmonie de l'ensemble de la place.

Aussi cette opération permettra de repenser les abords de la mairie en améliorant les conditions d'accès et en renforçant la sécurité des lieux.

Cet aménagement constitue la touche finale du projet en favorisant son immersion dans le cadre historique des lieux tout en mettant en valeur la mairie de Courtomer.

L'aménagement des abords comprendra la pose d'un enrobé avec lincages en béton désactivé au droit de la cour de la mairie et de la cour du garage communal.

L'enrobé avec lincage sera poursuivi jusqu'à la limite du bâtiment construit en extension. Une reprise de l'enrobé existant finalisera la réalisation du parvis. Une place de stationnement PMR sera clairement localisée sur le parvis. Des bornes protégeront le pied de la façade de l'extension.

L'accès de la mairie se fera principalement par les escaliers depuis la rue de la Sirette où les voitures peuvent stationner.

La mise en place de bordures pour délimiter clairement les espaces verts, la reprise de l'engazonnement au droit des nouvelles délimitations d'espaces verts et la fourniture de terre végétale pour les jardinières parachèveront ce dernier projet.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- COURTOMER

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	17 550,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique de l'eau-Investissement	121 721,00 €
	Montant total	121 721,00 €

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	17 550,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017079

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AMENAGEMENT D'UNE CANTINE SCOLAIRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	150 000,00 €	45,00 %	67 500,00 €
Montant Total de la subvention			67 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MOUY SUR SEINE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77480 MOUY-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Gérard CARRASCO, Maire

N° SIRET : 21770325500018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 30 mars 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 67 500 € a été allouée à cette opération par délibération CP12-329 du 29 mars 2012. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Le projet d'équipement doit permettre à la population de se maintenir et répondre à l'augmentation démographique des enfants qui sont actuellement accueillis dans les locaux peu adaptés aux besoins pour la restauration scolaire.

Description :

La commune a acquis une très belle grange extrêmement bien située dans le périmètre de la mairie, de l'école et des parkings afin de la réutiliser pour en faire une cantine scolaire constituée de son office de réchauffage et d'une salle à manger, d'un sas d'entrée et de sanitaires communs à une salle polyvalente.

Cette grange servait de lieu d'entreposage pour les activités agricoles et a dû abriter à une époque, du bétail et/ou des chevaux. Elle présente un très bel aspect architectural avec ses murs en pierre, sa charpente apparente assez majestueuse à combles à surcroît et son grand volume recoupé par deux

murs de pierre séparant l'ensemble de l'espace en trois parties distinctes.

Le projet consiste à équiper cette ancienne grange, qui n'est actuellement qu'une enveloppe de pierres appareillées et une toiture en tuiles tenue par sa charpente en bois, d'une salle à manger scolaire pour une vingtaine de couverts d'enfants de maternelle et primaire de 22 m², d'un espace d'office de réchauffement de 12 m², d'un espace plonge de 7 m², d'un sas d'entrée et d'un ensemble de sanitaires de 21 m² communs à la future salle polyvalente.

L'espace de la salle à manger sera suffisamment grand pour recevoir les enfants entre 4 et 11 ans pour roulement en décalé tous les jours d'ouverture de l'école attenante à la grange ainsi reconvertie.

Public(s) cible(s) :

Les enfants de l'école maternelle et primaire.

Localisation géographique :

- MOUY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
TRAVAUX	183 028,40	100,00%	Région Ile de France	67 500,00	36,88%
Total	183 028,40	100,00%	CG77 (acquis)	52 500,00	28,68%
			Part communale	63 028,40	34,44%
			Total	183 028,40	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	67 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	49 933,58 €
2014	Contrats ruraux	17 566,42 €
	Montant total	67 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017081

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION DE L'EGLISE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	85 855,00 €	45,00 %	38 634,75 €
Montant Total de la subvention			38 634,75 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE NOYEN SUR SEINE
 Adresse administrative : MAIRIE
 77114 NOYEN-SUR-SEINE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant :

N° SIRET : 21770341200015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 38 634,75 € a été allouée à cette opération par délibération CP10-565A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

La commune de Noyen-sur-Seine souhaite réhabiliter son église. A la suite d'un diagnostic, quelques dysfonctionnements y ont été relevés notamment un problème d'humidité. La municipalité souhaite protéger son patrimoine en effectuant les travaux nécessaires.

Description :

L'église connaît des problèmes d'humidité qui viennent s'ajouter à une absence de chauffage. Le clocher manque d'élégance avec ses abat-sons en tôle ondulée. L'entrée n'a pas été repaysagé depuis l'abattage de quelques arbres qui s'y trouvaient.

Quatre interventions seront réalisées :

- la restauration des principaux endroits touchés par l'humidité,
- l'installation d'un chauffage adapté aux utilisations occasionnelles de l'église,

- une intervention sur le clocher pour remplacer les abat-sons,
- un réaménagement de la cour devant l'église.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- NOYEN-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
travaux	85 855,00	100,00%	Région Ile de France	38 634,75	45,00%
Total	85 855,00	100,00%	Conseil Départemental 77	30 049,25	35,00%
			Commune	17 171,00	20,00%
			Total	85 855,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	38 634,75 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	38 634,75 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016639

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION DE REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES SAINT-HILARION

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	180 000,00 €	45,00 %	81 000,00 €
Montant Total de la subvention			81 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT HILARION
 Adresse administrative : 40 RTE DE RAMBOUILLET
 78125 SAINT-HILARION
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Claude BATTEUX, Maire

N° SIRET : 21780557100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 29 mars 2012

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 81 000 € a été allouée à cette opération par délibération CP12-329 du 29 mars 2012 La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Avec une croissance démographique en hausse, avec l'obligation de rendre accessible les lieux aux personnes à mobilité réduite et, avec la nécessité de mettre aux normes des bâtiments communaux, pour respecter les engagements de la loi Grenelle II, la salle des fêtes - bâtiment énergivore, vétuste et non conforme aux normes- doit subir une profonde remise en état.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est de 576 267 € HT plafonné à 180 000 € HT. Le montant de la part régionale représente 45 % de ce montant, soit, 81 000 €.

Localisation géographique :

- SAINT-HILARION

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Réhabilitation de la salle des fêtes	526 058,00	90,00%	Région Ile de France	81 000,00	13,86%
Honoraires	58 464,00	10,00%	CD78 - acquis	63 000,00	10,78%
Total	584 522,00	100,00%	Part communale	440 522,00	75,36%
			Total	584 522,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	81 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	13 500,00 €
2016	Fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations de fin mai et début juin 2016	17 004,70 €
	Montant total	30 504,70 €

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	81 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016641

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'ECOLE ET DE LA SALLE DES FETES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	30 000,00 €	45,00 %	13 500,00 €
Montant Total de la subvention			13 500,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT HILARION
 Adresse administrative : 40 RTE DE RAMBOUILLET
 78125 SAINT-HILARION
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Claude BATTEUX, Maire

N° SIRET : 21780557100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 23 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 13 500 € a été allouée à cette opération par délibération CP 13-108 du 23 janvier 2013. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Traités dans le cadre du projet directeur d'identification du centre bourg et de mise en valeur des équipements communaux, les abords de la salle des fêtes et du parvis de l'école auront pour vocation de renforcer l'unité de l'ensemble des projets, et, de servir d'écrin à la salle des fêtes rénovée et agrandie.

Détail du calcul de la subvention :

Le coût total de l'opération est de 56 001 € HT plafonné à 30 000 € HT. Le montant de la part régionale représente 45 % de ce montant soit 13 500 €.

Localisation géographique :

- SAINT-HILARION

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	50 084,00	89,43%	Région Ile de France	13 500,00	24,11%
Honoraires	5 917,00	10,57%	CD78 - acquis	10 500,00	18,75%
Total	56 001,00	100,00%	Part communale	32 001,00	57,14%
			Total	56 001,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	13 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	13 500,00 €
2016	Fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations de fin mai et début juin 2016	17 004,70 €
	Montant total	30 504,70 €

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	13 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016632

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION DE RESTAURATION D'UN VITRAIL DE L'EGLISE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	11 550,00 €	45,00 %	5 197,50 €
Montant Total de la subvention			5 197,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'ORSONVILLE
 Adresse administrative : 1 RUE DES ECOLES
 78660 ORSONVILLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Anne GABRIT, Maire

N° SIRET : 21780472300013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 5 197 € a été allouée à cette opération par délibération CP10-656A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

L'église Saint-André d'Orsonville est un monument inscrit aux monuments historiques en 1939. Datant du 16ème et 17ème siècle, composée d'un plan allongé, d'un clocher octogonal en pierre et d'une couverture en ardoise et tuiles plates, l'église a fait l'objet de restaurations importantes lors des précédents contrats ruraux (ravalement, réfection de toiture côté sud, vitraux, gouttière).

Un vitrail est endommagé et la commune souhaite le réhabiliter.

Description :

Les travaux permettront de restaurer le vitrail du côté nord de l'église.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- ORSONVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	11 550,00	100,00%
Total	11 550,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	5 197,50	45,00%
CD78	4 042,00	35,00%
Commune	2 310,50	20,00%
Total	11 550,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	5 197,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	5 197,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016619

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION DE REAMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	74 324,00 €	45,00 %	33 445,80 €
Montant Total de la subvention			33 445,80 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX
 Adresse administrative : 1 PL DE LA MAIRIE
 91740 CHALOU-MOULINEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Geneviève MENNELET, Maire

N° SIRET : 21910131800018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 33 445,80 € a été allouée à cette opération par délibération CP 10-565A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

La commune de Chalou-Moulineux dispose d'une salle polyvalente située au 1er étage de la grange accueillant également la mairie. La salle polyvalente est régulièrement utilisée pour les manifestations diverses, des animations culturelles ou sportives.

La commune souhaite aménager les accès de la salle et la rendre praticable pour les personnes à mobilité réduite. Après avoir mené une étude énergétique sur le bâtiment, elle souhaite également installer un nouveau mode de chauffage plus adapté à l'utilisation de la salle.

Description :

Les travaux prévus concernent l'installation d'un chauffage par pompe à chaleur air/air, l'installation d'une plateforme pour les personnes à mobilité réduite le long de l'escalier desservant la salle polyvalente au 1er étage, et le changement des ouvrants du rez-de-chaussée par une porte-fenêtre coulissante pour

permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- CHALOU-MOULINEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	74 324,00	100,00%	Région Ile de France	33 445,80	45,00%
Total	74 324,00	100,00%	CD91	26 013,00	35,00%
			Part communale	14 865,20	20,00%
			Total	74 324,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	33 445,80 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	33 445,80 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016621

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE ET CREATION D'UN SITE CINERAIRE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	44 459,00 €	45,00 %	20 006,55 €
Montant Total de la subvention			20 006,55 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX
 Adresse administrative : 1 PL DE LA MAIRIE
 91740 CHALOU-MOULINEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Geneviève MENNELET, Maire

N° SIRET : 21910131800018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 20 006,55 € a été allouée à cette opération par délibération CP10-565A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

La commune de Chalou-Moulineux dispose d'une salle polyvalente située au 1er étage de la grange accueillant également la mairie. La salle polyvalente est régulièrement utilisée pour les manifestations diverses, des animations culturelles ou sportives.

La commune souhaite aménager les accès de la salle et la rendre praticable pour les personnes à mobilité réduite. Après avoir mené une étude énergétique sur le bâtiment, elle souhaite également installer un nouveau mode de chauffage plus adapté à l'utilisation de la salle.

Description :

Les travaux prévus concernent l'installation d'un chauffage par pompe à chaleur air/air, l'installation d'une plateforme pour les personnes à mobilité réduite le long de l'escalier desservant la salle polyvalente au 1er étage, et le changement des ouvrants du rez-de-chaussée par une porte-fenêtre coulissante pour

permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la commune.

Localisation géographique :

- CHALOU-MOULINEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Agrandissement du cimetière et création d'un site cinéraire	44 459,00	100,00%	Région Ile de France	20 006,55	45,00%
			CD91	15 561,00	35,00%
Total	44 459,00	100,00%	Part communale	8 891,45	20,00%
			Total	44 459,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 006,55 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	20 006,55 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016623

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION DE REHABILITATION DE LA MAIRIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	42 230,00 €	45,00 %	19 003,50 €
Montant Total de la subvention			19 003,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CHALOU MOULINEUX
 Adresse administrative : 1 PL DE LA MAIRIE
 91740 CHALOU-MOULINEUX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Geneviève MENNELET, Maire

N° SIRET : 21910131800018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 19 003.50 € € a été allouée à cette opération par délibération CP10-565A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

La mairie de Chalou-Moulineux située dans une grange du 19ème siècle présente une architecture atypique. La commune consciente du patrimoine public à entretenir souhaite moderniser le pignon et rénover l'intérieur de la mairie.

Description :

La commune souhaite moderniser l'entrée de la mairie en procédant au ravalement de la façade sud avec des pierres jointoyées et au changement des ouvertures afin de renforcer l'isolation du bâtiment et permettre un accès plus aisé aux personnes à mobilité réduite. Il sera également procédé à des travaux de rénovation des bureaux du rez-de-chaussée et de l'escalier menant à la salle du conseil au 1er étage. En outre, la salle du conseil bénéficiera d'un prolongement à fonctionnement indépendant de la pompe à chaleur qui doit être installée dans la salle polyvalente.

Public(s) cible(s) :

Les administrés, le personnel communal et les élus.

Localisation géographique :

- CHALOU-MOULINEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Réhabilitation de la mairie	42 230,00	100,00%
Total	42 230,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	19 003,50	45,00%
CD91	14 781,00	35,00%
Part communale	8 445,50	20,00%
Total	42 230,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	19 003,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	19 003,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16016624

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : OPERATION DE RENOVATION DE LA COUR DE L'ECOLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	9 942,00 €	45,00 %	4 473,90 €
Montant Total de la subvention			4 473,90 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT CYR LA RIVIERE
 Adresse administrative : PL DE LA MAIRIE
 91690 SAINT-CYR-LA-RIVIERE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Michèle MODLIN, Maire

N° SIRET : 21910544200012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 25 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 novembre 2023

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Une subvention de 4 473,90 € a été allouée à cette opération par délibération CP 10-565A du 8 juillet 2010. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Objectifs :

Le sol de la cour de l'école, située rue Claude Renault, est à rénover. Le bitume coulé présente des signes d'usure importants et de nombreux trous ou bosses jalonnent le sol et représentent un risque de chutes pour les enfants.

Description :

Les travaux prévus sont les suivants :

- décrouissage des enrobés,
- préparation des sols,
- mise en oeuvre d'enrobé.

Public(s) cible(s) :

Les enfants de l'école.

Localisation géographique :

- SAINT-CYR-LA-RIVIERE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rénovation de la cour de l'école	9 942,00	100,00%
Total	9 942,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile de France	4 473,90	45,00%
Conseil Départemental	3 480,00	35,00%
Commune	1 988,10	20,00%
Total	9 942,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	4 473,90 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

Montant des aides publiques accordées sur les trois derniers exercices fiscaux :

Année	Montant des aides publiques
2017	4 473,90 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017082

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RAVALEMENT MAIRIE ET SALLE POLYVALENTE - COULOMBS EN VALOIS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	103 155,00 €	30,00 %	30 946,50 €
Montant Total de la subvention			30 946,50 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE COULOMBS EN VALOIS
 Adresse administrative : MAIRIE
 77840 COULOMBS-EN-VALOIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur François COSSUT, Maire

N° SIRET : 21770129100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 13 septembre 2007

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : une subvention de 30 946,50 € a été allouée à cette opération par délibération CP 07-776A du 13 septembre 2007. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Description :

La mairie est implantée au centre du village, à côté de l'église Saint Martin (édifice classé). La salle polyvalente, construite dans les années 80, se trouve à côté de la mairie.

Le ravalement actuel de la mairie est dégradé. Le projet consiste à piocher les revêtements vétustes des façades et à mettre en place un matériau à base de chaux.

Les façades et les menuiseries extérieures de la salle des fêtes seront nettoyées et repeintes dans le ton des futures façades de la mairie afin de former un ensemble uniforme.

La présente opération a fait l'objet par délibération CP 07-776A du 13 septembre 2007 d'un soutien

régional à hauteur de 30 946,50 €. La fiche vise à réaffecter la subvention avec des modalités financières identiques à celles initiales.

Localisation géographique :

- COULOMBS-EN-VALOIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2007

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	103 155,00	100,00%	Région Ile-de-France	30 946,50	30,00%
Total	103 155,00	100,00%	Part communale	72 208,50	70,00%
			Total	103 155,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	30 946,50 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	81 000,00 €
2015	Contrats ruraux	25 126,19 €
	Montant total	106 126,19 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017083

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UNE CANTINE PRIMAIRE - MARCHEMORET

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	62 940,74 €	30,00 %	18 882,22 €
Montant Total de la subvention			18 882,22 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE MARCHEMORET
 Adresse administrative : COMMUNE MARCHEMORET
 77230 MARCHEMORET
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire

N° SIRET : 21770273700016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 13 septembre 2007

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde (18 882,22 €) d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 07-776A du 13 septembre 2007.

Description :

La commune de Marchemoret, d'une superficie de 704 ha, compte 332 habitants. Ce bourg est doté d'une structure scolaire inadaptée, ne répondant pas aux normes d'hygiène et de sécurité.

La commune propose la réalisation d'une restauration scolaire pouvant accueillir 70 rationnaires. Cet équipement permettra d'offrir une structure fonctionnelle, dans le respect des normes de sécurité incendie, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'hygiène. Les repas seront préparés à l'extérieur et acheminés vers la cantine pour être réchauffés puis servis.

Cette opération prévoit la réalisation de locaux d'une surface totale de 70 m² comprenant une salle de restauration, un office, une laverie, un local pour les poubelles, un local « froid », un local pour la vaisselle, des vestiaires, des sanitaires ainsi que les dégagements et circulations.

Lors de la CP 07-776A du 13 septembre 2016, une subvention de 18 882,22 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 305 000 € HT et un taux de participation régional de 30%.
Il est procédé à la réaffectation du solde de la subvention initiale à hauteur de 18 882,22 €.

Localisation géographique :

- MARCHEMORET

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2007

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	370 941,70	100,00%
Total	370 941,70	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France - Montant total versé sur la subvention 2007	72 617,78	19,58%
Région Ile-de-France - affectation 2016	18 882,22	5,09%
Part communale	279 441,70	75,33%
Total	370 941,70	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	18 882,22 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017084

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - SI ECOLES COURPALAY LA CHAPELLE IGER

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	500 000,00 €	40,00 %	200 000,00 €
Montant Total de la subvention			200 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SI ECOLES COURPALAY LA CHAPELLE IGER
 Adresse administrative : 2 B RUE CHAMPRENARD
77540 COURPALAY
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
 Représentant :

N° SIRET : 25770325600012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 12 juin 2008

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : une subvention de 200 000 € a été allouée à cette opération par délibération CP 08-581A du 12 juin 2006. La subvention initiale n'ayant fait l'objet d'aucun versement, il est procédé à une réaffectation à laquelle est associée une dérogation.

Description :

Courpalay compte 1 269 habitants et La Chapelle Iger 152. Un premier contrat rural intercommunal, signé en 1992, a permis la construction de trois classes maternelles et leurs annexes à Courpalay. En 1995, de nombreux désordres sont apparus, le bâtiment est fermé en 2000, démoli, et remplacé par des préfabriqués.

Courpalay a mis en place un accueil périscolaire, un CLSH et une cantine scolaire (dans la salle des fêtes). Parallèlement à un second contrat rural comprenant la construction d'une partie du groupe scolaire, une cantine et un logement de fonction, le SIRP souhaite créer un CLSH complémentaire à

l'école.

Il sera composé d'une grande salle d'activité de 60 m², de trois salles plus petites, d'un bureau, de vestiaires, de sanitaires, de rangements et de circulations.

La présente opération a fait l'objet par délibération CP 08-581A du 12 juin 2008 d'un soutien régional à hauteur de 200 000 €. La fiche vise à réaffecter la subvention avec des modalités financières identiques à celles initiales.

Localisation géographique :

- COURPALAY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2008

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	607 970,04	100,00%	Région Ile-de-France	200 000,00	32,90%
Total	607 970,04	100,00%	Syndicat Intercommunal	407 970,04	67,10%
			Total	607 970,04	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	200 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 16017074

Commission permanente du 16 novembre 2016

Objet : RESTAURATION EGLISE SAINT-AUBIN - AUTHON LA PLAINE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Fonds d'intervention aménagement et équipement rural	271 664,73 €	30,00 %	81 499,42 €
Montant Total de la subvention			81 499,42 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153001-200
15300103- Fonds d'intervention, aménagement et équipement rural

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'AUTHON LA PLAINE
 Adresse administrative : 5 PL DE L'EGLISE
 91410 AUTHON-LA-PLAINE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Daniel BERTHE, Maire

N° SIRET : 21910035100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Fonds d'intervention aménagement et équipement rural
 Rapport Cadre : CR30-03 du 26/06/2003

Date prévisionnelle de début de projet : 23 septembre 2004

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde (81 499,42 €) d'une subvention initialement allouée par la délibération CP 04-605 du 23 septembre 2004.

Description :

Le village d'Authon la Plaine, de 310 habitants, est situé au sud-ouest du département, dans le canton de Dourdan. L'église St Aubin est située au cœur du village et forme avec la mairie-école la place centrale. Cette église, inscrite en totalité à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1987, a été construite au XIIIème siècle et agrandie au XV et XVIème siècle.

La commune a réalisé, en 1997 et 1998, une première campagne de travaux dans le cadre d'un contrat rural sur l'ensemble des couvertures du chœur et des bas-côtés ainsi que la restauration des murs gouttereaux du chœur, des arcs boutant et contreforts des bas-côtés. La chute d'une partie de la voûte en bois de la nef a obligé la municipalité à engager une réflexion globale sur la poursuite de la restauration de l'édifice. Une étude diagnostic financée par le Département a permis de programmer sur plusieurs tranches la réalisation des travaux d'urgence.

Les travaux intègrent trois grandes interventions :

- la sécurité dans l'édifice n'est plus assurée dans la nef et l'accès aux combles. Cette partie de l'édifice est désormais interdite d'accès. la réfection de l'escalier, dont les marches sont inexistantes ou pourries, rendent l'ouvrage très dangereux, est prévue en première phase ainsi qu'une analyse des fissures constatées sur le clocher et les façades sud et nord par la pose de témoins ;
- la couverture de la nef n'assure plus l'étanchéité de l'édifice et le sinistre sur la voûte en bois, élément unique en Essonne, a été favorisé par les infiltrations d'eaux pluviales. Toute intervention sur la voûte doit donc être précédée de travaux de restauration sur la couverture.

Lors de la CP 04-605 du 23 septembre 2004, une subvention de 91 500 € a été allouée sur la base d'une assiette subventionnable de 305 000 € HT et un taux de participation régional de 30%.

Il est procédé à la réaffectation du solde de la subvention initiale à hauteur de 81 499,42 €.

Localisation géographique :

- AUTHON-LA-PLAINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2004

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	354 060,00	100,00%	Région Ile-de-France - montant total versé sur la subvention 2004	10 000,58	2,82%
Total	354 060,00	100,00%	Région Ile-de-France - affectation 2016	81 499,42	23,02%
			Part communale	262 560,00	74,16%
			Total	354 060,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	81 499,42 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Contrats ruraux	8 550,00 €
2014	Politique de l'eau-Investissement	266 961,39 €
	Montant total	275 511,39 €

**ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : ECHEANCIERS
FINANCIERS PREVISIONNELS DES CONTRATS
REGIONAUX TERRITORIAUX**

**CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL
DE MORMANT (77)
Echéancier financier prévisionnel**

OPERATIONS	MONTANT OPERATIONS PROPOSEES EN € HT	MONTANT RETENU PAR LA REGION EN € HT	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION					DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGIONALE		DETAIL DU TAUX (PLAFONNE A 50 %)							
			2016	2017	2018	2019	2020	Montant en €	TAUX % (plafond à 50 %)	Taux de base 15%	Réduction des inégalités sociales et territoriales 15%	Logements sociaux				Eco- respon- sabilité*	Exempla rité SDRIF
												Malus 10 %	5%	10%	15%		
Construction d'une maison des jeunes	567 500,00 €	567 500,00	567 500,00 €					227 000,00	40%	x	x			x			
Réhabilitation de la ferme du centre-ville : pôle administratif et aménagements extérieurs	1 393 400,00 €	1 088 405,00		538 405,00 €	350 000,00 €		200 000,00 €	435 362,00	40%	x	x			x			
Réhabilitation de la ferme du centre-ville : pôle culturel	1 576 400,00 €	1 088 405,00			500 666,30 €	282 985,30 €	304 753,40 €	435 362,00	40%	x	x			x			
TOTAL	3 537 300,00	2 744 310,00	567 500,00	538 405,00 €	850 666,30 €	282 985,30 €	504 753,40 €										
	DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION		227 000,00	215 362,00	340 266,52 €	113 194,12 €	201 901,36 €	1 097 724,00									

* Le versement du solde de la subvention est conditionné à la présentation des labels prévus dans la fiche 3 de la délibération CR 92-11

**CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL
MOUSSY-LE-NEUF 77)
Echéancier financier prévisionnel**

Opérations	MONTANT DES OPERATIONS PROPOSEES EN € HT en € HT	MONTANT RETENU PAR LA REGION EN € HT	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION					DOTATION PREVISIONNELLE		DETAIL DU TAUX (PLAFONNE A 50%)							
			2017	2018	2019	2020	2021	Montant en €	TAUX % (plafond à 50%)	Taux planc her 15%	Réduction des inégalités sociales et territoriales	Logements sociaux				Eco- responsabilit é 5% *	Exemplarit é SDRIF 5% **
												Malus 10%	5%	10%	15%		
Création d'un centre multi- activités	1 912 743,25	1 843 238,70	921 619,35	921 619,35				368 647,74	20%	15%							5%
Extension de la salle polyvalente du chêne	862 500,00	831 158,80			415 579,40	415 579,40		166 231,76	20%	15%							5%
TOTAL	2 775 243,25	2 674 397,50	921 619,35	921 619,35	415 579,40	415 579,40			20%	15%							5%
DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION			184 323,87	184 323,87	83 115,88	83 115,88		534 879,50	20%	15%							5%

**Cette bonification est conditionnée au résultat de l'analyse par la Région du formulaire prévu à cet effet, dûment complété par le demandeur, accompagné le cas échéant des documents d'urbanisme

**CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL
DE THOMERY (77)
Echéancier financier prévisionnel**

OPERATIONS	MONTANT OPERATIONS PROPOSEES EN € HT	MONTANT RETENU PAR LA REGION EN € HT	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION					DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGIONALE		DETAIL DU TAUX (PLAFONNE A 50 %)							
			2016	2017	2018	2019	2020	Montant en €	TAUX % (plafond à 50 %)	Taux de base	Réduction des inégalités sociales et territoriales	Logements sociaux				Eco- responsa bilité*	Exempla rité SDRIF **
										15%	15%	Malus 10 %	5%	10%	15%	5%	5%
Création d'un espace socio-culturel au Vieux Logis	1 675 300,00	1 675 300,00		61 600,00	804 050,00	809 650,00		335 060,00	20%	15							5
Création d'une nouvelle école maternelle	861 250,00	861 250,00	159 788,00	701 462,00				172 250,00	20%	15							5
Création d'un bâtiment d'accueil périscolaire et de motricité	459 000,00	160 840,00	86 550,00	74 290,00				32 168,00	20%	15							5
TOTAL	2 995 550,00	2 697 390,00	246 338,00	837 352,00	804 050,00	809 650,00	0,00										
	DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM		49 267,60	167 470,40	160 810,00	161 930,00	0,00	539 478,00									

* Le versement du solde de la subvention est conditionné à la présentation des labels prévus dans la fiche 3 de la délibération CR 92-11

** Cette bonification est conditionnée au résultat de l'analyse par la Région du formulaire prévu à cet effet, dûment complété par le demandeur, accompagné le cas échéant des documents d'urbanisme

**CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL
DE PIERRELAJE (95)
Échéancier financier prévisionnel**

OPERATIONS	MONTANT OPERATIONS PROPOSEES EN € HT	MONTANT RETENU PAR LA REGION EN € HT	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION					DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGIONALE		DETAIL DU TAUX (PLAFONNE A 50 %)							
			2016	2017	2018	2019	2020	Montant en €	Taux % (plafond à 50 %)	Taux plancher 15 %	Réduction inégalités sociales et territoriales	Logements sociaux				Eco-respon- sabilité 5%	Exemplarité SDRIF
												Malus 10 %	5%	10%	15%		
Construction d'une école élémentaire (nouveau groupe scolaire)	3 803 513,89	2 029 485,50	1 000 000,00	1 029 485,50				608 845,65	30%	15%				10%			5%
Construction d'une école maternelle (nouveau groupe scolaire)	2 993 733,78	869 779,50	400 000,00	469 779,50				260 933,85	30%	15%				10%			5%
TOTAL	6 797 247,67	2 899 265,00	1 400 000,00	1 499 265,00	0,00	0,00	0,00	-									
DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION			350 000,00	374 816,25	0,00	0,00	0,00	869 779,50									

* Le versement du solde de la subvention est conditionné à la présentation des labels prévus dans la fiche 3 de la délibération CR 92-11

**ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : AVENANT A UN
CONTRAT DE TERRITOIRE – DOCUMENT
CONTRACTUEL**

AVENANT N° 2 AU 1^{er} CONTRAT DE TERRITOIRE
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS DE CESSON – VERT SAINT DENIS (77)

ENTRE D'UNE PART :

La Région Ile-de-France, représentée par la Présidente du Conseil Régional,

ET D'AUTRE PART :

Le Syndicat Intercommunal des Sports de Cesson-Vert Saint Denis représenté par le Président.

Après avoir rappelé :

- le contrat de territoire signé le 13 octobre 2009, notifié le 26 octobre 2009 et la délibération de la Commission permanente du Conseil régional n° CP 09-706D du 9 juillet 2009
- la délibération n° CR 07-12 du 28 juin 2012 relative à la mise en œuvre de la modulation des aides régionales dans la contractualisation : création du contrat régional territorial,
- la délibération du comité syndical en date du 11 décembre 2013
- l'avenant n°1 au contrat initial signé le 16 juillet 2014 et la délibération n°CP 14-367 du 18 juin 2014
- la délibération du comité syndical du 28 septembre 2016

Et la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional n° CP xxx ;

Considérant la nécessité de proroger le contrat d'une année supplémentaire du fait de contraintes opérationnelles.

Article 1 :

L'article 1 du contrat initial est modifié comme suit :

Tableau modifié avenant n°1

Syndicat Intercommunal des Sports de Cesson Vert-Saint-Denis (77)

OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX PROPOSES	RETENU PAR LA REGION	ECHEANCIER DE REALISATION								SUBVENTION REGIONALE (40%)
			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Construction d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique	1 200 190	1 000 000	500 000	500 000							400 000
Construction d'une Maison des Sports avec salle d'activités	2 288 315	2 100 000					1 100 000	1 000 000			840 000
Construction de deux courts de tennis couverts	538 462	283 640								283 640	113 456
TOTAL	4 026 967	3 383 640	500 000	500 000			1 100 000	1 000 000		283 640	
SUBVENTION REGION			200 000	200 000			440 000	400 000		113 456	1 353 456

tous les montants sont indiqués en € HT sauf la subvention régionale ferme et forfaitaire

Tableau modifié avenant n°2

Syndicat Intercommunal des Sports de Cesson Vert-Saint-Denis (77)

OPERATIONS	MONTANT TRAVAUX PROPOSES	RETENU PAR LA REGION	ECHEANCIER DE REALISATION									SUBVENTION REGIONALE (40%)
			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Construction d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique	1 200 190	1 000 000	500 000	500 000								400 000
Construction d'une Maison des Sports avec salle d'activités	2 288 315	2 100 000					1 100 000	1 000 000				840 000
Construction de deux courts de tennis couverts	538 462	283 640								141 820	141 820	113 456
TOTAL	4 026 967	3 383 640	500 000	500 000			1 100 000	1 000 000		141 820	141 820	
SUBVENTION REGION			200 000	200 000			440 000	400 000		56 728	56 728	1 353 456

tous les montants sont indiqués en € HT sauf la subvention régionale ferme et forfaitaire

Article 2 :

Le présent contrat est prorogé d'un an et expire au 25 octobre 2017.

Article 3 :

Les autres stipulations du contrat initial non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux

A Vert Saint Denis, le
Pour le Syndicat Intercommunal des Sports de
Cesson Vert Saint Denis
Le Président du Syndicat

Jacques HEESTERMANS

A Paris, le
Pour la Région Ile-de-France
La Présidente du Conseil régional

Valérie PECRESSE

ANNEXE 5 A LA DELIBERATION : AVENANT A UN CONTRAT RURAL – DOCUMENT CONTRACTUEL

**AVENANT N° 1 AU CONTRAT RURAL
DE VALMONDOIS (VAL D'OISE)**

ENTRE D'UNE PART :

La Région Ile-de-France, représentée par la Présidente du Conseil Régional,

Et

Le Département du Val d'Oise, représenté par le Président du Conseil Départemental,

ET D'AUTRE PART :

La commune de Valmondois, représentée par le Maire,

Après avoir rappelé :

- la délibération de la Commission permanente du Conseil régional n°CP13-372 du 30 mai 2013,
- la délibération du Conseil Général du Val d'Oise n°2-14 du 10 décembre 2012,
- la délibération du conseil municipal du 10 juillet 2012,
- le contrat rural signé le 31 juillet 2013,

Et

- la délibération de la commune de Valmondois en date du 07 juin 2016,
- la délibération du Conseil départemental du 29 avril 2016,
- la délibération du Conseil départemental du Val d'Oise du 3 octobre 2016,
- la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n° CP.....du.....

Considérant :

- La nécessité de substituer l'opération « Extension du cabinet médical » par l'opération « Extension et réhabilitation du garage de la Ville Daumier ».

Article 1 :

L'article 1 du contrat initial est modifié comme suit :

Tableau financier échéancier du contrat initial

VALMONDOIS (95)

OPERATIONS	MONTANTS OPERATIONS PROPOSEES EN € HT	RETENUS PAR LA REGION EN € HT	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION					RETENUS PAR LE DEPARTEMENT EN € HT	DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION (45%)	SUBVENTION DEPARTEME NT (35%)
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017			
Réhabilitation du foyer Honoré Daumier	285 198,14	176 378,00	88 189,00	88 189,00				176 378,00	79 370,10	61 732,30
Extension du cabinet médical	75 563,00	75 563,00		37 781,50	37 781,50			75 563,00	34 003,35	26 447,05
Réaménagement de l'agence postale	118 058,65	118 058,65		59 029,33	59 029,32			118 059,00	53 126,39	41 320,65
TOTAL	478 819,79	369 999,65	88 189,00	184 999,83	96 810,82	0,00	0,00	370 000,00		
SUBVENTION DEPARTEMENT			30 866,00	64 750,00	33 884,00	0,00	0,00			129 500,00
DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION			39 685,05	83 249,92	43 564,87	0,00	0,00		166 499,84	

Tableau financier échéancier modifié par l'avenant n°1

VALMONDOIS (95)

OPERATIONS	MONTANTS OPERATIONS PROPOSEES EN € HT	RETENUS PAR LA REGION EN € HT	ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION					RETENUS PAR LE DEPARTEMENT EN € HT	DOTATION PREVISIONNEL LE MAXIMUM REGION (45%)	SUBVENTION DEPARTEMENT (35% ou 30%)
			2 013	2 014	2 015	2 016	2 017			
Réhabilitation du foyer Honoré Daumier	285 198,14	176 378,00	88 189,00	88 189,00				176 378,00	79 370,10	61732,3 (taux 35%)
Extension et réhabilitation du garage de la Villa Daumier	78 645,00	75 563,00					75 563,00	75 563,00	34 003,35	22668,9 (taux 30%)
Réaménagement nt de l'agence postale	118 058,65	118 058,65		59 029,33	59 029,33			118 059,00	53 126,39	41320,65 (taux 35%)
TOTAL	481 901,79	369 999,65	88 189,00	147 218,33	59 029,33	0,00	75 563,00	370 000,00		
SUBVENTION DEPARTEMENT			30 866,00	51 526,47	20 660,33	0,00	22 668,90			125 721.85
DOTATION PREVISIONNELLE MAXIMUM REGION			39 685,05	66 248,25	26 563,20	0,00	34 003,35		166 499,84	

Article 2 :

Annule l'opération « Extension du cabinet médical » et la remplace par l'opération « Extension et réaménagement du garage de la Villa Daumier ».

Article 3 :

Les autres stipulations du contrat initial non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait en trois exemplaires originaux.

A Valmondois, le
Pour la commune de
Valmondois
La Maire

A Cergy
Pour le département du
Val d'Oise
Le Président du Conseil
départemental du Val d'Oise

A Paris, le
Pour la Région Ile-de-France
La Présidente du Conseil Régional

Bruno HUISMAN

Arnaud BAZIN

Valérie PECRESSE

ANNEXE 6 A LA DELIBERATION : FICHES IRIS MODIFIEES

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15017883

Commission permanente du 12 juillet 2016
Modifié en CP 16-622 du 16 novembre 2016

Objet : MAIRIE : MISE EN ACCESSIBILITE ET ABORDS - CELY

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats ruraux	152 042,33 €	45,00 %	68 419,05 €
Montant Total de la subvention			68 419,05 €

Imputation budgétaire : 905-53-204142-153002-200
15300201- Contrats ruraux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE CELY
 Adresse administrative : MAIRIE
 77930 CELY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Maryse GALMARD PETERS, Maire

N° SIRET : 21770065700018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats ruraux

Date prévisionnelle de début de projet : 3 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Les anciens sanitaires aujourd'hui utilisés en espace de stockage technique seront partiellement réhabilités en sanitaires publics extérieurs, accessibles aux PMR, de façon à pouvoir être utilisés lors des manifestations. Une partie sera conservée en espace de stockage.

Le projet consiste également en la création d'une rampe maçonnée desservant le rez-de-chaussée de la mairie. Cette rampe se développe le long de la façade principale de la mairie, sur son côté ouest, et est accessible aux PMR.

Description :

Les travaux des sanitaires portent sur :

-VRD
 -gros oeuvre
 -plâtrerie
 -electricité
 -plomberie
 -menuiserie intérieure
 -revêtements intérieurs

La rampe débute sur le parvis de la mairie et arrive à un pallier qui sera agrandi pour recevoir un espace de manoeuvre. Les éléments existants, en pierre, seront réutilisés.

Les abords de cette rampe seront aménagés et traités en enrobé bitumeux, de façon à être accessibles aux PMR. Ils desserviront l'entrée de la Mairie jusqu'aux stationnements en bord de voie.

L'espace créé entre la rampe et la mairie sera traité en espace végétalisé.

Intérêt régional :

Dans le cadre du contrat rural, la mesure « 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens » est prise en compte dans la fiche IRIS n°15017885.

Localisation géographique :

- CELY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
travaux	173 739,49	100,00%
Total	173 739,49	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	68 419,05	39,38%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 77 ACQUIS	53 215,00	30,63%
COMMUNE	52 105,49	29,99%
Total	173 739,54	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	60 000,00 €
2018	8 419,05 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

2016	Contrats ruraux	34 413,17 €
	Montant total	34 413,17 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15015483

Commission permanente du 18 mai 2016 CP16-184
Modifié en Commission permanente CP 16-xxx du 16 novembre 2016

Objet : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT EN POLE DE SERVICES PUBLICS - OLLAINVILLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrat régional territorial	1 228 027,00 €	25,00 %	307 006,75 €
Montant Total de la subvention			307 006,75 €

Imputation budgétaire : 905-52-204141-152002-200
15200205- Contrat régional territorial

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE D'OLLAINVILLE
 Adresse administrative : 2 RUE DE LA MAIRIE
 91340 OLLAINVILLE
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jean-Michel GIRAudeau, Maire

N° SIRET : 21910461900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrat régional territorial
 Rapport Cadre : CR07-12 du 28/06/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 23 juin 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Conformément à l'article 17 du RBF, l'autorisation de démarrage anticipé est motivée par la nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération. Pour le présent projet, il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre et frais annexes...), identifiées par le maître d'ouvrage dans le périmètre subventionnable. La date de début du projet ci-dessus correspond au premier acte juridique passé par le maître d'ouvrage.

Objectifs :

Le bâtiment destiné à accueillir ce nouveau pôle de services publics est situé dans le quartier du Bourg, à proximité de nombreux équipements sportifs.

Celui-ci sera démoli et reconstruit.

Les locaux sont occupés actuellement par la police municipale (70 m²) et le reste est un lieu de stockage. Le bâtiment comportera une médiathèque, un espace jeunes et des salles dédiées aux associations.

Description :

L'enveloppe du bâtiment devra être rénovée (armatures et bardage métalliques), les planchers en bois

consolidés. Des travaux d'isolation (dalle en béton et cloisons) et d'installation des réseaux seront à effectuer.

La maison des jeunes comportera :

- un hall d'entrée pour desservir la structure, l'entrée est indépendante du reste du Pôle,
- une salle d'activité modulable,
- un coin cuisine située dans la salle d'activité,
- une salle de rangement et de stockage,
- une salle d'activité (musique),
- un bureau de direction et d'animation,
- des sanitaires
- des circulations (couloir et dégagement),

Il conviendra de prévoir une sortie d'activité sur la place de l'Orangerie, ou sur le stade, ainsi qu'une terrasse ou une pergola.

La médiathèque :

- un hall d'accueil général avec une ouverture directe sur l'extérieur,
- une grande salle de documentation, avec un rayonnage livres et un accueil public,
- une salle jeunesse, petite enfance, consultation enfance,
- une salle multimédia,
- un bureau comprenant deux postes de travail,
- une réserve de matériel, rangement et stockage,
- un sanitaire public/PMR.

Le local Association Sportive d'Ollainville

- une cuisine disposée obligatoirement vers l'extérieur et équipée d'un comptoir rétractable donnant sur l'extérieur (type bar). Il est prévu une puissance électrique pour four et friteuse, un évier alimentation,
- un local rangement,
- un WC équipé d'un lave-main,
- un bureau des arbitres avec une paroi vitrée, équipé d'un bureau et de chaises,
- un bureau pour le directoire équipé d'un bureau de direction et d'une grande table et de chaises pour les réunions,
- une salle d'activité et de convivialité.

Le local Tennis Club d'Ollainville

Composé d'un espace de convivialité suffisamment grand avec une table et quelques chaises, pour la réception des adhérents et équipes visiteuses lors de compétitions. Equipé d'espaces de rangements (armoires ou coffre) et d'une connexion internet (ou wifi en commun),

Toilettes et douches,

Un espace disposant d'un évier avec eau chaude et froide (coin cuisine).

Localisation géographique :

- OLLAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
TRAVAUX	1 067 850,00	86,96%
Honoraires	160 177,00	13,04%
Total	1 228 027,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE-DE-FRANCE	307 006,75	25,00%
CONSEIL DEPARTEMENTAL 91 EN COURS	528 339,00	43,02%
COMMUNE	194 153,25	15,81%
DRAC en cours	198 528,00	16,17%
Total	1 228 027,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2016	170 000,00 €
2017	100 000,00 €
2018	37 006,75 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Politique énergie climat	1 426,54 €
2016	Contrat régional territorial	338 256,75 €
	Montant total	339 683,29 €